

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Compendium sur la mesure
de la violence conjugale
au Québec



Québec 

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Ce document est disponible seulement
en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2017
ISBN 978-2-550-78244-5 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2017

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm.

Mai 2017

Le *Rapport de situation mondial sur la violence et la santé*¹, publié en 2014 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), renforce l'appel à l'action internationale afin de prévenir la violence sous toutes ses formes. Le document mentionne qu'afin de mettre en place une « prévention et une riposte efficaces », il est nécessaire de constituer une base de données scientifique sur les facteurs de risque et de protection, et de mettre à jour régulièrement les données sur l'ampleur, l'évolution du phénomène et ses conséquences sur la santé. Dans cette optique et dans la foulée des initiatives entreprises par le Québec en la matière, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a mandaté l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour réaliser ce premier *Compendium sur la mesure de la violence conjugale au Québec*. Cherchant à clarifier les concepts utilisés jusqu'à aujourd'hui pour mesurer ce phénomène individuel et social d'une grande complexité qu'est la violence conjugale, l'ISQ regroupe une quarantaine d'indicateurs – certains inédits – permettant de mieux comprendre le phénomène et de rendre compte d'aspects peu ou pas documentés. Chaque indicateur est présenté dans une fiche technique où l'on y décrit sa source, sa définition, la population à laquelle il se rapporte, la manière dont il est construit, son potentiel analytique, ainsi que sa portée et ses limites. Les fiches sont accompagnées d'un ou de plusieurs tableaux statistiques présentant des résultats se rapportant à l'indicateur décrit. En poursuivant l'objectif d'accroître les connaissances sur la problématique de la violence et, par le fait même, de soutenir les interventions en matière de lutte contre la violence conjugale, le *Compendium sur la mesure de la violence conjugale au Québec* se veut un document de référence pour quiconque s'intéresse à ce sujet.

Le directeur général,



Stéphane Mercier

Produire une information statistique pertinente, fiable et objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est là l'engagement « qualité » de l'Institut de la statistique du Québec.

1. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2014), *Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence dans le monde*, résumé d'orientation, Département Prise en charge des maladies non transmissibles, handicap et prévention de la violence et des traumatismes (NVI), [En ligne]. [apps.who.int/iris/bitstream/10665/145088/1/WHO_NMH_NVI_14.2_fre.pdf?ua=1&ua=1] (Consulté le 5 avril 2017).

Cette publication a été réalisée par :

Jasline Flores, Marie-Andrée Gravel
et Chantale Lecours
Institut de la statistique du Québec

Avec la collaboration de :

Luc Belleau
Institut de la statistique du Québec
Julie Laforest
Institut national de santé publique du Québec
Émilie Rochette
Ministère de la Santé et des Services sociaux
du Québec

Avec l'assistance technique de :

Kate Dupont
Institut de la statistique du Québec

Coordination :

Jasline Flores
Institut de la statistique du Québec

Révision linguistique et édition :

Danielle Laplante à la coordination de l'édition
Nicole Descroisselles et Esther Frève
à la révision linguistique
Anne-Marie Roy à l'édition
Institut de la statistique du Québec

Financement :

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Institut de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Direction des statistiques de santé
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone: 514 873-4749
ou
1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada
et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Citation suggérée

FLORES, Jasline, Marie-Andrée GRAVEL et Chantale LECOURS (2017). *Compendium sur la mesure de la violence conjugale au Québec*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 126 p.

Signes conventionnels

x	Donnée confidentielle (risque de divulgation en raison de petits nombres).
F	Coefficient de variation supérieur à 33 % ; estimation peu fiable, ne peut être diffusée.
*	Coefficient de variation entre 15 % et 25 %, interpréter avec prudence.
**	Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
IC	Intervalle de confiance.

Concepts statistiques

Interprétation de l'intervalle de confiance à 95 %

L'intervalle de confiance (à 95 %) permet d'évaluer la précision des estimations obtenues à partir d'un échantillon. Ainsi, pour 95 échantillons sur 100 pris dans la population visée, les intervalles incluront la vraie valeur du paramètre recherché.

Interprétation du coefficient de variation

Le coefficient de variation (CV) est une mesure relative qui permet de quantifier la précision de l'estimation et, de ce fait, contribue à faciliter l'interprétation de celle-ci. Plus le CV est élevé, moins l'estimation est précise et inversement.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	9
Grille d'analyse.....	11
Section A : Victimes	15
A1 Femmes ayant subi de la violence de la part de leur conjoint, mari ou copain	16
A2 Jeunes ayant subi de la violence dans une relation amoureuse	18
A3 Mères ayant été blessées physiquement dans un contexte conjugal.....	20
A4 Femmes en maison d'hébergement pour des raisons de violence dans un contexte conjugal	22
A5 Élèves ayant subi de la violence dans une relation amoureuse	24
A6 Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années	26
A7 Victimes de violence de la part d'un(e) partenaire amoureux(se).....	29
A8 Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des 12 derniers mois	32
A9 Victimes de violence psychologique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).....	34
A10 Victimes de violence économique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).....	37
A11 Victimes de harcèlement criminel de la part du (de la) conjoint(e), d'un(e) ex-conjoint(e), du (de la) petit(e) ami(e) ou d'un(e) ex-petit(e) ami(e).....	39
A12 Incident violent le plus grave subi de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).....	42
A13 Nombre d'incidents violents subis de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).....	46
A14 Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) lors d'une séparation.....	48
A15 Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) dans un contexte de grossesse	50
A16 Présence du trouble de stress post-traumatique en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).....	52
A17 Crainte pour sa vie en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)	55
A18 Blessures physiques en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)	57
A19 Soins médicaux reçus en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)	59
A20 Conséquences émotionnelles de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)	61
A21 Dévoilement de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) à une source de soutien informel.....	64

A22	Utilisation des services d'aide ou de soutien en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).....	66
A23	Signalement à la police de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) ..	69
A24	Obtention d'une injonction restrictive ou d'une ordonnance préventive en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).....	71
A25	Mères ayant subi de la violence dans un contexte conjugal.....	73
A26	Pères ayant subi de la violence dans un contexte conjugal.....	75

Violences subies en contexte conjugal mesurées par l'Enquête sociale générale de 2014 77

Section B: Enfants exposés 79

B1	Enfants accompagnant des femmes en maison d'hébergement pour des raisons de violence dans un contexte conjugal.....	80
B2	Enfants exposés à la violence entre les adultes de la maison	82
B3	Enfants témoins de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)	84
B4	Exposition à la violence entre adultes durant l'enfance.....	86
B5	Enfants exposés à des conduites violentes entre conjoints	88

Section C: Personnes avec comportements violents 91

C1	Jeunes ayant infligé de la violence dans une relation amoureuse	92
C2	Élèves ayant infligé de la violence dans une relation amoureuse	94
C3	Mères ayant infligé de la violence dans un contexte conjugal.....	96
C4	Pères ayant infligé de la violence dans un contexte conjugal.....	98

Section D: Autres 101

D1	Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal	102
D2	Interventions en raison d'un enfant témoin de violence conjugale ou familiale	108
D3	Interventions en raison de la violence de la part du (de la) conjoint(e)	111
D4	Hospitalisations en raison d'un geste commis par le conjoint ou le partenaire.....	113
D5	Homicides dans un contexte conjugal	115

Discussion 121

Annexes..... 125

La violence conjugale est un phénomène social fort complexe qui touche des femmes, des hommes et des enfants provenant de toutes les classes de la société. Elle affecte, à court, à moyen et à long terme, le bien-être et la santé physique et mentale d'un bon nombre des personnes qui en subissent directement ou indirectement les conséquences. Sa complexité se répercute notamment dans la réponse sociétale nécessaire pour y faire face¹. Au Québec, comme dans plusieurs sociétés occidentales, des acteurs gouvernementaux de différents secteurs (santé, services sociaux, sécurité publique, justice, économie, condition féminine, travail, etc.) sont interpellés pour tenter de trouver des mesures à la fois globales et multidimensionnelles pour la prévenir et la freiner. Préalablement à toute démarche de prévention ou d'intervention, il importe de bien comprendre le phénomène et d'en mesurer l'ampleur. Il s'avère en effet essentiel de connaître le nombre de personnes impliquées et leurs caractéristiques, les facteurs de risque, les circonstances et les contextes entourant les gestes de violence posés et subis et la fréquence, la gravité et les conséquences de ces gestes. Pour savoir cela, il faut pouvoir compter sur des statistiques reposant sur des mesures fiables, valides et représentatives.

En 1995, le gouvernement du Québec se dote d'une Politique d'intervention en matière de violence conjugale, *Comprendre pour mieux agir*², dans laquelle il souligne l'importance d'accroître les connaissances pour mieux intervenir. Dans ce document, le gouvernement s'appuie sur les notions de rapports de domination et d'inégalités entre les femmes et les hommes pour aborder la violence conjugale « *sous l'angle de la violence exercée par les hommes envers les femmes [...]* ». On lit dans le document : « *La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs [...], qui comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie.* »

En tant qu'organisme statistique gouvernemental ayant pour mission de documenter de manière fiable et objective divers aspects de la société québécoise, Santé Québec – qui devient plus tard l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) – est mandaté, au début des années 1990, pour collaborer aux premières initiatives gouvernementales visant à mesurer la violence conjugale. Une première enquête exploratoire cherchant à construire un indicateur de la prévalence et de la gravité de la violence conjugale envers les femmes est alors développée dans le cadre de l'*Enquête sociale et de santé 1992-1993*. En 1998, une deuxième étude faite dans le cadre de l'*Enquête sociale et de santé* documente les comportements violents envers les conjointes dans les couples québécois³. À l'échelle canadienne, Statistique Canada mesure pour la première fois la violence conjugale faite aux femmes en 1993 par l'entremise de l'*Enquête sur la violence envers les femmes* (EVEF). Par la suite, ce sont essentiellement les enquêtes de victimisation faites par Statistique Canada qui permettent de poursuivre les travaux sur la mesure de la violence conjugale envers les femmes et les hommes, notamment avec les quatre cycles de l'*Enquête sociale générale* (ESG) (1999, 2004, 2009 et 2014).

Au cours des dernières années, au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde, les recherches empiriques et théoriques ont soulevé plusieurs questions quant à la façon de définir et de mesurer la violence conjugale⁴. Ces deux éléments ne font pas consensus autant dans les milieux universitaires et de recherche que dans les organisations qui œuvrent auprès des victimes et les organisations gouvernementales.

Avec la volonté de mieux appréhender le phénomène de la violence conjugale au Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux mandate l'ISQ pour recenser les principales mesures pouvant décrire la violence conjugale au Québec. L'objectif du Compendium sur la mesure de la violence conjugale au Québec est donc de présenter une sélection d'indicateurs récents permettant de documenter, à l'échelle du Québec, le phénomène de

1. A. K. BENDER (2016), "Ethics, Methods, and Measures in Intimate Partner Violence Research: The Current State of the Field", *Violence Against Women*, p. 1-32.
2. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1995), *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, Québec, 77 p. [En ligne] www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir_depister_contrer_Politique_VC.pdf (Consulté le 5 avril 2017).
3. D. A. RIOU, M. RINFRET-RAYNOR et S. CANTIN, avec la collaboration de P. CARIGNAN et de M. MESSIER (2003), *La violence envers les conjointes dans les couples québécois*, 1998, Montréal, Institut de la statistique du Québec.
4. A. K. BENDER (2016), *op. cit.*

la violence conjugale ou l'une ou l'autre de ses composantes, et ce, à partir de données provenant d'enquêtes et de données administratives.

L'intérêt d'utiliser les données provenant des enquêtes populationnelles repose essentiellement sur le fait qu'elles sont « représentatives », c'est-à-dire qu'elles permettent de produire des estimations que l'on peut généraliser à l'ensemble de la population. Cela est possible parce que l'échantillon, soit les individus invités à répondre aux questions, est sélectionné de façon aléatoire. En raison du fait que la probabilité d'être choisi est connue, il est possible d'attribuer un « poids » à chaque répondant pour produire une estimation que l'on peut généraliser à l'ensemble de la population visée par l'enquête. Les enquêtes sont cependant soumises aux déclarations des répondants qui, pour différentes raisons (honte, culpabilité, embarras, méfiance), ne seraient pas disposés à révéler une situation de violence conjugale. Ainsi, en raison de l'effet combiné des réponses « autodéclarées » et des considérations liées au devis de l'enquête (population cible, taille de l'échantillon, durée du questionnaire, etc.), il est reconnu que les données peuvent sous-estimer l'ampleur réelle de ce qu'elles tentent de mesurer.

En raison du fait qu'aucune enquête québécoise n'est réalisée sur la violence conjugale depuis 1998, seules les enquêtes canadiennes permettent de documenter la violence conjugale au Québec, notamment les cycles thématiques sur la victimisation de l'*Enquête sociale générale*. C'est de cette enquête que sont tirés le plus grand nombre d'indicateurs de ce compendium.

Les données administratives, quant à elles, proviennent d'organismes publics (hôpitaux, services de police, CISSS-CIUSSS⁵) ou d'organismes communautaires ou à but non lucratif (maisons d'hébergement). Ces données concernent des groupes de personnes qui font appel à des services d'aide ou d'intervention. Ces groupes sont donc constitués par « autosélection » et non de façon aléatoire. Ces données ne sont pas représentatives de l'ensemble de la population puisqu'elles concernent uniquement les personnes qui ont utilisé ces services.

De fait, il existe un consensus selon lequel ces données permettent d'obtenir un portrait partiel de la violence conjugale.

Plusieurs opposent les deux principales sources d'où proviennent les données concernant l'ampleur de la violence conjugale, soit les données d'enquêtes populationnelles et les données recueillies par les services de police. Dans le cas des premières, on critique les définitions utilisées pour construire les questionnaires et les échelles de mesure, les textes d'introduction ou de mises en contexte pour situer le répondant, la méthodologie, l'échantillonnage ou l'interprétation des données⁶. Quant aux données de source policière, on dénote un problème important de sous-couverture, notamment dû au fait que ces données sont compilées essentiellement à des fins administratives (du système judiciaire) et non pas à des fins de surveillance de la violence conjugale.

La sélection des indicateurs de ce compendium a été faite avec un souci de refléter la diversité des concepts utilisés et des sources disponibles pour documenter la violence conjugale au Québec. Au total, une quarantaine de fiches synthèses présentent les indicateurs retenus. Chaque fiche est conçue de façon à présenter le plus clairement possible ce que l'indicateur permet ou non de mesurer. Les fiches sont construites selon une grille d'analyse présentée à la page 11. Elles ont deux sections. La première section décrit sommairement la source d'information d'où est tiré l'indicateur, tandis que la deuxième section présente les éléments propres à l'indicateur lui-même, soit sa définition, les années disponibles, sa construction, son potentiel d'analyse ainsi que sa portée et ses limites. Chaque fiche présente aussi quelques références bibliographiques, la manière d'avoir accès à la source de données et un ou plusieurs tableaux statistiques. La sous-section Potentiel d'analyse permet de survoler quelques variables provenant de la même source de données et pouvant être d'intérêt dans l'analyse de la violence conjugale. La sous-section Portée et limites cherche à faire ressortir la spécificité de l'indicateur, sa pertinence et aussi ses lacunes ou certaines mises en garde devant être considérées au moment d'interpréter les résultats associés à celui-ci.

5. Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

6. A. MYHILL (2015), "Measuring Coercive Control: What Can We Learn From National Population Surveys?", *Violence Against Women*, vol. 21, n° 3, p. 355-375.

GRILLE D'ANALYSE

Cette grille d'analyse est utilisée pour présenter les indicateurs en lien avec la violence conjugale.

Composantes des fiches	Élément	Typologie
SOURCE		
Nom complet de la source		
Population visée	Après de qui les informations sont recueillies	
Type	Enquête populationnelle Données administratives	
Niveau géographique	National (Canada) Provincial Régional	
INDICATEUR		
Définition	Explication des termes et concepts utilisés pour constituer l'indicateur	
Année(s) disponible(s) ou fréquence	Période de référence	Au cours de la vie 5 dernières années 12 derniers mois Autre période de référence
Contenu	Unité statistique	Victime Personne avec comportements violents Enfant exposé Autre
	Forme de violence	Physique Sexuelle Psychologique Harcèlement Économique ou financière Autre
	Lien entre les personnes impliquées	Conjoint (ex-conjoint) marié ou de fait Petit ami (ancien petit ami) Autre partenaire intime
	Sévérité	Fréquence Gravité
	Contexte	Mutualité ou directionnalité de la violence Motivations sous-jacentes (contrôle, autodéfense, réciprocité) Utilisation d'une arme Sous l'effet de l'alcool ou de substances

Composantes des fiches	Élément	Typologie
INDICATEUR		
Contenu (suite)	Conséquence	Crainte pour sa vie Hospitalisation/consultation médicale Trouble de stress post-traumatique Décès
	Recherche d'aide ou utilisation de services	Hébergement d'urgence Consultation services sociaux Déclaration service police/judiciarisation Autre dévoilement (ami(e), ...)
Construction	Variables utilisées pour définir l'indicateur	
Potentiel d'analyse	Croisements possibles avec, par exemple : type d'union (conjoint de sexe opposé, conjoint de même sexe, ...), identité autochtone, revenu, niveau de scolarité, ...	
Portée et limites		
Référence		
Accès	Procédures à suivre pour accéder aux données	

SECTION A: VICTIMES

Unité statistique

Victimes **Personnes avec comportements violents** Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées **Sévérité** Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada en collaboration avec l'Agence de santé publique du Canada <i>Enquête canadienne sur l'expérience de la maternité 2006-2007</i>
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Femmes qui ont donné naissance (naissance simple) entre le 15 février et le 15 mai 2006 (provinces) ou entre le 1 ^{er} novembre 2005 et le 1 ^{er} février 2006 (territoires), et vivant avec leur bébé au moment de la collecte ¹ . La mère devait avoir au moins 15 ans au moment de la naissance du bébé et le bébé devait être né au Canada et y vivre avec sa mère. Les mères vivant dans les réserves des Premières Nations ou dans des logements collectifs étaient exclues.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et territoires

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence de la part d'un conjoint, mari ou copain au cours des deux dernières années. Cet indicateur réfère à l'ensemble de la population visée.
Année disponible :	2006
Construction :	<p>Les questions utilisées pour construire l'indicateur sont les suivantes :</p> <p>AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES, est-ce que quelqu'un...</p> <ul style="list-style-type: none"> • ... a menacé de vous frapper avec le poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser ? • ... vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser ? • ... vous a poussée, agrippée ou bousculée d'une façon qui aurait pu vous blesser ? • ... vous a giflée ? • ... vous a donné un coup de pied, mordue ou frappée avec son poing ? • ... vous a frappée avec un objet qui aurait pu vous blesser ? • ... vous a frappée ? • ... a tenté de vous étrangler ? • ... a utilisé ou a menacé d'utiliser un fusil ou un couteau pour vous blesser ? • ... vous a forcée à vous livrer à une activité sexuelle non désirée ? <p>Les réponses possibles à ces questions sont: oui; non. Pour chacune des questions, la personne a été victime de violence si la réponse est « oui ».</p>

1. La collecte de données a eu lieu à l'automne 2006.

Quel était votre lien avec la personne qui s'est montrée violente avec vous? Était-elle...

- ... votre conjoint, mari ou copain?
- ... un membre de la famille?
- ... un ami ou connaissance?
- ... un étranger?
- ... autre?

Selon l'indicateur, les femmes ayant subi au moins un des 10 gestes violents décrits par les questions sont considérées comme des femmes victimes de violence de la part du conjoint, mari ou copain.

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de la mère ou du ménage
 - Situations stressantes (déménagement, séparation ou divorce, la femme ou le conjoint a perdu son emploi, le conjoint ne voulait pas que la femme soit enceinte, ...)
 - Dépression postnatale
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une des rares enquêtes populationnelles documentant la violence commise dans un contexte de maternité.
 - Indicateur pouvant servir à mesurer l'exposition potentielle des enfants à la violence entre les adultes de la maison.
 - Le lien entre le geste violent (première série de questions) et la personne qui exerce cette violence (deuxième série) ne peut pas être établi clairement lorsque des réponses multiples sont données aux deux séries de questions qui composent cet indicateur.
- Référence :** Enquête canadienne sur l'expérience de la maternité 2006-2007
[Guide de l'utilisateur. EEM](#)
- Accès :** Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A1.1

Proportion de femmes ayant subi un ou plusieurs actes de violence de la part de leur conjoint, mari ou copain au cours des deux dernières années, Québec, 2006-2007

	%
Femmes victimes	10,4
Gestes subis pendant la grossesse ¹	25,1

1. Parmi les femmes ayant indiqué avoir subi des actes de violence au cours des deux dernières années.

Source : Agence de la santé publique du Canada, *Enquête canadienne sur l'expérience de la maternité 2006-2007*.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Institut de la statistique du Québec <i>Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ)</i>
Type :	Enquête longitudinale (autodéclaration)
Population visée :	Il s'agit d'un échantillon représentatif des enfants (naissances simples sauf grands-prématurés ¹) nés de mères vivant au Québec en 1997-1998, à l'exception de ceux dont la mère vivait dans les régions sociosanitaires Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James et ceux dont la mère vivait sur des réserves indiennes. Le premier volet de l'ELDEQ a été réalisé en 1998 (soit la première année de la phase I) auprès d'une cohorte de 2 120 nourrissons québécois. Ceux-ci ont fait l'objet d'un suivi annuel de l'âge de 5 mois à l'âge d'environ 4 ans. Deux autres phases ont permis de suivre les enfants jusqu'à l'âge de 17 ans ² .
Niveau géographique :	Province de Québec

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence au sein d'une relation amoureuse au cours des 12 derniers mois. Cet indicateur réfère aux jeunes de la population visée ayant eu au moins un chum ou une blonde au cours des 12 derniers mois.
Années disponibles :	2013 et 2015
Construction :	Les questions portant sur la violence dans les relations amoureuses proviennent de l' <i>Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011</i> . En pensant aux chums ou blondes que tu as eus AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, indique à quel point les énoncés suivants décrivent l'une ou l'autre de tes relations : <ul style="list-style-type: none"> • Il (elle) m'a critiqué(e) méchamment sur mon apparence physique, il (elle) m'a insulté(e) devant des gens, m'a rabaissé(e). • Il (elle) a contrôlé mes sorties, mes conversations électroniques, mon cellulaire, il (elle) m'a empêché(e) de voir mes ami(e)s. • Il (elle) m'a forcé(e) à l'embrasser, à le (la) caresser alors que je ne voulais pas. • Il (elle) m'a lancé un objet qui aurait pu me blesser. • Il (elle) m'a agrippé(e) (« poigné » les bras), m'a poussé(e), m'a bousculé(e). • Il (elle) m'a donné une claque. • Il (elle) m'a blessé(e) avec ses poings, ses pieds, un objet ou une arme. • Il (elle) m'a forcé(e) à avoir des attouchements ou une relation sexuelle alors que je ne voulais pas.

1. Il s'agit des enfants pour lesquels la durée de gestation était de moins de 24 semaines.

2. La quatrième phase de l'ELDEQ comptera une collecte en 2017 et en prévoit deux ou trois autres par la suite. Cette phase, en continuité avec les trois précédentes, vise à suivre les jeunes pendant leur passage vers la vie adulte (de 19 à 25 ans).

Les catégories de réponse pour ces questions sont : jamais vrai ; parfois vrai ; souvent vrai. Pour chacune des questions, le jeune a subi de la violence si la réponse est « parfois vrai » ou « souvent vrai ».

Selon l'indicateur, les jeunes ayant déclaré avoir subi au moins un des huit gestes décrits par les questions sont considérés comme des jeunes ayant subi de la violence dans une relation amoureuse.

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques du jeune ou de ses parents
 - Parcours de vie et développement du jeune depuis l'enfance
 - Pensées et idées suicidaires
 - Problèmes reliés aux jeux
 - Santé mentale³
 - Victimisation, membre de gang de rue
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Violence dans un contexte conjugal vécue par au moins un parent
 - Violence infligée au sein d'une relation amoureuse
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une étude longitudinale permettant de suivre les mêmes jeunes à travers le temps et donc de faire des liens avec les parcours de vie.
 - Un autre indicateur permet de documenter la violence infligée par le jeune.
 - Le fait d'avoir deux cycles d'enquête avec la même question pour les mêmes personnes est un avantage ; toutefois, la période de référence de l'indicateur étant « les 12 derniers mois », il y a un bris temporel puisque deux années séparent les cycles de l'enquête.
 - L'ensemble des partenaires amoureux des jeunes au cours de la période visée de 12 mois sont pris en compte. Ainsi, même si le jeune a eu plusieurs relations amoureuses au cours de cette période, il est seulement possible de savoir qu'au moins une d'entre elles constituait une relation violente.
- Référence :** [Étude longitudinale du développement des enfants du Québec](#)
- Accès :** Adresser une demande au Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) à l'aide de son site Web [www.stat.gouv.qc.ca/sad/acces_microdonnees.htm] ou par téléphone (514 343-2299).

Tableau A2.1
Proportion de jeunes¹ ayant subi de la violence dans une relation amoureuse au cours des 12 derniers mois selon le sexe, Québec, 2013 et 2015

	Sexes réunis	Masculin	Féminin
	%		
2013			
Oui ²	24,7	19,9	29,2
Non	75,3	80,1	70,8
2015			
Oui ²	27,5	20,1	33,9
Non	72,5	79,9	66,1

1. Jeunes nés au Québec en 1997-1998.

2. Le « oui » correspond à ceux qui ont répondu « parfois vrai » ou « souvent vrai » à au moins un des items retenus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec 1998-2015*.

3. Items issus du questionnaire sur la Santé mentale et l'Inadaptation à l'Adolescence (MIA).

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Institut de la statistique du Québec <i>Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ)</i>
Type :	Enquête longitudinale (autodéclaration)
Population visée :	Il s'agit d'un échantillon représentatif des enfants (naissances simples sauf grands-prématurés ²) nés de mères vivant au Québec en 1997-1998, à l'exception de ceux dont la mère vivait dans les régions sociosanitaires Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James et ceux dont la mère vivait sur des réserves indiennes. Le premier volet de l'ELDEQ a été réalisé en 1998 (soit la première année de la phase I) auprès d'une cohorte de 2 120 nourrissons québécois. Ceux-ci ont fait l'objet d'un suivi annuel de l'âge de 5 mois à l'âge d'environ 4 ans. Deux autres phases ont permis de suivre les enfants jusqu'à l'âge de 17 ans ³ .
Niveau géographique :	Province de Québec

INDICATEUR

Définition :	Avoir été frappée, giflée, avoir reçu un coup de pied ou avoir été blessée d'une autre façon physiquement par le mari/conjoint/partenaire, l'ex-mari/ex-conjoint/ex-partenaire ou l'ami de cœur, au cours des 12 derniers mois ⁴ . Cet indicateur concerne les mères ⁵ d'enfants de la population visée.
Années disponibles ⁶ :	2001, 2002, 2003, 2006, 2008, 2010 et 2011
Construction :	AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ⁷ , avez-vous été frappée, giflée, reçu un coup de pied ou été blessée physiquement par quelqu'un ? Par qui avez-vous été blessée physiquement ? <ul style="list-style-type: none"> • Mari/conjoint/partenaire • Ex-mari/ex-conjoint/ex-partenaire • Ami de cœur (chum) • Autre, précisez...

1. Un indicateur similaire peut, pour les années 2001, 2002, 2003, 2008 et 2011, être construit pour les pères. Toutefois, les effectifs trop faibles pour certaines de ces années ne permettent pas de produire des estimations précises.

2. Il s'agit des enfants pour lesquels la durée de gestation était de moins de 24 semaines.

3. La quatrième phase de l'ELDEQ comptera une collecte en 2017 et en prévoit deux ou trois autres par la suite. Cette phase, en continuité avec les trois précédentes, vise à suivre les jeunes pendant leur passage vers la vie adulte (de 19 à 25 ans).

4. En 2002, la période de référence était les trois derniers mois.

5. Il peut s'agir de la conjointe du père.

6. Les données pour les années 2008, 2010 et 2011 sont disponibles mais ne sont pas pondérées; ils ne représentent donc pas la population visée, mais l'échantillon répondant. Ainsi, une demande spéciale devra être faite pour obtenir les résultats pondérés.

7. En 2002, la période de référence était les trois derniers mois.

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques de l'enfant ou des parents
 - Comportement vis-à-vis du jeu
 - Pratiques parentales (positives, coercitives, conséquentes, intrusives)
 - Comportement violent du jeune à l'adolescence dans ses relations amoureuses (2013-2015)
 - Comportement de l'enfant
 - Niveau des symptômes dépressifs ; anxiété
 - Sentiment de contrôle
 - Capital social
 - Fonctionnement familial
 - Niveau de suffisance du revenu
 - Indice de manque d'argent
 - Insécurité alimentaire
 - Consommation d'alcool, de drogues, de médicaments, de tabac
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une étude longitudinale permettant de suivre les mêmes jeunes (et leurs figures parentales dans ce cas-ci) à travers le temps et donc de faire des liens avec les parcours de vie.
 - La période de référence de l'indicateur n'est pas la même pour toutes les années de collecte, ce qui rend plus difficile la comparaison des résultats dans le temps.
 - La composition des familles peut changer à travers le temps. Ainsi, la figure maternelle peut ne pas être la même (même si, pour la majorité, elle correspond aux mères biologiques).
 - Les personnes violentes ne sont pas nécessairement identifiées. On ne peut donc pas toujours savoir si la personne qui est violente est la même d'une année d'enquête à l'autre.
 - Une partie du temps n'est pas couverte puisque les périodes de référence de l'indicateur ne correspondent pas au temps écoulé entre les années d'enquête.
- Référence :** [Étude longitudinale du développement des enfants du Québec](#)
- Accès :** Adresser une demande au Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) à l'aide de son site Web [www.stat.gouv.qc.ca/sad/acces_microdonnees.htm] ou par téléphone (514 343-2299).

Tableau A3.1
Proportion de mères¹ ayant été blessées physiquement dans un contexte conjugal², Québec, 2001, 2002, 2003 et 2006

	%
2001	2,9 *
2002 ³	1,6 *
2003	1,9 *
2006	0,8 **

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Mères d'enfants nés au Québec en 1997-1998.

2. Correspond aux mères qui ont subi de la violence physique et qui ont répondu à au moins un des trois choix de réponse suivants : mari/conjoint/partenaire ; ex-mari/ex-conjoint/ex-partenaire ; ami de cœur (chum).

3. Au cours des trois derniers mois.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec 1998-2015*.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sur les maisons d'hébergement</i>
Type :	Recensement
Population visée :	L'ensemble des établissements résidentiels qui offrent des services aux femmes qui demandent à être hébergées en raison de situations de violence ou pour d'autres raisons.

INDICATEUR

Définition :	Résider dans un établissement offrant des services aux femmes ¹ principalement pour des raisons de violence de la part du conjoint (légalement marié), conjoint de fait, ex-conjoint, ex-conjoint de fait, amoureux ou ancien amoureux. Cet indicateur réfère aux femmes qui séjournent dans un établissement résidentiel (voir population visée) au moment de l'enquête.
Fréquence :	Aux deux ans (depuis 1999-2000)
Construction :	Les questions s'adressent au représentant de l'établissement ² . <ul style="list-style-type: none"> • Du nombre total de résidents dans votre établissement le « date de référence », à midi, combien de femmes étaient là principalement pour des raisons de violence (violence physique, violence sexuelle, exploitation financière, violence psychologique, menaces, harcèlement, traite de personnes)? <p>Les catégories de réponse pour cette question sont : conjoint (légalement marié); conjoint de fait; ex-conjoint; ex-conjoint de fait; amoureux (couple n'habitant pas ensemble); ancien amoureux; personne apparentée (parent, enfant, autre); ami ou connaissance; fournisseur de soins; symbole d'autorité; autre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquez le nombre de femmes résidentes selon la relation avec l'agresseur pour le « date de référence », à midi.
Potential d'analyse :	- Âge des femmes - Responsabilités parentales des femmes
Portée et limites :	- Indicateur provenant d'un recensement canadien des services résidentiels offerts aux victimes de violence familiale. - L'indicateur concerne uniquement les femmes qui ont séjourné dans une maison d'hébergement; il y a donc un sous-dénombrement par rapport au nombre de femmes victimes de violence dans la population totale. - La mesure réfère à une seule date au cours d'une année. Il ne s'agit donc pas d'une mesure annuelle des femmes hébergées. - Le nombre de femmes hébergées reflète le nombre de places disponibles dans les maisons d'hébergement. Ainsi, les femmes n'ayant pu être hébergées par manque de place ne sont pas comptabilisées.

1. Statistique Canada envisage une façon de documenter les services offerts aux hommes à partir de l'enquête.

2. La formulation des questions et les catégories de réponse présentées dans cette fiche proviennent du questionnaire 2013-2014 et peuvent avoir légèrement changé par rapport aux versions précédentes du questionnaire.

Référence : [Enquête sur les maisons d'hébergement](#)

Accès : Soumettre une proposition de recherche à Statistique Canada en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.statcan.gc.ca/fra/cdr/process].

Tableau A4.1

Nombre et proportion de femmes en maison d'hébergement pour des raisons de violence dans un contexte conjugal selon la raison principale, Québec, 2010, 2012 et 2014

Raison principale	le 15 avril 2010		le 18 avril 2012		le 16 avril 2014	
	n	%	n	%	n	%
Pour fuir une situation de violence	613	66,8	650	70,9	622	73,5
Autre raison	305	33,2	267	29,1	224	26,5
Total	918	100,0	917	100,0	846	100,0

Sources : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête sur les maisons d'hébergement de 2009-2010, 2011-2012 et 2013-2014*.

Tableau A4.2

Nombre et proportion de femmes en maison d'hébergement qui fuient une situation de violence selon le lien avec l'agresseur, Québec, 2010, 2012 et 2014

Lien	le 15 avril 2010		le 18 avril 2012		le 16 avril 2014	
	n	%	n	%	n	%
Conjoint de fait	242	39,5	278	42,8	233	37,5
Conjoint marié	148	24,1	135	20,8	139	22,3
Ex-conjoint de fait	57	9,3	46	7,1	57	9,2
Ex-conjoint marié	57	9,3	66	10,2	58	9,3
Partenaire amoureux	21	3,4	28	4,3	12	1,9
Ex-partenaire amoureux	8	1,3	10	1,5	9	1,4
Personne apparentée	20	3,3	39	6	34	5,5
Autre ¹	20	3,3	29	4,5	16	2,6
Inconnu	40	6,5	19	2,9	64	10,3
Total	613	100,0	650	100,0	622	100,0

1. Comprend les fournisseurs de soins, les amis, les connaissances, les symboles d'autorité et les liens non indiqués.

Sources : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête sur les maisons d'hébergement de 2009-2010, 2011-2012 et 2013-2014*.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Institut de la statistique du Québec <i>Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011</i>
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	L' <i>Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011</i> (EQSJS) porte sur la population des élèves du secondaire inscrits au secteur des jeunes dans les écoles québécoises à l'automne 2010. Sont exclus notamment les centres de formation professionnelle, les écoles des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik ainsi que les écoles comptant 30 % ou plus d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
Niveaux géographiques :	Province de Québec et régions sociosanitaires (RSS) ¹

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence au sein d'une relation amoureuse au cours des 12 derniers mois. Cet indicateur réfère aux élèves du secondaire étant « sorti » avec un garçon ou une fille au cours des 12 derniers mois.
Années disponibles :	2010-2011 (2016-2017, à venir)
Construction :	Les questions en lien avec la violence dans les relations amoureuses proviennent de l' <i>Enquête sur le bien-être des jeunes Montréalais</i> ² et sont largement inspirées de l' <i>Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999</i> (ESSEA) ³ . Les questions sur la violence physique sont inspirées des <i>Conflict Tactics Scales</i> (CTS) ⁴ . En pensant aux garçons ou aux filles avec qui tu es sorti(e) AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, indique combien de fois il t'est arrivé de vivre les situations suivantes dans l'une ou l'autre de tes relations : <ul style="list-style-type: none"> • Il (elle) m'a critiqué(e) méchamment sur mon apparence physique, il (elle) m'a insulté(e) devant des gens, m'a rabaissé(e). • Il (elle) a contrôlé mes sorties, mes conversations électroniques, mon cellulaire, il (elle) m'a empêché(e) de voir mes ami(e)s. • Il (elle) m'a forcé(e) à l'embrasser, à le (la) caresser alors que je ne voulais pas. • Il (elle) m'a lancé un objet qui aurait pu me blesser. • Il (elle) m'a agrippé(e) (« poigné » les bras), m'a poussé(e), m'a bousculé(e). • Il (elle) m'a donné une claque.

1. À noter que huit régions ont choisi d'accroître la taille de l'échantillon de base afin d'obtenir une bonne précision à l'échelle de leurs réseaux locaux de services (RLS) ou de leurs commissions scolaires (CS) (pour les RLS : Capitale-Nationale, Mauricie et Centre-du-Québec, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches, Lanaudière et Montérégie ; pour les CS : Estrie et Chaudière-Appalaches).

2. H. RIBERDY, et M. TOURIGNY (2009), *Enquête sur le bien-être des jeunes Montréalais. Rapport thématique N° 3. Violence et fréquentations amoureuses au secondaire : coup d'œil à Montréal*, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Direction de santé publique, 40 p.

3. J. AUBIN, et autres (2002), *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 520 p.

4. H. RIBERDY, et M. TOURIGNY, *op. cit.*

- Il (elle) m'a blessé(e) avec ses poings, ses pieds, un objet ou une arme.
- Il (elle) m'a forcé(e) à avoir des attouchements ou une relation sexuelle alors que je ne voulais pas.

Les catégories de réponse pour ces questions sont : jamais ; 1 fois ; 2 fois ; 3 fois ou plus. Pour chacune des questions, l'élève a subi de la violence si la réponse est « 1 fois », « 2 fois » ou « 3 fois ou plus ».

Selon l'indicateur, les jeunes ayant déclaré avoir subi au moins un des huit gestes décrits par les questions sont considérés comme des jeunes ayant subi de la violence dans une relation amoureuse.

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques du jeune, des parents ou du ménage
 - Indicateurs de l'environnement social (famille, amis, école)
 - Estime de soi, détresse psychologique, comportements d'agressivité
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Violence infligée
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une vaste enquête récurrente, faite à des fins de surveillance de l'état de santé des jeunes. Celle-ci permet de joindre environ 65 000 jeunes du secondaire dans 500 écoles à travers le Québec.
 - Indicateur permettant d'obtenir non seulement l'absence ou la présence de violence, mais aussi la fréquence de chacun des gestes violents.
 - Un autre indicateur permet de documenter la violence infligée par le jeune.
- Référence :** [Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire](#)
- Accès :** Adresser une demande au Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) à l'aide de son site Web [www.stat.gouv.qc.ca/sad/acces_microdonnees.htm] ou par téléphone (514 343-2299).
- Par l'Infocentre de santé publique; l'accès (au moyen du RTSS) est réservé aux intervenants du réseau de la santé [www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca/].

Tableau A5.1
Proportion d'élèves ayant subi de la violence dans une relation amoureuse selon la forme de violence et le sexe, élèves du secondaire ayant eu au moins une relation amoureuse au cours des 12 derniers mois, Québec, 2010-2011

	%
Sexes réunis	30,5
Garçons	24,8 ^a
Filles	35,9 ^a
Psychologique	21,8
Garçons	16,9 ^a
Filles	26,6 ^a
Physique	12,1
Garçons	13,3 ^a
Filles	11,0 ^a
Sexuelle	9,9
Garçons	5,1 ^a
Filles	14,5 ^a

Note : Pour une forme de violence donnée, le même exposant exprime une différence significative selon le sexe au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*.

Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années. L'indicateur réfère aux personnes actuellement mariées ou en union libre OU aux personnes ayant été en contact avec un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	La violence physique et sexuelle subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) est mesurée par Statistique Canada dans l'ESG à l'aide des Conflict Tactics Scales (CTS) ; il s'agit d'un outil largement inspiré des travaux de Straus ^{2,3} . L'indicateur repose sur deux séries de 11 questions. Un indicateur relatif au(à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus ⁴ .

1. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, est-ce que votre conjoint/conjointe...
2. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, est-ce que votre ex-conjoint/ex-conjointe...

Violence physique :

- ... a menacé de vous frapper avec le poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser ?
- ... vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser ?
- ... vous a poussé(e), empoigné(e) ou bousculé(e) d'une façon qui aurait pu vous blesser ?
- ... vous a giflé(e) ?
- ... vous a donné un coup de pied, mordu(e) ou donné un coup de poing ?
- ... vous a frappé(e) avec un objet qui aurait pu vous blesser ?
- ... vous a battu(e) ?

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Vous pouvez consulter le résumé des changements à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getMainChange&id=148641.

2. M. A. STRAUS, S. L. HAMBY, S. BONEY-McCOY et D. B. SUGARMAN (1996), "The Revised Conflict Tactics Scales (CTS2)", *Journal of family issues*, vol. 17, n° 3, p. 283-316.

3. M. A. STRAUS (1979), "Measuring intrafamily conflict and violence: The Conflict Tactics (CT) Scales", *Journal of Marriage and Family*, vol. 41, n° 1, p. 75-88.

4. Ces deux séries de questions ont permis de construire deux indicateurs différents : « Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années » et « Incident violent le plus grave subi de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) ».

- ... a tenté de vous étrangler?
- ... a utilisé ou menacé d'utiliser une arme à feu ou un couteau contre vous?

Violence sexuelle :

- ... vous a forcé(e) à vous livrer à une activité sexuelle non désirée, en vous menaçant, en vous maintenant en place ou en vous brutalisant?
- ... vous a obligé(e) à vous livrer à une activité sexuelle à laquelle vous ne pouviez pas consentir, c'est-à-dire que vous étiez sous l'effet d'une drogue, de l'alcool ou manipulé(e) ou forcé(e) d'une façon autre que physiquement?⁵

Les réponses possibles à ces questions sont: oui; non. Pour chacune des questions, la personne a été victime de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) si la réponse est « oui ».

Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à au moins une question des deux séries sont considérées comme des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).

Potentiel d'analyse :

- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁶
- Violence vécue au cours de l'enfance
- Victimisation criminelle
- Consommation d'alcool ou de drogues
- Incapacités physiques ou mentales
- Sentiment de sécurité face à la criminalité
- Bien-être subjectif
- Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
- Perception de la santé physique et mentale

Portée et limites :

- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes non signalés à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
- En 2014, une deuxième question sur la violence sexuelle a été ajoutée; elle documente les moyens autres que physiques pour commettre une agression sexuelle.
- Des vérifications ont permis de conclure que l'ajout d'une question dans la construction de l'indicateur de 2014 n'a pas eu d'effet sur celui-ci. L'indicateur est donc comparable à celui des cycles précédents; il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.
- Lors des prochains cycles de l'*ESG-Victimisation*, des analyses seront nécessaires afin de s'assurer que l'indicateur demeure comparable à celui des cycles précédents. Dans le cas où ces analyses permettraient de conclure à un effet sur l'indicateur, il faudrait exclure la nouvelle question lors de la construction de l'indicateur afin que ce dernier reste comparable.

Références :

[Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)

CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.

Accès :

Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

5. Nouvelle question dans l'ESG de 2014.

6. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

Tableau A6.1

Population estimée et proportion de victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années, selon le sexe de la victime et le lien avec la personne ayant commis les gestes violents, Québec, 1999, 2004, 2009 et 2014

Lien avec la personne ayant commis les gestes violents	1999		2004		2009		2014	
	Pe (k)	IC 95 %	Pe (k)	IC 95 %	Pe (k)	IC 95 %	Pe (k)	IC 95 %
Conjoint¹								
Sexes réunis	129,8	[104,1; 155,5]	106,4	[80,1; 132,7]	134,9	[99,4; 170,4]	88,2*	[60,6; 115,7]
Hommes	76,2	[61,1; 97,7]	58,1*	[37,4; 78,8]	83,2*	[55,2; 111,2]	57,6*	[33,9; 81,4]
Femmes	53,5*	[42,9; 71,1]	48,3*	[30,5; 66,0]	51,7*	[32,6; 70,8]	30,5*	[17,0; 44,1]
Ex-conjoint²								
Sexes réunis	186,9[†]	[149,9; 216,6]	138,9[†]	[111,4; 166,3]	109,1	[85,1; 133,2]	71,7	[51,5; 91,8]
Hommes	73,7 [†]	[59,1; 92,8]	52,7*	[35,3; 70,1]	34,8*	[21,7; 47,9]	27,9*	[15,7; 40,2]
Femmes	113,3 [†]	[90,9; 135,3]	86,2 [†]	[66,8; 105,5]	74,3	[53,9; 94,8]	43,7*	[28,2; 59,3]
Conjoint ou ex-conjoint								
Sexes réunis	311,8[†]	[250,1; 354,6]	238,3[†]	[203,6; 273,1]	242,4[†]	[200,6; 284,2]	159,8	[126,1; 193,6]
Hommes	145,0 [†]	[116,3; 173,7]	103,9	[78,9; 128,8]	118,0	[88,6; 147,4]	85,5*	[58,9; 112,2]
Femmes	166,8 [†]	[133,8; 199,2]	134,5 [†]	[108,6; 160,4]	124,4 [†]	[96,7; 152,1]	74,3	[54,2; 94,4]
	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %
Conjoint³								
Sexes réunis	3,5[†]	[2,8; 4,3]	2,8[†]	[2,2; 3,6]	3,3[†]	[2,5; 4,3]	2,1*	[0,9; 2,3]
Hommes	4,1 [†]	[3,0; 5,4]	3,0*	[2,0; 4,2]	3,9*	[2,7; 5,5]	2,7*	[1,5; 2,9]
Femmes	3,0*	[2,1; 4,2]	2,6*	[1,7; 3,8]	2,6*	[1,8; 3,8]	1,5*	[1,7; 4,1]
Ex-conjoint⁴								
Sexes réunis	22,2[†]	[18,7; 25,7]	14,4[†]	[11,9; 17,0]	12,5	[9,9; 15,2]	9,2	[7,0; 12,0]
Hommes	19,7 [†]	[14,8; 25,4]	11,8*	[8,5; 15,9]	9,2*	[6,1; 13,2]	7,5*	[4,6; 11,4]
Femmes	24,3 [†]	[19,6; 29,0]	16,7	[13,5; 20,4]	15,0	[11,3; 19,4]	10,8*	[7,5; 15,1]
Conjoint ou ex-conjoint								
Sexes réunis	7,4[†]	[6,4; 8,4]	5,4[†]	[4,6; 6,2]	5,3[†]	[4,4; 6,2]	3,5	[2,8; 4,3]
Hommes	6,9 [†]	[5,6; 8,4]	4,7	[3,6; 5,9]	5,1	[3,9; 6,5]	3,7*	[2,7; 5,1]
Femmes	7,9 [†]	[6,4; 9,6]	6,1 [†]	[5,0; 7,3]	5,5 [†]	[4,4; 6,9]	3,3	[2,4; 4,2]

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

† Estimation significativement différente de celle de 2014 au seuil de 0,05.

IC Intervalle de confiance.

k En milliers

Pe Population estimée

1. Comprend les conjoints mariés ou en union libre.

2. Comprend les conjoints séparés d'un mariage ou d'une union libre, ainsi que les conjoints divorcés ayant eu des contacts au cours des cinq dernières années.

3. Parmi les conjoints mariés ou en union libre.

4. Parmi les conjoints séparés d'un mariage ou d'une union libre, ainsi que les conjoints divorcés ayant eu des contacts au cours des cinq dernières années.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 1999, 2004, 2009 et 2014*, fichiers maîtres, adaptés par l'Institut de la statistique du Québec.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014²</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence psychologique, physique ou sexuelle de la part d'un(e) partenaire amoureux(se) au cours des cinq dernières années. L'indicateur réfère aux personnes qui ont été en couple au cours des cinq dernières années, ou à celles qui cohabitent avec leur conjoint depuis moins de cinq ans.
Année disponible :	2014 (2019, à déterminer)
Construction :	L'indicateur repose sur trois questions. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES : Violence psychologique : <ul style="list-style-type: none"> ... est-ce qu'une personne avec qui vous étiez en couple a tenté de limiter vos contacts avec votre famille ou vos amis, vous a dit des paroles blessantes ou a menacé de vous faire mal ou à l'un de vos proches? Violence physique : <ul style="list-style-type: none"> ... avez-vous subi de la violence physique de la part d'une personne avec qui vous étiez en couple? La violence physique peut inclure des gestes tels que frapper, lancer un objet pour blesser, pousser, empoigner, gifler, mordre, donner un coup de poing, menacer avec une arme, étrangler. Violence sexuelle : <ul style="list-style-type: none"> ... avez-vous subi de la violence sexuelle de la part d'une personne avec qui vous étiez en couple? La violence sexuelle peut inclure des gestes tels que forcer une personne à se livrer à une activité sexuelle non désirée en la menaçant, en la maintenant en place ou en la brutalisant ou forcer la personne à une activité sexuelle alors qu'elle n'est pas en mesure de consentir. <p>Les réponses possibles à la première question (violence psychologique) sont: oui; non; n'a pas été en couple au cours des cinq dernières années. Pour cette question, la personne a été victime de violence de la part d'un(e) partenaire amoureux(se) si la réponse est « oui ».</p>

1. Nouveau contenu dans l'ESG de 2014.

2. L'*Enquête sociale générale* de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Vous pouvez consulter le résumé des changements à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getMainChange&Id=148641.

Seules les personnes ayant répondu « oui » ou « non » à la première question répondent aux deux autres questions. Les réponses possibles à ces dernières questions sont : oui ; non. Pour chacune des questions, la personne a été victime de violence de la part d'un(e) partenaire amoureux(se) si la réponse est « oui ».

Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à au moins une des trois questions sont considérées comme des victimes de violence de la part d'un(e) partenaire amoureux(se).

Potentiel d'analyse :

- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes³
- Violence vécue au cours de l'enfance
- Victimisation criminelle
- Consommation d'alcool ou de drogues
- Incapacités physiques ou mentales
- Sentiment de sécurité face à la criminalité
- Bien-être subjectif
- Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
- Perception de la santé physique et mentale

Portée et limites :

- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
- Si le module est maintenu lors du prochain cycle de l'enquête, l'indicateur permettra de mesurer l'évolution de la problématique dans le temps.
- Les données obtenues pourraient faire référence à des incidents déjà mentionnés dans l'indicateur « Victime de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) ».
- La manière dont sont posées les questions de cet indicateur (évoquer directement le fait de subir une forme de violence et proposer subséquemment une énumération non exhaustive des gestes violents possibles) laisse davantage de place à l'interprétation par le répondant comparativement au fait d'être questionné sur chacun des gestes violents proposés par les Conflict Tactics Scales (CTS)⁴.

Références :

[Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)

CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.

Accès :

Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

3. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

4. Pour plus d'informations sur les gestes violents documentés par les CTS, voir la fiche de l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».

Tableau A7.1

Population estimée et proportion de victimes de violence de la part d'un(e) partenaire amoureux(se)¹ au cours des cinq dernières années, selon le sexe de la victime et la forme de violence subie, Québec, 2014

	Pe (k)	IC 95 %	%	IC 95 %
Violence psychologique				
Sexes réunis	169,8	[136,8 ; 202,9]	6,7	[5,4 ; 8,0]
Hommes	63,6*	[44,3 ; 83,0]	5,1*	[3,7 ; 6,9]
Femmes	106,2	[79,0 ; 133,5]	8,1†	[6,2 ; 10,4]
Violence physique				
Sexes réunis	78,3	[56,6 ; 100,0]	3,1	[2,3 ; 4,0]
Hommes	28,5*	[16,8 ; 40,3]	2,3*	[1,5 ; 3,4]
Femmes	49,8*	[31,8 ; 67,8]	3,8*	[2,6 ; 5,4]
Violence sexuelle				
Sexes réunis	25,1**	[12,1 ; 38,1]	1,0**	[0,5 ; 1,6]
Hommes	x	...	x	...
Femmes	x	...	x	...
Violence physique ou sexuelle²				
Sexes réunis	89,2	[65,8 ; 112,7]	3,5	[2,7 ; 4,5]
Hommes	30,9*	[18,6 ; 43,2]	2,5*	[1,6 ; 3,7]
Femmes	58,4*	[38,4 ; 78,4]	4,5*	[3,1 ; 6,3]
Au moins une des trois formes de violence³				
Sexes réunis	203,0	[167,1 ; 239,0]	8,0	[6,6 ; 9,4]
Hommes	76,5	[56,1 ; 96,9]	6,2	[4,7 ; 8,0]
Femmes	126,5	[96,5 ; 156,5]	9,7	[7,6 ; 12,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

... N'ayant pas lieu de figurer.

IC Intervalle de confiance.

† Estimation significativement différente de celle des hommes au seuil de 0,05.

k En milliers

Pe Population estimée

x Donnée confidentielle (risque de divulgation en raison de petits nombres).

1. Parmi les personnes qui ont été en couple au cours des cinq dernières années ou celles qui cohabitent avec leur conjoint depuis moins de cinq ans.

2. Avoir subi de la part d'un(e) partenaire amoureux(se) de la violence physique ou sexuelle. Statistique Canada utilise ces deux formes de violence pour définir la violence conjugale.

3. Avoir subi de la part d'un(e) partenaire amoureux(se) au moins une des trois formes de violence, soit psychologique, physique ou sexuelle.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Unité statistique

Victimes **Personnes avec comportements violents** Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence **Lien entre les personnes impliquées** Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des 12 derniers mois. L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus ² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries d'une seule question; un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. <ol style="list-style-type: none"> Vous avez répondu « oui » à au moins une des dernières questions³ traitant de la violence physique et sexuelle de la part de votre conjoint(e) actuel(le). Vous avez répondu « oui » à au moins une des dernières questions⁴ traitant de la violence physique et sexuelle de la part d'un(e) ex-conjoint(e). <ul style="list-style-type: none"> Parmi ces incidents, combien se sont produits dans les 12 derniers mois? <p>La réponse à cette question est un nombre d'incidents violents de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) compris entre 0 et 995. La personne a été victime de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e), au cours des 12 derniers mois, si la réponse est un nombre plus élevé que 0.</p> <p>Selon l'indicateur, les personnes ayant déclaré avoir subi un nombre d'incidents violents supérieur à 0 au cours des 12 derniers mois sont considérées comme des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des 12 derniers mois.</p>

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Vous pouvez consulter le résumé des changements à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getMainChange&Id=148641.

2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».

3. Ces questions composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) » et font référence à 11 gestes violents de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le).

4. Ces questions composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) » et font référence à 11 gestes violents de la part d'un(e) ex-conjoint(e).

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁵
 - Violence vécue au cours de l'enfance
 - Victimisation criminelle
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Incapacités physiques ou mentales
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
 - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
 - Perception de la santé physique et mentale
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.
 - Cet indicateur ne permet pas d'identifier la nature des gestes violents subis de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des 12 derniers mois.
 - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse pour le Québec.
- Références :** [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.
- Accès :** Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A8.1

Proportion de victimes de violence subie de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des 12 derniers mois, selon le sexe de la victime et le lien avec la personne ayant commis les gestes violents, Québec, 1999, 2004, 2009 et 2014

	1999		2004		2009		2014	
	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %
Conjoint¹								
Sexes réunis	1,6*	[1,1; 2,2]	1,1*	[0,8; 1,7]	1,3	[0,9; 2,0]	0,9*	[0,5; 1,4]
Ex-conjoint²								
Sexes réunis	5,8*	[4,0; 8,2]	4,7*	[3,1; 6,8]	3,3*	[2,1; 5,0]	F	...
Conjoint ou ex-conjoint								
Sexes réunis	2,5†	[1,9; 3,2]	1,7	[1,0; 2,5]	1,8	[0,9; 2,5]	1,2*	[0,7; 2,0]
Hommes	2,1*	[1,4; 3,0]	1,6*	[1,2; 2,4]	1,6*	[1,4; 3,0]	1,2**	[0,6; 2,0]
Femmes	3,0*	[2,2; 4,1]	1,7*	[1,2; 2,2]	2,1*	[1,3; 2,4]	1,1**	[0,8; 1,7]

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25% et 33%; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

... N'ayant pas lieu de figurer.

F Coefficient de variation supérieur à 33%; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

† Estimation significativement différente de l'estimation de 2014 au seuil de 0,05.

1. Comprend les conjoints mariés ou en union libre.

2. Comprend les conjoints séparés d'un mariage ou d'une union libre, ainsi que les conjoints divorcés ayant eu des contacts au cours des cinq dernières années.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 1999, 2004, 2009 et 2014*, fichiers maîtres, adaptés par l'Institut de la statistique du Québec.

5. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence psychologique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e). L'indicateur réfère aux personnes actuellement mariées ou en union libre OU aux personnes ayant été en contact avec un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries de sept énoncés. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. <ol style="list-style-type: none"> J'aimerais que vous me disiez si chacun des énoncés suivants décrit ou non votre conjoint(e) actuel(le). Il ou elle : <ul style="list-style-type: none"> ... essayait de limiter les contacts que vous entreteniez avec votre famille ou vos amis. ... vous rabaissait ou vous disait des mots blessants. ... était jaloux(se) et ne voulait pas que vous parliez à d'autres hommes ou femmes. ... a blessé ou menacé de blesser un de vos proches. ... a blessé ou menacé de blesser vos animaux de compagnie². ... exigeait de savoir avec qui et où vous étiez en tout temps. ... a endommagé ou détruit vos biens ou votre propriété. <p>Les réponses possibles à ces énoncés sont : oui ; non. Pour chacun des énoncés, la personne a été victime de violence psychologique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) si la réponse est « oui ».</p> <p>Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à au moins un énoncé des deux séries sont considérées comme des victimes de violence psychologique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).</p>

1. L'*Enquête sociale générale* de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Vous pouvez consulter le résumé des changements à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getMainChange&Id=148641.

2. Nouvelle question dans l'ESG de 2014.

Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes³ - Violence vécue au cours de l'enfance - Violence conjugale physique ou sexuelle - Victimisation criminelle - Consommation d'alcool ou de drogues - Incapacités physiques ou mentales - Sentiment de sécurité face à la criminalité - Bien-être subjectif - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression - Perception de la santé physique et mentale - La combinaison des énoncés relatifs à la violence psychologique à ceux de la violence économique⁴ forme une échelle de conduites contrôlantes⁵. L'opérationnalisation de cette échelle permet d'évaluer la présence de contrôle dans la relation conjugale.
Portée et limites :	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec. - L'indicateur n'a pas de période de référence. - En 2014, une question documentant la violence ou la menace de violence, envers les animaux de compagnie, a été ajoutée. L'effet de cet ajout sur l'indicateur n'a pas été vérifié. - Pour le cycle de 2014 comme pour les prochains cycles de l'<i>ESG-Victimisation</i>, des analyses seront nécessaires afin de s'assurer que l'indicateur demeure comparable à celui des cycles précédents. Dans le cas où ces analyses permettraient de conclure à un effet sur l'indicateur, il faudrait exclure la nouvelle question lors de la construction de l'indicateur afin que ce dernier reste comparable.
Références :	<p>Enquête sociale générale - Victimisation (ESG)</p> <p>CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014, Ottawa, Statistique Canada, 87 p.</p>
Accès :	<p>Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].</p>

3. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

4. Voir la fiche de l'indicateur « *Victimes de violence économique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)* ».

5. M. P. JOHNSON, et J. M. LEONE (2005), "The Differential Effects of Intimate Terrorism and Situational Couple Violence", *Journal of family issues*, vol. 26, n° 3, p. 322-349.

Tableau A9.1

Proportion de victimes de violence psychologique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon le sexe de la victime, Québec, 2014

	Sexes réunis		Hommes		Femmes	
	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %
Victimes de violence psychologique	13,7	[12,5; 15,0]	14,7	[12,8; 16,6]	13,0	[11,4; 14,5]
Essaie de limiter les contacts	4,1	[3,4; 4,9]	4,5	[3,4; 5,8]	3,8	[2,9; 4,8]
Rabaisse ou dit des mots blessants	7,5	[6,6; 8,4]	6,0	[4,8; 7,5]	9,0 [†]	[7,6; 10,3]
Fait preuve de jalousie	6,1	[5,2; 6,9]	6,5	[5,3; 8,0]	5,6	[4,5; 6,7]
Blesse ou menace les proches du répondant	1,0 [*]	[0,7; 1,5]	0,5 ^{**}	[0,3; 0,9]	1,6 [†]	[1,0; 2,4]
Blesse ou menace les animaux de compagnie	0,5 ^{**}	[0,3; 0,9]	x	...	x	...
Exige de savoir où et avec qui est le répondant	6,9	[6,0; 7,9]	7,9	[6,5; 9,5]	6,0	[4,8; 7,2]
Endommagement ou détruit les biens ou la propriété du répondant	2,0	[1,5; 2,6]	1,4 [*]	[0,8; 2,1]	2,7 [*]	[1,9; 3,7]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Donnée confidentielle (risque de divulgation en raison de petits nombres).

IC Intervalle de confiance.

† Estimation significativement différente de celle des hommes au seuil de 0,05.

1. Parmi les personnes actuellement mariées ou en union libre, ou ayant été en contact avec un(e) ex-conjoint(e), d'un mariage ou d'une union libre, au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau A9.2

Proportion de victimes de violence psychologique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e), selon le fait d'avoir subi de la violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e), Québec, 2014

	Ensemble ¹		Violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)			
			Oui ²		Non	
	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %
Victimes de violence psychologique	13,7	[12,5; 15,0]	73,0	[63,2; 81,5]	11,7[†]	[10,6; 12,8]
Essaie de limiter les contacts	4,1	[3,4; 4,9]	30,9 [*]	[20,8; 42,6]	3,2 [†]	[2,6; 3,9]
Rabaisse ou dit des mots blessants	7,5	[6,6; 8,4]	60,8	[50,7; 70,9]	5,6 [†]	[4,9; 6,4]
Fait preuve de jalousie	6,1	[5,2; 6,9]	40,8	[30,0; 51,6]	4,8 [†]	[4,1; 5,7]
Blesse ou menace les proches du répondant	1,0 [*]	[0,7; 1,5]	10,9 ^{**}	[5,2; 19,5]	0,7 ^{**}	[0,4; 1,1]
Blesse ou menace les animaux de compagnie	0,5 ^{**}	[0,3; 0,9]	F	...	F	...
Exige de savoir où et avec qui est le répondant	6,9	[6,0; 7,9]	44,3	[33,4; 55,1]	5,6 [†]	[4,8; 6,5]
Endommagement ou détruit les biens ou la propriété du répondant	2,0	[1,5; 2,6]	28,8 [*]	[19,6; 39,5]	1,1 ^{**}	[0,7; 1,5]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

... N'ayant pas lieu de figurer.

F Coefficient de variation supérieur à 33 %; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

† Estimation significativement différente de l'estimation des victimes au seuil de 0,05.

1. Comprend les personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

2. Comprend les personnes actuellement mariées ou en union libre, ou ayant été en contact avec un(e) ex-conjoint(e), d'un mariage ou d'une union libre, au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A10 Victimes de violence économique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence économique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e). L'indicateur réfère aux personnes actuellement mariées ou en union libre OU aux personnes ayant été en contact avec un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries de deux énoncés. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. <ol style="list-style-type: none">1. J'aimerais que vous me disiez si chacun des énoncés suivants décrit ou non votre conjoint(e). Il ou elle :2. J'aimerais que vous me disiez si chacun des énoncés suivants décrit ou non votre ex-conjoint(e). Il ou elle :<ul style="list-style-type: none">• ... vous empêchait de connaître votre revenu familial, ou d'y avoir accès, même si vous le demandiez.• ... vous forçait à lui donner votre argent, vos biens ou votre propriété². <p>Les réponses possibles à ces énoncés sont : oui ; non. Pour chacun des énoncés, la personne a été victime de violence économique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) si la réponse est « oui ».</p> <p>Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à au moins un énoncé des deux séries sont considérées comme des victimes de violence économique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).</p>
Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none">- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes³- Violence vécue au cours de l'enfance- Violence conjugale physique ou sexuelle- Victimization criminelle- Consommation d'alcool ou de drogues- Incapacités physiques ou mentales

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Vous pouvez consulter le résumé des changements à l'adresse suivante : www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getMainChange&Id=148641.

2. Nouvelle question dans l'ESG de 2014.

3. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'Enquête sociale générale.

- Sentiment de sécurité face à la criminalité
- Bien-être subjectif
- Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
- Perception de la santé physique et mentale
- La combinaison des énoncés de la violence économique à ceux de la violence psychologique⁴ forme une échelle de conduites contrôlantes⁵. L'opérationnalisation de cette échelle permet d'évaluer la présence de contrôle dans la relation conjugale.

Portée et limites :

- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
- L'indicateur n'a pas de période de référence.
- En 2014, une question documentant le fait d'être forcé à donner de l'argent ou des biens a été ajoutée. L'effet de cet ajout sur l'indicateur n'a pas été vérifié.
- Pour le cycle de 2014 comme pour les prochains cycles de l'*ESG-Victimisation*, des analyses seront nécessaires afin de s'assurer que l'indicateur demeure comparable à celui des cycles précédents. Dans le cas où ces analyses permettraient de conclure à un effet sur l'indicateur, il faudrait exclure la nouvelle question lors de la construction de l'indicateur afin que ce dernier reste comparable.

Références :

[Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)

CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.

Accès :

Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A10.1

Proportion de victimes de violence économique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e), selon le sexe, Québec, 2014

	Ensemble ¹	
	%	IC 95 %
Sexes réunis	1,7	[1,3; 2,2]
Hommes	1,1 *	[0,7; 1,7]
Femmes	2,3 *	[1,5; 3,3]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend les personnes actuellement mariées ou en union libre, ou ayant été en contact avec un(e) ex-conjoint(e), d'un mariage ou d'une union libre, au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau A10.2

Proportion de victimes de violence économique de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e), selon le fait d'avoir subi de la violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e), Québec, 2014

	Violence économique ¹	
	%	IC 95 %
Violence de la part du(de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)		
Oui ²	15,3**	[8,0; 25,4]
Non	1,2†	[0,9; 1,6]

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

IC Intervalle de confiance.

† Estimation significativement différente de l'estimation des victimes au seuil de 0,05.

1. Parmi l'ensemble des personnes actuellement mariées ou en union libre, ou ayant été en contact avec un(e) ex-conjoint(e), d'un mariage ou d'une union libre, au cours des cinq dernières années.

2. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Voir la fiche de l'indicateur « [Victimes de violence psychologique de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\)](#) ».

5. M. P. JOHNSON, et J. M. LEONE (2005), "The Differential Effects of Intimate Terrorism and Situational Couple Violence", *Journal of family issues*, vol. 26, n° 3, p. 322-349.

Victimes de harcèlement criminel¹ de la part du (de la) conjoint(e), d'un(e) ex-conjoint(e), du (de la) petit(e) ami(e) ou d'un(e) ex-petit(e) ami(e)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014²</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir vécu une situation menaçante ou avoir craint pour sa sécurité ou celle d'une connaissance en raison de harcèlement ³ au cours des cinq dernières années <u>ET</u> la personne ayant harcelé le plus récemment est un(e) conjoint(e) actuel(le), un(e) ex-conjoint(e), un(e) petit(e) ami(e) ou un(e) ex-petit(e) ami(e). L'indicateur réfère à la population visée par l'ESG, soit l'ensemble des personnes de 15 ans et plus.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 2004)
Construction :	Pour être considérée comme une victime de harcèlement criminel, la personne doit avoir subi au moins une des situations menaçantes décrites par les questions suivantes : AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES : <ul style="list-style-type: none"> ... une personne a-t-elle tenté de vous intimider ou de vous menacer en intimidant ou en menaçant quelqu'un d'autre ? ... une personne a-t-elle tenté de vous intimider ou de vous menacer en blessant vos animaux de compagnie ? ... une personne a-t-elle tenté de vous intimider ou de vous menacer en causant des dommages à vos biens ? OU Avoir craint pour sa sécurité ou celle d'une connaissance en raison d'au moins une des situations de harcèlement décrites par les questions suivantes : AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES : <ul style="list-style-type: none"> ... est-ce que quelqu'un vous a téléphoné à maintes reprises ou a fait des appels silencieux ou obscènes ? ... est-ce que quelqu'un vous a envoyé des messages importuns à travers des courriels, des textes, Facebook ou d'autres sites de médias sociaux ?

1. Dans l'ESG comme dans le Code criminel du Canada, le harcèlement criminel est défini comme étant une attention répétée et importune qui mène la victime à craindre pour sa sécurité ou celle d'une connaissance.
2. L'*Enquête sociale générale* de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'*ESG-Victimisation*.
3. Dans le cadre de l'ESG, quatre formes distinctes de harcèlement criminel sont décrites, soit les tentatives de communications répétées, être suivi, être observé et les comportements menaçants.

- ... est-ce que quelqu'un vous a envoyé des lettres, des cartes ou des cadeaux inappropriés ?
- ... est-ce que quelqu'un a tenté de communiquer avec vous contre votre volonté, de quelque manière que ce soit ?
- ... est-ce que quelqu'un vous a suivi(e) ou espionné(e) soit en personne ou en utilisant un appareil de surveillance électronique (tel qu'un GPS) ?
- ... est-ce que quelqu'un vous a attendu(e) à l'extérieur de votre domicile ?
- ... est-ce que quelqu'un vous a attendu(e) à l'extérieur de votre lieu de travail, de l'école ou à d'autres endroits où vous vous trouviez alors que cette personne ne devait pas y être ?
- ... est-ce que quelqu'un vous a demandé un rendez-vous avec insistance malgré un refus catégorique de votre part ?
- ... est-ce que quelqu'un a diffusé des renseignements ou des photos inappropriés, indésirables ou personnels vous concernant sur un site de médias sociaux ?

La question suivante est posée exclusivement aux victimes de harcèlement criminel.

En pensant à la personne qui vous a harcelé(e) le plus récemment dans LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES :

- Quel est le lien entre cette personne et vous ?

Les réponses possibles à ces énoncés sont: étranger (étrangère); conjoint(e); ex-conjoint(e); petit(e) ami(e) (chum/blonde); ex-petit(e) ami(e) (ex-chum/ex-blonde); autre lien de parenté; voisin(e); ami(e)/connaissance; collègue de travail/camarade de classe; connaissais de vue. La personne a été victime de harcèlement criminel de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le), d'un(e) ex-conjoint(e), d'un(e) petit(e) ami(e) ou d'un(e) ex-petit(e) ami(e) si la réponse est « conjoint(e) », « ex-conjoint(e) », « petit(e) ami(e) (chum/blonde) », « ex-petit(e) ami(e) (ex-chum/ex-blonde) ».

Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « conjoint(e) », « ex-conjoint(e) », « petit(e) ami(e) (chum/blonde) » ou « ex-petit(e) ami(e) (ex-chum/ex-blonde) » sont considérées comme des victimes de harcèlement criminel de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le), d'un(e) ex-conjoint(e), du (de la) petit(e) ami(e) ou d'un(e) ex-petit(e) ami(e).

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁴
 - Violence vécue au cours de l'enfance
 - Violence conjugale physique ou sexuelle
 - Victimisation criminelle
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Incapacités physiques ou mentales
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
 - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
 - Perception de la santé physique et mentale

- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 2004.

Référence : [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)

Accès : Pour accéder au fichier de microdonnées à grande diffusion, cliquez sur le lien suivant: www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12M0026X&ObjType=2&lang=fr&limit=0. Il est à noter que contrairement au fichier maître, l'ensemble des variables du module relatif à la violence conjugale ont été supprimées du fichier de microdonnées à grande diffusion.

Pour accéder au fichier maître, soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada.

4. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'Enquête sociale générale.

Tableau A11.1

Proportion de victimes de harcèlement criminel de la part du (de la) conjoint(e), d'un(e) ex-conjoint(e), d'un(e) petit(e) ami(e) ou d'un(e) ex-petit(e) ami(e) au cours des cinq dernières années parmi l'ensemble de la population¹, Québec, 2014

	Sexes réunis		Hommes		Femmes	
	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %
Victimes de harcèlement criminel	7,1	[6,3; 7,9]	5,7	[4,7; 6,7]	8,5 [†]	[7,3; 9,8]
Victimes de harcèlement de la part du (de la) conjoint(e), d'un(e) ex-conjoint(e), d'un(e) partenaire ou d'un(e) ex-partenaire amoureux(se)	1,5 [*]	[1,1; 2,0]	0,7 ^{**}	[0,4; 1,3]	2,3 ^{†*}	[1,6; 3,1]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

IC Intervalle de confiance.

† Estimation significativement différente de l'estimation des hommes au seuil de 0,05.

1. Comprend l'ensemble de la population visée par l'ESG, soit les personnes de 15 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A12 Incident violent le plus grave subi de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées **Sévérité** Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014</i> ¹ (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Incident violent le plus grave subi de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e). L'indicateur réfère aux personnes actuellement mariées ou en union libre OU aux personnes ayant été en contact avec un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'outil de mesure utilisé par Statistique Canada dans l'ESG, soit les <i>Conflict Tactics Scales</i> (CTS), est largement inspiré des travaux de Straus ^{2,3} . En se basant sur les infractions décrites dans le Code criminel du Canada, les 11 gestes violents décrits par les CTS sont indiqués selon la gravité, c'est-à-dire du geste le moins grave subi au geste le plus grave. L'indicateur repose sur deux séries de 11 questions. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus ⁴ . 1. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, est-ce que votre conjoint/conjointe : 2. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, est-ce que votre ex-conjoint/ex-conjointe : Violence mineure : Niveau 1 de gravité 1. ... a menacé de vous frapper avec le poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser ? 2. ... vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser ? Niveau 2 de gravité 3. ... vous a poussé(e), empoigné(e) ou bousculé(e) d'une façon qui aurait pu vous blesser ? 4. ... vous a giflé(e) ?

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'ESG-Victimisation.

2. M. A. STRAUS, S. L. HAMBY, S. BONEY-McCOY et D. B. SUGARMAN (1996), "The Revised Conflict Tactics Scales (CTS2)", *Journal of family issues*, vol. 17, n° 3, p. 283-316.

3. M. A. STRAUS (1979), "Measuring intrafamily conflict and violence: The Conflict Tactics (CT) Scales", *Journal of Marriage and Family*, vol. 41, n° 1, p. 75-88.

4. Ces deux séries de questions ont permis de construire deux indicateurs différents : « Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années » et « Incident violent le plus grave subi de la part du(de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) ».

Violence grave :

Niveau 3 de gravité

5. ... vous a donné un coup de pied, mordu(e) ou donné un coup de poing?
6. ... vous a frappé(e) avec un objet qui aurait pu vous blesser?

Niveau 4 de gravité

7. ... vous a battu(e)?
8. ... a tenté de vous étrangler?
9. ... a utilisé ou menacé d'utiliser une arme à feu ou un couteau contre vous?
10. ... vous a forcé(e) à vous livrer à une activité sexuelle non désirée, en vous menaçant, en vous maintenant en place ou en vous brutalisant?
11. ... vous a obligé(e) à vous livrer à une activité sexuelle à laquelle vous ne pouviez pas consentir, c'est-à-dire que vous étiez sous l'effet d'une drogue, de l'alcool ou manipulé(e) ou forcé(e) d'une façon autre que physiquement⁵?

Les réponses possibles à ces questions sont: oui; non. Pour chacune des questions, la personne a été victime de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) si la réponse est « oui ».

Puisque les 11 questions des CTS sont posées selon l'ordre de gravité des gestes violents, le dernier incident violent dans la liste pour lequel la personne a répondu « oui » est considéré comme l'incident le plus grave subi de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).

Potentiel d'analyse :

- Plusieurs catégorisations possibles
- Analyse item par item
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁶
- Violence vécue au cours de l'enfance
- Victimisation criminelle
- Consommation d'alcool ou de drogues
- Incapacités physiques ou mentales
- Conséquences physiques et émotionnelles de la violence conjugale
- Sentiment de sécurité face à la criminalité
- Bien-être subjectif
- Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
- Perception de la santé physique et mentale

Portée et limites :

- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
- En 2014, une deuxième question documentant la violence sexuelle a été ajoutée. Elle documente les moyens autres que physiques pour commettre une agression sexuelle.
- Des vérifications ont permis de conclure que l'ajout d'une question dans la construction de l'indicateur de 2014 n'a pas eu d'effet sur celui-ci. L'indicateur est donc comparable à celui des cycles précédents; il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.
- Lors des prochains cycles de l'*ESG-Victimisation*, des analyses seront nécessaires afin de s'assurer que l'indicateur demeure comparable à celui des cycles précédents. Dans le cas où ces analyses permettraient de conclure à un effet sur l'indicateur, il faudrait exclure la nouvelle question lors de la construction de l'indicateur afin que ce dernier reste comparable.

5. Nouvelle question dans l'ESG de 2014.

6. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

Références : [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)

CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.

Accès : Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A12.1

Répartition des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon l'incident le plus grave subi au cours des cinq dernières années (4 niveaux), Québec, 2014

Incident le plus grave	Sexes réunis		Hommes		Femmes	
	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %
Niveau 1²:						
Ont été menacées d'être frappées ou se sont fait lancer quelque chose	25,3*	[16,2; 36,2]	23,1**	[11,9; 38,0]	27,8**	[14,8; 44,3]
Niveau 2³:						
Ont été poussées, empoignées, bousculées ou giflées	35,9	[26,2; 45,6]	33,4*	[20,3; 48,5]	38,9*	[25,3; 53,8]
Niveau 3⁴:						
Ont reçu des coups de pied ou ont été mordues, frappées ou frappées avec un objet	19,1*	[11,5; 28,8]	30,9*	[17,6; 47,1]	F	...
Niveau 4⁵:						
Ont été agressées sexuellement, battues, étranglées ou menacées avec une arme à feu ou un couteau	19,7**	[10,3; 32,5]	F	...	27,8*	[15,1; 43,7]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

... N'ayant pas lieu de figurer.

F Coefficient de variation supérieur à 33 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

2. Énoncés 1 et 2 des Conflict Tactics Scales.

3. Énoncés 3 et 4 des Conflict Tactics Scales.

4. Énoncés 5 et 6 des Conflict Tactics Scales.

5. Énoncés 7 à 11 des Conflict Tactics Scales.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau A12.2

Répartition des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon l'incident le plus grave subi au cours des cinq dernières années (2 niveaux), Québec, 2014

Incident le plus grave	Sexes réunis		Hommes		Femmes	
	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %
Violence mineure ²	61,2	[49,3; 72,2]	56,4	[38,8; 72,9]	66,7	[51,4; 79,8]
Violence grave ³	38,8	[27,8; 50,7]	43,6*	[27,1; 61,2]	33,3*	[20,2; 48,6]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

2. Énoncés 1 à 4 des Conflict Tactics Scales.

3. Énoncés 5 à 11 des Conflict Tactics Scales.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau A12.3

Proportion de victimes parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon les gestes violents subis au cours des cinq dernières années et le sexe de la victime, Québec, 2014

CTS ²		Sexes réunis		Hommes		Femmes	
		%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %
1	...a menacé de vous frapper avec le poing ou autre objet qui aurait pu vous blesser	57,7	[47,1; 68,4]	58,1	[42,3; 72,9]	57,3	[42,1; 71,6]
2	...vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser	36,2	[26,2; 46,1]	36,9*	[23,6; 51,8]	35,3*	[21,7; 50,8]
3	...vous a poussé, empoigné ou bousculé d'une façon qui aurait pu vous blesser	54,6	[44,3; 65,1]	49,6*	[33,7; 65,4]	60,5	[45,2; 74,3]
4	...vous a giflé	34,6*	[24,2; 45,1]	43,4*	[27,2; 60,7]	24,4*	[13,9; 37,9]
5	...vous a donné un coup de pied, mordu ou donné un coup de poing	24,7*	[16,1; 35,1]	32,0*	[18,2; 48,4]	16,4**	[7,9; 28,6]
6	...vous a frappé avec un objet qui aurait pu vous blesser	13,1**	[7,7; 22,1]	x	...	x	...
7	...vous a battu	F	...	x	...	x	...
8	...a tenté de vous étrangler	F	...	x	...	x	...
9	...a utilisé ou menacé d'utiliser une arme à feu ou un couteau contre vous	x	...	x	...	x	...
10	...vous a forcé à vous livrer à une activité sexuelle non désirée, en vous menaçant, en vous maintenant en place ou en vous brutalisant	x	...	x	...	x	...
11	...vous a obligé à vous livrer à une activité sexuelle à laquelle vous ne pouviez consentir, c'est-à-dire que vous étiez sous l'effet d'une drogue, de l'alcool ou manipulé ou forcé d'une façon autre que physiquement	x	...	x	...	x	...

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Donnée confidentielle (risque de divulgation en raison de petits nombres).

F Coefficient de variation supérieur à 33 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

2. Énoncés des Conflict Tactics Scales.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A13 Nombre d'incidents violents subis de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées **Sévérité** Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Nombre d'incidents violents subis de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années. L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus ² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries de deux questions. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. <ol style="list-style-type: none">AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, votre conjoint(e) :AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, votre ex-conjoint(e) :<ul style="list-style-type: none">... a-t-il(elle) été violent(e) plus d'une fois envers vous ? <p>Les réponses possibles à la première question sont : oui ; non. Pour cette question, la personne a été victime de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) une seule fois si la réponse est « non » et plus d'une fois si la réponse est « oui ».</p> <p>Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « non » à la première question sont considérées comme des personnes ayant subi un seul incident violent de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).</p> <p>Seules les personnes ayant répondu « oui » à la première question répondent à la deuxième :</p> <ul style="list-style-type: none">Combien de fois est-ce arrivé au cours des cinq dernières années ? <p>Les réponses correspondent à un nombre d'incidents violents subis et peuvent être : deux ; trois ; quatre ; cinq ; six ; sept ; huit ; neuf ; dix ; plus de dix.</p>

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'ESG-Victimisation.
2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années ».
3. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'Enquête sociale générale.

- Potentiel d'analyse :**
- Plusieurs catégorisations possibles
 - Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes³
 - Gravité de la violence conjugale
 - Violence vécue au cours de l'enfance
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Conséquences physiques et émotionnelles de la violence conjugale
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
 - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
 - Perception de la santé physique et mentale
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.
 - Le nombre d'incidents violents ne peut être évalué pour chacun des gestes décrits par les Conflict Tactics Scales (CTS)⁴.
 - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse pour le Québec.
- Références :** [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.
- Accès :** Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A13.1

Répartition des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon le nombre d'incidents violents subis au cours des cinq dernières années et le sexe de la victime, Québec, 2014

	Sexes réunis		Hommes		Femmes	
	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %
1 incident	32,6*	[22,7 ; 42,4]	32,8*	[19,5 ; 48,5]	32,3*	[18,8 ; 48,3]
2 à 10 incidents	39,8	[29,0 ; 50,5]	46,6*	[30,1 ; 63,7]	31,8*	[20,2 ; 45,4]
Plus de 10 incidents	27,6*	[17,8 ; 39,3]	20,6**	[9,7 ; 35,7]	35,9*	[20,9 ; 53,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Pour plus d'informations sur les gestes violents documentés par les CTS, voir la fiche de l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».

A14 Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) lors d'une séparation

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) lors d'une séparation temporaire ou définitive, au cours des cinq dernières années. L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus ² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 2009)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries d'une seule question. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. <ol style="list-style-type: none">1. Est-ce que [cet incident/l'un ou l'autre de ces incidents³ (de violence de la part de votre conjoint(e) actuel(le))] (AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES) :<ul style="list-style-type: none">• est survenu lorsque vous étiez temporairement séparés ?2. Est-ce que [cet incident/l'un ou l'autre de ces incidents⁴ (de violence de la part d'un(e) ex-conjoint(e))] (AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES) :<ul style="list-style-type: none">• est survenu après que vous vous soyez séparés ? <p>Les réponses possibles à ces questions sont : oui ; non. Pour chacune des questions, la personne a été victime de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e), lors d'une séparation, si la réponse est « oui ».</p> <p>Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à la question d'au moins une des deux séries sont considérées comme des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) lors d'une séparation.</p>

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'ESG-Victimisation.
2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
3. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part du (de la) conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
4. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part d'un(e) ex-conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁵
 - Sévérité de la violence conjugale subie
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Conséquences physiques et émotionnelles de la violence conjugale
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
 - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
 - Perception de la santé physique et mentale
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 2009.
 - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse pour le Québec.
- Références :**
- [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.
- Accès :**
- Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A14.1

Proportion des victimes ayant subi au moins un incident de violence lors d'une séparation temporaire ou définitive au cours des cinq dernières années parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon le sexe de la victime, Québec, 2014

	Violence lors d'une séparation	
	%	IC 95 %
Sexes réunis	19,2*	[11,7; 28,8]
Hommes	18,3**	[8,7; 32,0]
Femmes	20,2**	[9,8; 34,8]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) durant une grossesse, au cours des cinq dernières années. L'indicateur réfère aux femmes ayant subi des abus ² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 2009)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries d'une seule question. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. Concernant le (la) conjoint(e) : 1. Est-ce que [cet incident/l'un ou l'autre de ces incidents ³] (AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES) : Concernant l'ex-conjoint(e) : 2. Est-ce que [cet incident/l'un ou l'autre de ces incidents ⁴] (AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES) : <ul style="list-style-type: none"> est survenu lorsque vous étiez enceinte ? Les réponses possibles à ces questions sont : oui ; non. Pour chacune des questions, la personne a été victime de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e), dans un contexte de grossesse, si la réponse est « oui ». Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à la question d'au moins une des deux séries sont considérées comme des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) dans un contexte de grossesse.

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'ESG-Victimisation.
2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
3. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part du (de la) conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
4. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part d'un(e) ex-conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁵
 - Sévérité de la violence conjugale subie
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Conséquences physiques et émotionnelles de la violence conjugale
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
 - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
 - Perception de la santé physique et mentale
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 2009.
 - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse pour le Québec. Plus encore, pour des raisons de confidentialité et de qualité des estimations, l'indicateur ne peut être publié à cette échelle. Les données présentées font donc état du phénomène à l'échelle du Canada.
- Références :** [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.
- Accès :** Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A15.1

Proportion de victimes ayant subi au moins un incident de violence lors d'une grossesse au cours des cinq dernières années parmi l'ensemble des femmes victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, Canada², 2014

	Victimes féminines	
	%	IC 95 %
Victime de violence lors d'une grossesse	6,9*	[4,5 ; 10,1]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

2. La faiblesse des effectifs ne permet pas de produire une estimation pour la province de Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

Présence du trouble de stress post-traumatique en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014²</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir présenté, dans le dernier mois, au moins un effet psychologique lié au trouble de stress post-traumatique en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e). L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus ³ de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Année disponible :	2014 (2019, à déterminer)
Construction :	L'outil de mesure utilisé par Statistique Canada dans l'ESG est le <i>Primary Care PTSD Screen (PC-PTSD)</i> ⁴ . L'indicateur repose sur deux séries de quatre questions. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. 1. Maintenant quelques questions sur les effets à long terme de la violence que vous avez subie de la part de votre conjoint(e) actuel(le). DURANT LE MOIS PASSÉ : 2. Maintenant quelques questions sur les effets à long terme de la violence que vous avez subie de la part de votre ex-conjoint(e). DURANT LE MOIS PASSÉ : <ul style="list-style-type: none"> • ... avez-vous eu des cauchemars à ce sujet ou vous y avez pensé même si vous ne le vouliez pas ? • ... avez-vous essayé de ne pas y penser et vous avez tout fait pour éviter les situations qui vous y font penser ? • ... étiez-vous sur vos gardes et attentif(ve) ou sursautiez-vous facilement ? • ... vous sentiez-vous engourdi(e), ou détaché(e) des autres, des activités ou de ce qui vous entoure ? Les réponses possibles à ces questions sont : oui ; non. Pour chacune des questions, la personne présente le trouble de stress post-traumatique si la réponse est « oui ».

1. Nouveau contenu dans l'ESG de 2014.

2. L'*Enquête sociale générale* de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'*ESG-Victimisation*.

3. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « *Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années* ».

4. A. PRINS, P. OUIMETTE, R. KIMERLING, R. P. CAMERON, D. S. HUGELSHOFER, J. SHAW-HEGWER, . THRAILKILL, F. D. GUNSMAN et J. I. SHEIKH (2003), "The primary care PTSD Screen (PC-PTSD): development and operating characteristics", *Primary care psychiatry*, vol. 9, n° 1, p. 9-14.

Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu «oui» à au moins une question des deux séries sont considérées comme des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) présentant le trouble de stress post-traumatique.

- Potentiel d'analyse :**
- Analyse item par item
 - Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁵
 - Violence vécue au cours de l'enfance
 - Violence conjugale psychologique
 - Sévérité de la violence conjugale
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Incapacités physiques ou mentales
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
 - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
 - Perception de la santé physique et mentale
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Puisque cet indicateur est tiré d'un module ajouté à l'ESG en 2014, il ne permet pas jusqu'à maintenant de mesurer le phénomène à travers le temps. Si les questions sont maintenues dans les prochains cycles de l'enquête, l'indicateur permettra de mesurer l'évolution de la présence d'un TSPT en raison de la violence conjugale subie⁶.
- Références :** [Enquête sociale générale - Victimization \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.
- Accès :** Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

5. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

6. À noter qu'une version révisée de l'outil de mesure est disponible depuis 2016, soit le PC-PTSD-5. Cette dernière version se base sur le DSM-5 et se compose de cinq questions comparativement à quatre dans la version utilisée dans l'ESG. Il est donc possible qu'il y ait des enjeux de comparabilité entre l'indicateur de 2014 et celui des prochains cycles. Pour plus d'informations sur la nouvelle version de l'outil de mesure, veuillez vous référer à : A.J. PRINS, M. J. BOVIN, D. J. SMOLENSKI, B. P. MARX, R. KIMERLING, M. A. JENKINS-GUARNIERI, D. G. KALOUPEK, P. P. SCHNURR, A. PLESS KAISER, Y. E. LEYVA et Q. Q. TIET (2016), "The Primary Care PTSD Screen for DSM-5 (PC-PTSD-5): Development and Evaluation Within a Veteran Primary Care Sample", *Journal of General Internal Medicine*, vol. 31, n° 10, p. 1206-1211.

Tableau A16.1

Proportion de victimes présentant des effets psychologiques associés au trouble de stress post-traumatique (TSPT) parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon l'effet ressenti² au cours du dernier mois, Québec, 2014

Effets psychologiques associés au TSPT	Ensemble des victimes	
	%	IC 95 %
Présence d'au moins un effet associés au TSPT	29,4*	[20,2; 40,0]
Avoir fait des cauchemars au sujet de la violence subie ou y avoir pensé sans le vouloir	17,8*	[10,0; 28,1]
Essayer de ne pas penser à la violence subie et avoir tout fait pour éviter les situations qui y font penser	20,8*	[12,6; 31,3]
Être sur ses gardes et attentif ou sursauter facilement	17,0*	[10,1; 26,0]
Se sentir engourdi ou détaché des autres, des activités ou du monde autour	12,8**	[6,5; 21,8]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

2. Une victime peut avoir ressenti plus d'un effet psychologique associé au TSPT.

Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau A16.2

Proportion de victimes présentant au moins un effet psychologique associé au trouble de stress post-traumatique (TSPT) au cours du dernier mois parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon le sexe de la victime, Québec, 2014

	Présence du TSPT	
	%	IC 95 %
Sexes réunis	29,4*	[20,2; 40,0]
Hommes	F	...
Femmes	50,3	[35,2; 65,3]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

... N'ayant pas lieu de figurer.

F Coefficient de variation supérieur à 33 %; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A17 Crainte pour sa vie en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir craint pour sa vie en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e). L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus ² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries d'une seule question. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. <ol style="list-style-type: none">AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, vous est-il arrivé de craindre pour votre vie à cause du comportement violent ou menaçant de votre conjoint(e) ?AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, vous est-il arrivé de craindre pour votre vie à cause du comportement violent ou menaçant d'un(e) ex-conjoint(e) ? <p>Les réponses possibles à ces questions sont : oui ; non. Pour chacune des questions, la personne a craint pour sa vie en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) si la réponse est « oui ».</p> <p>Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à la question d'au moins une des deux séries sont considérées comme des personnes ayant craint pour leur vie en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).</p>
Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none">- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes³- Violence vécue au cours de l'enfance- Violence conjugale psychologique- Sévérité de la violence conjugale- Consommation d'alcool ou de drogues

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'ESG-Victimisation.

2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années ».

3. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'Enquête sociale générale.

- Incapacités physiques ou mentales
 - Conséquences physiques et émotionnelles de la violence conjugale
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
 - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
 - Perception de la santé physique et mentale
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.
 - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse pour le Québec.
- Références :** [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada: un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.
- Accès :** Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A17.1

Proportion de victimes ayant craint pour leur vie¹ au cours des cinq dernières années parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)², selon le sexe de la victime, Québec, 2014

	Craindre pour sa vie	
	%	IC 95 %
Sexes réunis	20,7*	[12,4 ; 31,2]
Hommes	F	...
Femmes	32,6*	[18,6 ; 49,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

... N'ayant pas lieu de figurer.

F Coefficient de variation supérieur à 33 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

1. En raison du comportement violent ou menaçant du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).

2. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Unité statistique

Victimes **Personnes avec comportements violents** Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence **Lien entre les personnes impliquées** Sévérité Contexte **Conséquence** Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir été blessé(e) physiquement en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e). L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus ² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries d'une seule question. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. Concernant le (la) conjoint(e) : 1. AU COURS DE CET(CES) INCIDENT(S) ³ , avez-vous été blessé(e) physiquement de quelque façon que ce soit, par exemple en ayant des ecchymoses, des coupures, des os brisés ou d'autres types de blessures? Concernant l'ex-conjoint(e) : 2. AU COURS DE CET(CES) INCIDENT(S) ⁴ , avez-vous été blessé(e) physiquement de quelque façon que ce soit, par exemple en ayant des ecchymoses, des coupures, des os brisés ou d'autres types de blessures? Les réponses possibles à ces questions sont: oui; non. Pour chacune des questions, la personne a été blessée physiquement en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) si la réponse est « oui ». Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à la question d'au moins une des deux séries sont considérées comme des personnes ayant été blessées physiquement en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).

1. L'*Enquête sociale générale* de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'*ESG-Victimisation*.
2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
3. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part du (de la) conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
4. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part d'un(e) ex-conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁵
 - Sévérité de la violence conjugale
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Incapacités physiques ou mentales
 - Conséquences émotionnelles de la violence conjugale
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
 - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
 - Perception de la santé physique et mentale
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.
 - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse pour le Québec.
- Références :**
- [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada: un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.
- Accès :** Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A18.1

Proportion de victimes ayant été blessées physiquement au cours des cinq dernières années parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon le sexe de la victime, Québec, 2014

	Blessures physiques	
	%	IC 95 %
Sexes réunis	24,2*	[15,2 ; 35,3]
Hommes	F	...
Femmes	33,2*	[18,6 ; 50,5]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

... N'ayant pas lieu de figurer.

F Coefficient de variation supérieur à 33 %; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

A19 Soins médicaux reçus en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	<p>Avoir reçu, au cours des cinq dernières années, des soins médicaux d'un médecin ou d'une infirmière pour des blessures attribuables à de la violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).</p> <p>L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années ET qui ont été blessées physiquement en raison de cette violence³.</p>
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	<p>L'indicateur repose sur deux séries d'une seule question. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus.</p> <p>Concernant le (la) conjoint(e) :</p> <p>1. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, avez-vous reçu des soins médicaux d'un médecin ou d'une infirmière pour vos blessures ?</p> <p>Concernant l'ex-conjoint(e) :</p> <p>2. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, avez-vous reçu des soins médicaux d'un médecin ou d'une infirmière pour vos blessures ?</p> <p>Les réponses possibles à ces questions sont : oui ; non.</p> <p>Pour chacune des questions, la personne a reçu des soins médicaux pour des blessures attribuables à de la violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) si la réponse est « oui ».</p> <p>Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à la question d'au moins une des deux séries sont considérées comme des personnes ayant reçu des soins médicaux pour des blessures attribuables à de la violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).</p>

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'ESG-Victimisation.

2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années ».

3. Il s'agit des personnes décrites par l'indicateur « Blessures physiques en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) ».

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁴
 - Sévérité de la violence conjugale
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Incapacités physiques ou mentales
 - Conséquences émotionnelles de la violence conjugale
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
 - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
 - Perception de la santé physique et mentale
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.
 - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse pour le Québec. Plus encore, pour des raisons de confidentialité et de qualité des estimations, l'indicateur ne peut être publié à cette échelle. Les données présentées font donc état du phénomène à l'échelle du Canada.
- Références :** [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.
- Accès :** Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A19.1
Proportion de victimes ayant reçu des soins médicaux au cours des cinq dernières années pour des blessures physiques attribuables à la violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon le sexe de la victime, Canada², 2014

	Soins médicaux	
	%	IC 95 %
Sexes réunis	5,0*	[3,5; 6,9]
Hommes	F	...
Femmes	7,7*	[5,1; 11,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

... N'ayant pas lieu de figurer.

F Coefficient de variation supérieur à 33 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

2. La faiblesse des effectifs ne permet pas de produire une estimation pour la province de Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

A20 Conséquences émotionnelles de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir été affecté(e) sur le plan émotionnel en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e). L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus ² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries d'une seule question. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. Concernant le (la) conjoint(e) : 1. AU MOMENT DE [CET INCIDENT/CES INCIDENTS ³], de quelles façons [cette situation vous a-t-elle affecté(e)/ces situations vous ont-elles affecté(e)] sur le plan émotionnel ⁴ ? Concernant l'ex-conjoint(e) : 2. AU MOMENT DE [CET INCIDENT/CES INCIDENTS ⁵], de quelles façons [cette situation vous a-t-elle affecté(e)/ces situations vous ont-elles affecté(e)] sur le plan émotionnel ⁶ ? Les catégories de réponse à ces questions sont : pas du tout ; peu affecté ; en colère/fâché ; bouleversé, confus, frustré ; peureux, craintif ; plus prudent, attentif ; sous le choc/méfiant ; blessé/déçu ; victimisé ; troubles du sommeil/de l'insomnie ; dépression/attaques de panique ; honteux/coupable ; craintif pour la sécurité des enfants ; dérangé, agacé ; perte d'estime de soi ; plus autonome ; problèmes avec les hommes/femmes ; autre – précisez. Il est à noter que les catégories de réponse ne sont pas mutuellement exclusives, à l'exception de la catégorie « pas du tout ». Une personne peut avoir été affectée sur le plan émotionnel en raison de la violence subie de plusieurs façons.

1. L'*Enquête sociale générale* de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'*ESG-Victimisation*.
2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
3. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part du (de la) conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
4. Question révisée dans l'ESG de 2014.
5. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part d'un(e) ex-conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
6. Question révisée dans l'ESG de 2014.

Selon l'indicateur, les personnes ayant ressenti au moins une des conséquences émotionnelles décrites par les catégories de réponse autres que « pas du tout » sont considérées comme des personnes ayant été affectées sur le plan émotionnel en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁷
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Incapacités physiques ou mentales
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
 - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
 - Perception de la santé physique et mentale

- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - La question a été révisée dans l'ESG de 2014. Il est dorénavant spécifié que les conséquences évoquées doivent être sur le plan émotionnel. Ce changement dans le libellé de la question ne devrait pas avoir d'effet sur l'indicateur par rapport aux cycles précédents, puisque les choix de réponse sont demeurés les mêmes. Il est donc possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.

Références : [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)

CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.

Accès : Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

7. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

Tableau A20.1

 Proportion de victimes ayant été affectées sur le plan émotionnel parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon les conséquences émotionnelles, Québec, 2014

Conséquences émotionnelles	Ensemble des victimes	
	%	IC 95 %
Pas du tout affecté(e)	22,7*	[13,4; 34,5]
Affecté(e)	77,3	[65,5; 86,6]
Peu affecté	x	...
En colère/fâché	28,3*	[19,1; 38,9]
Bouleversé, confus, frustré	24,8*	[16,2; 35,2]
Peureux, craintif	17,4*	[10,7; 26,0]
Plus prudent, attentif	11,2**	[5,6; 19,5]
Sous le choc/méfiant	11,1**	[6,1; 18,1]
Blessé/déçu	17,9*	[11,0; 26,7]
Victimisé	x	...
Troubles du sommeil/de l'insomnie	6,5**	[3,0; 12,1]
Dépression/d'attaques de panique	3,8**	[5,8; 21,6]
Honteux/coupable	F	[1,2; 8,3]
Craintif pour la sécurité des enfants	F	[1,4; 6,7]
Dérangé, agacé	x	...
Perte d'estime de soi	8,8**	[4,5; 15,3]
Plus autonome	x	...
Problèmes avec les hommes/femmes	x	...
Autre	x	...

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Donnée confidentielle (risque de divulgation en raison de petits nombres).

F Coefficient de variation supérieur à 33 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Note : Les conséquences ne sont pas mutuellement exclusives, la somme pourrait donc ne pas correspondre à 100.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A21 Dévoilement de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) à une source de soutien informel

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir parlé à quelqu'un, mis à part la police, de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années. L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus ² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries de six questions. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. Concernant le (la) conjoint(e) : 1. Mise à part la police, avez-vous déjà parlé à quelqu'un d'autre de [cet incident/ces incidents ³], par exemple à : Concernant l'ex-conjoint(e) : 2. Mise à part la police, avez-vous déjà parlé à quelqu'un d'autre de [cet incident/ces incidents ⁴], par exemple à : <ul style="list-style-type: none">• Un membre de la famille ?• Un ami ou un voisin ?• Un collègue (de travail) ?• Un médecin ou une infirmière ?• Un avocat ?• Un prêtre, un rabbin, un imam, un aîné ou un autre conseiller spirituel ? Les réponses possibles à ces questions sont : oui ; non. Pour chacune des questions, la personne a dévoilé la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) à une source de soutien informel si la réponse est « oui ».

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'ESG-Victimisation.
2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
3. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part du (de la) conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
4. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part d'un(e) ex-conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».

Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à au moins une question des deux séries sont considérées comme des personnes ayant dévoilé la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) à une source de soutien informel.

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁵
 - Violence conjugale psychologique
 - Sévérité de la violence conjugale
 - Conséquences physiques et émotionnelles de la violence conjugale
 - Signalement à la police de la violence conjugale
 - Utilisation des services d'aide ou de soutien
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif

- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.

- Références :**
- [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.

- Accès :**
- Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A21.1

Proportion de victimes ayant dévoilé la violence subie parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon le type de ressource et le sexe de la victime, Québec, 2014

	Sexes réunis		Hommes		Femmes	
	%	IC 95%	%	IC 95%	%	IC 95%
Dévoilement de la violence	75,8	[65,8 ; 84,1]	66,7	[50,8 ; 80,2]	86,3	[74,1 ; 94,2]
Membre de la famille	59,6	[49,2 ; 69,9]	47,7*	[32,5 ; 63,2]	73,2	[59,5 ; 84,2]
Ami ou voisin	62,3	[52,3 ; 72,4]	57,6	[41,1 ; 72,9]	67,8	[53,6 ; 80,0]
Collègue de travail	23,1*	[15,2 ; 32,7]	17,5**	[8,7 ; 29,9]	29,6*	[16,7 ; 45,4]
Médecin ou infirmière	17,2*	[10,3 ; 26,0]	x	...	x	...
Avocat	13,1*	[7,5 ; 20,8]	x	...	x	...
Prêtre, rabin, imam, aîné, autre conseiller spirituel	x	...	x	...	x	...

* Coefficient de variation entre 15% et 25% ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25% et 33% ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Donnée confidentielle (risque de divulgation en raison de petits nombres).

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

Utilisation des services d'aide ou de soutien en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir utilisé ou communiqué avec des services d'aide ou de soutien en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années. L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus ² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries de sept questions. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. Concernant le (la) conjoint(e) : 1. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, avez-vous utilisé ou communiqué avec l'un des services suivants afin d'obtenir de l'aide à cause de cette violence, par exemple ³ : Concernant l'ex-conjoint(e) : 2. COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, avez-vous utilisé ou communiqué avec l'un des services suivants afin d'obtenir de l'aide à cause de cette violence, par exemple ⁴ : <ul style="list-style-type: none"> • Un centre de crise ou une ligne d'écoute téléphonique ? • Des services ou des programmes d'aide aux victimes et aux témoins d'actes criminels ? • Un conseiller, un psychologue ou un travailleur social ? • Un centre de service communautaire, un centre familial, un centre ethnique ou culturel ? • Une maison de transition ou un refuge ?

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'ESG-Victimisation.
2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
3. Cette violence correspond aux gestes violents subis de la part du (de la) conjoint(e) et compose l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
4. Cette violence correspond aux gestes violents subis de la part du (de la) conjoint(e) et compose l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».

- Un centre d'aide aux [femmes/hommes], un centre pour les personnes âgées ou un groupe de soutien?
- Un autre type de service?

Les réponses possibles à ces questions sont : oui ; non. Pour chacune des questions, la personne a utilisé ou communiqué avec des services d'aide ou de soutien en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) si la réponse est « oui ».

Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à au moins une question des deux séries sont considérées comme des personnes ayant utilisé ou communiqué avec des services d'aide ou de soutien en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁵
 - Violence conjugale psychologique
 - Sévérité de la violence conjugale
 - Conséquences physiques et émotionnelles de la violence conjugale
 - Signalement à la police de la violence conjugale
 - Dévoilement de la violence conjugale à une source de soutien informel
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif

- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse pour le Québec.

- Références :** [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.

- Accès :** Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A22.1

Proportion de victimes ayant utilisé ou contacté au moins un service d'aide ou de soutien au cours des cinq dernières années parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon le sexe de la victime, Québec, 2014

	Utilisation ou contact avec un service d'aide aux victimes	
	%	IC 95 %
Sexes réunis	39,0	[28,9 ; 49,0]
Hommes	17,8**	[9,1 ; 29,8]
Femmes	63,4 [†]	[48,6 ; 76,5]

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

[†] Estimation significativement différente de l'estimation des hommes au seuil de 0,05.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

Tableau A22.2

Proportion de victimes ayant utilisé ou contacté un service d'aide ou de soutien au cours des cinq dernières années parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon le service utilisé, Québec, 2014

	Sexes réunis	
	%	IC 95 %
Utilisation ou contact avec les services	39,0	[28,9 ; 49,0]
Centre de crise ou ligne d'écoute téléphonique	F	...
Programme d'aide aux victimes et aux témoins (AVAC)	F	...
Conseiller, psychologue, travailleur social	35,1 *	[25,1 ; 45,1]
Centre de services communautaires, centre familial, centre ethnique ou culturel	x	...
Maison de transition ou refuge	x	...
Centre pour les personnes âgées ou groupe de soutien	F	...

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Donnée confidentielle (risque de divulgation en raison de petits nombres).

F Coefficient de variation supérieur à 33 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Note : Une victime peut avoir utilisé ou contacté plus d'un service d'aide ou de soutien.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A23 Signalement à la police de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir signalé à la police la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années. L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus ² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries d'une seule question. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. Concernant le (la) conjoint(e) : 1. La police a-t-elle eu connaissance [de cet incident/d'au moins un de ces incidents ³] (de quelque façon que ce soit) ? Concernant l'ex-conjoint(e) : 2. La police a-t-elle eu connaissance [de cet incident/d'au moins un de ces incidents ⁴] (de quelque façon que ce soit) ? Les réponses possibles à ces questions sont : oui ; non. Pour chacune des questions, la violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) a été signalée à la police de quelque façon que ce soit si la réponse est « oui ». Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à la question d'au moins une des deux séries sont considérées comme des personnes pour qui la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) a été signalée à la police de quelque façon que ce soit.

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'ESG-Victimisation.
2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
3. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part du (de la) conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
4. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part d'un(e) ex-conjoint(e) et composent l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».

- Potentiel d'analyse :**
- Satisfaction à l'égard du travail de la police à la suite du signalement de la violence conjugale
 - Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁵
 - Violence conjugale psychologique
 - Sévérité de la violence conjugale
 - Conséquences physiques et émotionnelles de la violence conjugale
 - Dévoilement de la violence conjugale à une source de soutien informel
 - Utilisation des services d'aide ou de soutien
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.
 - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse pour le Québec.
- Références :**
- [Enquête sociale générale - Victimization \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.
- Accès :** Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A23.1

Proportion de victimes dont la violence subie au cours des cinq dernières années a été signalée à la police¹ parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)², Québec, 1999, 2004, 2009 et 2014

	Violence signalée à la police	
	%	IC 95 %
1999	20,1	[14,1 ; 27,3]
2004	24,5	[18,2 ; 31,8]
2009	20,0	[13,5 ; 27,9]
2014	27,5*	[17,5 ; 39,5]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

IC Intervalle de confiance.

1. La police peut avoir eu connaissance de la violence de quelque façon que ce soit.
2. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 1999, 2004, 2009 et 2014*, fichiers maîtres, adaptés par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau A23.2

Proportion de victimes dont la violence subie au cours des cinq dernières années a été signalée à la police¹ parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)², selon le sexe de la victime, Québec, 2014

	Violence signalée à la police	
	%	IC 95 %
Sexes réunis	27,5*	[17,5 ; 39,5]
Hommes	29,0**	[13,9 ; 48,4]
Femmes	25,9*	[15,1 ; 39,4]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

IC Intervalle de confiance.

1. La police peut avoir eu connaissance de la violence de quelque façon que ce soit.
2. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

Obtention d'une injonction restrictive ou d'une ordonnance préventive en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir obtenu une injonction restrictive ou une ordonnance préventive en raison de la violence subie de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années. L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus ² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre) au cours des cinq dernières années.
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	L'indicateur repose sur deux séries d'une seule question. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus. Concernant le (la) conjoint(e) : 1. Y a-t-il déjà eu une injonction restrictive ou une ordonnance préventive ou de non-contact contre lui (elle) ³ ? Concernant l'ex-conjoint(e) : 2. Y a-t-il déjà eu une injonction restrictive ou une ordonnance préventive ou de non-contact contre lui (elle) ⁴ ? Les réponses possibles à ces questions sont : oui ; non. Pour chacune des questions, la personne a obtenu une injonction restrictive ou une ordonnance préventive ou de non-contact contre le (la) conjoint(e) ou un(e) ex-conjoint(e) ayant perpétré au moins un geste violent si la réponse est « oui ». Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « oui » à la question d'au moins une des deux séries sont considérées comme des personnes ayant obtenu une injonction restrictive ou une ordonnance préventive ou de non-contact contre le (la) conjoint(e) ou un(e) ex-conjoint(e) ayant perpétré au moins un geste violent au cours des cinq dernières années.

1. L'*Enquête sociale générale* de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'*ESG-Victimisation*.
2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
3. Il s'agit du (de la) conjoint(e) ayant perpétré envers la victime au moins un des 11 gestes violents décrits par l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».
4. Il s'agit de l'ex-conjoint(e) ayant perpétré envers la victime au moins un des 11 gestes violents décrits par l'indicateur « [Victimes de violence de la part du \(de la\) conjoint\(e\) ou d'un\(e\) ex-conjoint\(e\) au cours des cinq dernières années](#) ».

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁵
 - Violence conjugale psychologique
 - Sévérité de la violence conjugale
 - Conséquences physiques et émotionnelles de la violence conjugale
 - Dévoilement de la violence conjugale à une source de soutien informel
 - Signalement à la police de la violence conjugale
 - Utilisation des services d'aide ou de soutien
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Bien-être subjectif
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - Il est possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.
 - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse pour le Québec.
- Références :**
- [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada: un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.
- Accès :**
- Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau A24.1

Proportion de victimes ayant obtenu une injonction restrictive ou une ordonnance préventive contre le (la) conjoint(e) ou un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, Québec, 2014

	Injonction restrictive ou ordonnance préventive	
	%	IC 95 %
Sexes réunis	9,1 **	[4,4 ; 16,2]

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

A25 Mères ayant subi de la violence dans un contexte conjugal

Unité statistique

Victimes | Personnes avec comportements violents | Enfants exposés | Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence | Lien entre les personnes impliquées | Sévérité | Contexte | Conséquence | Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Institut de la statistique du Québec Enquête <i>La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004</i>
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Ensemble des enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage privé au Québec en 2004 et cohabitant au moins 50 % du temps avec leur mère ¹ ou avec leur père ² . Ainsi, ont été exclus de la population visée : 1) les enfants de moins de 18 ans demeurant dans un logement collectif ³ ; 2) les enfants de moins de 18 ans habitant plus de 50 % du temps dans un ménage privé monoparental; 3) les enfants résidant sur une réserve indienne ou dans les territoires cris et inuits.
Niveau géographique :	Province de Québec

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence verbale ou physique de la part de son mari ou d'un conjoint en union libre au cours des 12 derniers mois. Cet indicateur réfère à l'ensemble des mères d'enfants de la population visée qui vivent avec leur mari ou un conjoint en union libre.
Année disponible :	2004
Construction :	L'indicateur repose sur deux questions. Est-il arrivé, AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, que votre conjoint : <ul style="list-style-type: none">• ... vous insulte, vous humilie ou vous menace pour résoudre un problème ?• ... utilise la force physique envers vous pour résoudre un problème ? Les catégories de réponse pour ces questions sont: non, ce n'est <i>jamais</i> arrivé; oui, mais c'est arrivé <i>rarement</i> ; oui, c'est arrivé <i>souvent</i> ; oui, c'est arrivé <i>très souvent</i> . Pour chacune des questions, la mère a subi de la violence si la réponse est « oui, mais c'est arrivé <i>rarement</i> », « oui, c'est arrivé <i>souvent</i> » ou « oui, c'est arrivé <i>très souvent</i> ». Selon l'indicateur, les mères ayant déclaré avoir subi au moins un des deux gestes violents décrits par les questions sont considérées comme des mères ayant subi de la violence dans un contexte conjugal.
Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none">- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de la mère ou du ménage- Attitudes parentales à l'égard de la discipline- Conduites à caractère violent d'un adulte envers un enfant- Niveau de stress parental

1. Le terme « mère » désigne la mère biologique, la belle-mère, la conjointe du père ou la tutrice.

2. Le terme « père » désigne le père biologique, le beau-père, le conjoint de la mère ou le tuteur.

3. Est défini ici comme un logement collectif: un centre jeunesse, une résidence scolaire, un foyer pour jeunes contrevenants, un foyer collectif pour enfants, un centre hospitalier, etc.

Portée et limites :

- Violence vécue par la mère durant l'enfance
- Violence commise
- Indicateur provenant d'une enquête récurrente, menée à des fins de surveillance de l'état de santé de la population.
- Indicateur pouvant servir à mesurer l'exposition potentielle des enfants à la violence entre les adultes de la maison.
- Un autre indicateur permet de documenter la violence commise par la mère.
- Cette mesure ne rend pas compte de la violence subie dans un contexte conjugal par des personnes n'ayant pas d'enfants âgés entre 0 et 17 ans.
- Cet indicateur permet d'obtenir non seulement l'absence ou la présence de violence, mais aussi une mesure de la répétition de chacun des gestes violents.

Références :

CLÉMENT, Marie-Ève, Claire CHAMBERLAND, Luc CÔTÉ, Diane DUBEAU et Brigitte BEAUVAIS (2005). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 162 p.

[Enquête La violence familiale dans la vie des enfants du Québec](#)

Accès :

Adresser une demande au Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) à l'aide de son site Web [www.stat.gouv.qc.ca/sad/accs_microdonnees.htm] ou par téléphone (514 343-2299).

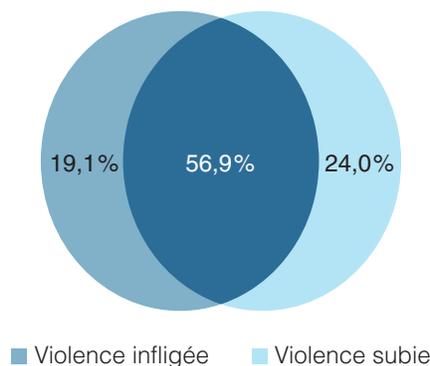
Par l'Infocentre de santé publique; l'accès (au moyen du RTSS) est réservé aux intervenants du réseau de la santé [www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca/].

Tableau A25.1
Proportion de mères ayant subi de la violence dans un contexte conjugal selon la forme de violence, Québec, 2004

	%
Violence psychologique	14,6
Violence physique	1,6*

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.
Source: Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*.

Figure A25.1
Proportion de mères ayant subi ou infligé de la violence dans un contexte conjugal parmi celles qui ont déclaré de la violence, Québec, 2004



Source: Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*.

A26 Pères ayant subi de la violence dans un contexte conjugal

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Institut de la statistique du Québec Enquête <i>La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004</i>
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Ensemble des enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage privé au Québec en 2004 et cohabitant au moins 50 % du temps avec leur mère ¹ ou avec leur père ² . Ainsi, ont été exclus de la population visée : 1) les enfants de moins de 18 ans demeurant dans un logement collectif ³ ; 2) les enfants de moins de 18 ans habitant plus de 50% du temps dans un ménage privé monoparental; 3) les enfants résidant sur une réserve indienne ou dans les territoires cris et inuits.
Niveau géographique :	Province de Québec

INDICATEUR

Définition :	Avoir subi de la violence verbale ou physique de la part de sa femme ou d'une conjointe en union libre au cours des 12 derniers mois. Cet indicateur réfère à l'ensemble des pères d'enfants de la population visée qui vivent avec leur femme ou une conjointe en union libre.
Année disponible :	2004
Construction :	L'indicateur repose sur deux questions. Est-il arrivé, AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, que votre conjointe (conjoint) : <ul style="list-style-type: none">• ... vous insulte, vous humilie ou vous menace pour résoudre un problème?• ... vous pousse, vous empoigne, vous agrippe ou vous bouscule d'une façon qui aurait pu vous blesser? Les catégories de réponse pour ces questions sont: non, ce n'est <i>jamais</i> arrivé; oui, mais c'est arrivé <i>rarement</i> ; oui, c'est arrivé <i>souvent</i> ; oui, c'est arrivé <i>très souvent</i> . Pour chacune des questions, le père a subi de la violence si la réponse est « oui, mais c'est arrivé <i>rarement</i> », « oui, c'est arrivé <i>souvent</i> » ou « oui, c'est arrivé <i>très souvent</i> ». Selon l'indicateur, les pères ayant déclaré avoir subi au moins un des deux gestes violents décrits par les questions sont considérés comme des pères ayant subi de la violence dans un contexte conjugal.
Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none">- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques du père ou du ménage- Attitudes parentales à l'égard de la discipline- Conduites à caractère violent d'un adulte envers un enfant- Niveau de stress parental

1. Le terme « mère » désigne la mère biologique, la belle-mère, la conjointe du père ou la tutrice.

2. Le terme « père » désigne le père biologique, le beau-père, le conjoint de la mère ou le tuteur.

3. Est défini ici comme un logement collectif : un centre jeunesse, une résidence scolaire, un foyer pour jeunes contrevenants, un foyer collectif pour enfants, un centre hospitalier, etc.

- Portée et limites :**
- Violence vécue par le père durant l'enfance
 - Violence commise
 - Indicateur provenant d'une enquête récurrente, menée à des fins de surveillance de l'état de santé de la population.
 - Indicateur pouvant servir à mesurer l'exposition potentielle des enfants à la violence entre les adultes de la maison.
 - Un autre indicateur permet de documenter la violence commise par le père.
 - Cette mesure ne rend pas compte de la violence subie dans un contexte conjugal par des personnes n'ayant pas d'enfants âgés entre 0 et 17 ans.
 - Cet indicateur permet d'obtenir non seulement l'absence ou la présence de violence, mais aussi une mesure de la répétition de chacun des gestes violents.
- Références :** CLÉMENT, Marie-Ève, Claire CHAMBERLAND, Luc CÔTÉ, Diane DUBEAU et Brigitte BEAUVAIS (2005). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 162 p.
- [Enquête La violence familiale dans la vie des enfants du Québec](#)
- Accès :** Adresser une demande au Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) à l'aide de son site Web [www.stat.gouv.qc.ca/sad/acces_microdonnees.htm] ou par téléphone (514 343-2299).
- Par l'Infocentre de santé publique; l'accès (au moyen du RTSS) est réservé aux intervenants du réseau de la santé [www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca/].

Tableau A26.1
Proportion de pères ayant subi de la violence dans un contexte conjugal selon la forme de violence, Québec, 2004

	%
Violence psychologique	17,4
Violence physique	1,8**

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*.

VIOLENCES SUBIES EN
CONTEXTE CONJUGAL
MESURÉES PAR L'*ENQUÊTE*
SOCIALE GÉNÉRALE DE 2014

Tableau synthèse ESG

Proportion de victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e), d'un(e) ex-conjoint(e) ou d'un(e) partenaire amoureux(se) au cours des cinq dernières années, selon le sexe de la victime et la forme de violence subie, Québec, 2014

	Conjoint(e) ¹		Ex-conjoint(e) ²		Partenaire amoureux(se) ³		Ensemble	
	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %
Harcèlement criminel								
Sexes réunis	x	...	3,5*	[2,2; 5,3]	1,4**	[0,8; 2,3]	1,5	[1,1; 2,0]
Hommes	x	...	x	...	F	...	0,7**	[0,4; 1,3]
Femmes	x	...	x	...	1,9**	[0,9; 3,5]	2,3 ^{†*}	[1,6; 3,1]
Violence psychologique								
Sexes réunis	8,5	[7,4; 9,7]	38,7	[34,6; 42,7]	6,7	[5,4; 8,0]	11,9	[10,9; 13,0]
Hommes	11,0	[8,9; 12,6]	32,1	[26,3; 37,9]	5,1*	[3,7; 6,9]	12,3	[10,8; 13,8]
Femmes	6,2 [†]	[5,0; 7,6]	44,7 [†]	[39,2; 50,1]	8,1 [†]	[6,2; 10,4]	11,6	[10,2; 12,9]
Violence économique								
Sexes réunis	F	...	8,5*	[6,2; 11,2]	1,7 ⁴	[1,3; 2,2]
Hommes	x	...	5,2*	[3,2; 8,0]	1,1 ^{4*}	[0,7; 1,7]
Femmes	x	...	11,5 ^{†*}	[7,6; 16,4]	2,3 ^{4*}	[1,5; 3,3]
Violence physique								
Sexes réunis	2,1*	[1,5; 2,9]	9,2	[7,0; 12,0]	3,1	[2,3; 4,0]	3,4	[2,8; 4,0]
Hommes	2,7*	[1,7; 4,1]	7,5*	[4,6; 11,4]	2,3*	[1,5; 3,4]	3,4	[2,5; 4,4]
Femmes	1,4*	[0,8; 2,2]	10,8*	[7,5; 15,1]	3,8*	[2,6; 5,4]	3,4	[2,6; 4,3]
Violence sexuelle								
Sexes réunis	x	...	x	...	1,0**	[0,5; 1,6]	0,5**	[0,3; 0,8]
Hommes	x	...	x	...	x	...	x	...
Femmes	x	...	x	...	x	...	x	...
Violence physique ou sexuelle⁵								
Sexes réunis	2,1*	[1,5; 2,9]	9,2	[7,0; 12,0]	3,5	[2,7; 4,5]	3,5	[2,9; 4,2]
Hommes	2,7*	[1,7; 4,1]	7,5*	[4,6; 11,4]	2,5*	[1,6; 3,7]	3,4	[2,6; 4,5]
Femmes	1,5*	[0,9; 2,3]	10,8*	[7,5; 15,1]	4,5*	[3,1; 6,3]	3,6	[2,8; 4,6]
Au moins une forme de violence								
Sexes réunis	9,6	[8,4; 10,8]	39,9	[35,8; 44,0]	8,6	[7,1; 10,1]	12,3	[11,3; 13,3]
Hommes	12,0	[10,0; 14,0]	33,5	[27,7; 39,3]	6,7	[5,1; 8,7]	12,7	[11,2; 14,2]
Femmes	7,0 [†]	[5,7; 8,4]	45,8 [†]	[40,3; 51,3]	10,4 [†]	[8,1; 12,7]	12,0	[10,7; 13,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

.. Donnée non disponible.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Donnée confidentielle (risque de divulgation en raison de petits nombres).

F Coefficient de variation supérieur à 33 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

† Estimation significativement différente de celle des hommes au seuil de 0,05.

1. Comprend les conjoints mariés ou en union libre.

2. Comprend les conjoints séparés d'un mariage ou d'une union libre, ainsi que les conjoints divorcés ayant eu des contacts au cours des cinq dernières années.

3. Comprend les personnes qui ont été en couple au cours des cinq dernières années ou celles qui cohabitent avec leur conjoint depuis moins de cinq ans.

4. Exclut les partenaires amoureux.

5. Statistique Canada utilise ces deux formes de violence afin de définir la violence conjugale.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

SECTION B : ENFANTS EXPOSÉS

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents **Enfants exposés** Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence **Recherche d'aide ou utilisation de services**

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sur les maisons d'hébergement</i>
Type :	Recensement
Population visée :	L'ensemble des établissements résidentiels qui offrent des services aux femmes qui demandent à être hébergées en raison de situations de violence ou pour d'autres raisons.

INDICATEUR

Définition :	Résider dans un établissement offrant des services aux femmes ¹ principalement pour des raisons de violence de la part du conjoint (légalement marié), conjoint de fait, ex-conjoint, ex-conjoint de fait, amoureux ou ancien amoureux. Cet indicateur réfère aux enfants qui accompagnent des femmes qui résident dans un établissement de la population visée.
Fréquence :	Aux deux ans (depuis 1999-2000)
Construction :	<ul style="list-style-type: none"> • Du nombre total de résidents dans votre établissement le « date de référence », à midi, combien d'enfants accompagnant des femmes étaient là principalement pour des raisons de violence (violence physique, violence sexuelle, exploitation financière, violence psychologique, menaces, harcèlement, traite de personnes)²? <p>Les catégories de réponse pour cette question sont : conjoint (légalement marié); conjoint de fait; ex-conjoint; ex-conjoint de fait; amoureux (couple n'habitant pas ensemble); ancien amoureux; personne apparentée (parent, enfant, autre); ami ou connaissance; fournisseur de soins; symbole d'autorité; autre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquez le nombre de femmes résidentes selon la relation avec l'agresseur pour le « date de référence », à midi.
Potential d'analyse :	- Âge des enfants.
Portée et limites :	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur provenant d'un recensement canadien des services résidentiels offerts aux victimes de violence familiale. - L'indicateur concerne uniquement les femmes qui ont séjourné dans une maison d'hébergement; il y a donc un sous-dénombrement par rapport au nombre de femmes victimes de violence dans la population totale. - La mesure réfère à une seule date au cours d'une année. Il ne s'agit donc pas d'une mesure annuelle des femmes hébergées. - Le nombre de femmes hébergées reflète le nombre de places disponibles dans les maisons d'hébergement. Ainsi, les femmes n'ayant pu être hébergées par manque de place ne sont pas comptabilisées.

1. Statistique Canada envisage une façon de documenter les services offerts aux hommes à partir de l'enquête.

2. La formulation des questions et les catégories de réponse présentées dans cette fiche proviennent du questionnaire 2013-2014 et peuvent avoir légèrement changé par rapport aux versions précédentes du questionnaire.

Référence : [Enquête sur les maisons d'hébergement](#)

Accès : Soumettre une proposition de recherche à Statistique Canada en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.statcan.gc.ca/fra/cdr/process].

Tableau B1.1

Nombre et proportion d'enfants accompagnant des femmes en maison d'hébergement pour des raisons de violence dans un contexte conjugal selon la raison principale, Québec, 2010, 2012 et 2014

Raison principale	le 15 avril 2010		le 18 avril 2012		le 16 avril 2014	
	n	%	n	%	n	%
Pour fuir une situation de violence	482	92,9	467	92,7	536	94,7
Autre raison	37	7,1	37	7,3	30	5,3
Total	519	100,0	504	100,0	566	100,0

Sources : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête sur les maisons d'hébergement de 2009-2010, 2011-2012 et 2013-2014*.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents **Enfants exposés** Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées **Sévérité** Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) – Santé mentale 2012¹</i>
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	L'ESCC – Santé mentale vise la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces. Sont exclus les personnes vivant dans les réserves et autres peuplements autochtones, les membres à temps plein des Forces canadiennes et la population vivant en établissement.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada et provinces

INDICATEUR

Définition :	Avoir vu ou entendu, avant l'âge de 16 ans, l'un de ses parents, beaux-parents ou tuteurs frapper l'autre ou frapper un autre adulte à la maison. Cet indicateur réfère aux personnes âgées de 18 ans et plus.
Année disponible :	2012
Construction :	L'indicateur repose sur une seule question : <ul style="list-style-type: none"> • Avant l'âge de 16 ans, combien de fois avez-vous vu ou entendu l'un de vos parents, beaux-parents ou tuteurs se frapper ou frapper un autre adulte à la maison ? Par adulte je veux dire n'importe qui de plus de 18 ans. <p>Les catégories de réponse pour cette question sont : jamais ; 1 ou 2 fois ; 3 à 5 fois ; 6 à 10 fois ; plus de 10 fois. Selon l'indicateur, la personne a été exposée à de la violence durant l'enfance si la réponse à la question est « 1 ou 2 fois », « 3 à 5 fois », « 6 à 10 fois » ou « plus de 10 fois ».</p>
Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes - Autres formes de violence vécues avant l'âge de 16 ans - Trouble mental : épisode dépressif, trouble bipolaire ou trouble d'anxiété généralisée - Abus ou dépendance à l'alcool, au cannabis ou à d'autres drogues - Pensées suicidaires - Tentatives de suicide - Médication pour des problèmes liés aux émotions, à la santé mentale ou à la consommation d'alcool ou de drogues - Perception de la santé physique et mentale - Incapacités/limitations d'activités

1. Statistique Canada a réalisé sa première enquête thématique sur la santé mentale en 2002. Toutefois, le module sur les expériences vécues dans l'enfance n'est apparu qu'en 2012.

- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne ayant pour but de recueillir des informations concernant l'état de santé mentale de même que l'accessibilité et l'utilisation du soutien et des services formels et informels en matière de santé mentale.
 - Indicateur faisant appel à la mémoire des répondants puisqu'il concerne des événements qui se sont déroulés dans leur enfance.
 - Le contexte familial ou social présent lors de la survenue de la violence n'est pas documenté dans l'enquête.
 - Les faibles effectifs peuvent limiter le potentiel d'analyse pour le Québec.

Référence : [Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Santé mentale \(ESCC\)](#)

Accès : Pour accéder au fichier de microdonnées à grande diffusion², cliquez sur le lien suivant: www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=82M0021X2014001&ObjType=46&lang=fr

Pour accéder au fichier maître, soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau B2.1

Personnes ayant été exposées à la violence entre adultes de la maison avant l'âge de 16 ans selon la fréquence de l'exposition et le sexe, population de 18 ans et plus, Québec, 2012

	Ensemble de la population	Hommes	Femmes
	%		
Total	100,0	100,0	100,0
Aucune exposition	88,3	88,0	88,5
1 ou 2 fois	6,0	6,5	5,5
3 à 5 fois	1,9	1,7*	2,0*
6 à 10 fois	0,6**	x	F
Plus de 10 fois	3,3	x	3,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

x Donnée confidentielle.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Santé mentale 2012*, fichier de partage, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2. Pour des raisons de confidentialité, certaines données sont masquées dans ce fichier. Ainsi, le module sur les expériences durant l'enfance n'est disponible que pour les personnes âgées de 20 ans et plus.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents **Enfants exposés** Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées **Sévérité** Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	<p>Enfant(s) dans le ménage ayant vu ou entendu au moins un incident de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).</p> <p>L'indicateur réfère aux personnes ayant subi des abus² de la part du (de la) conjoint(e) OU d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années ET ayant au moins un enfant de moins de 18 ans qui vit actuellement dans le ménage OU en commun avec l'ex-conjoint(e) (d'un mariage ou d'une union libre).</p>
Fréquence :	Aux cinq ans (depuis 1999)
Construction :	<p>L'indicateur repose sur deux séries d'une seule question. Un indicateur relatif au (à la) conjoint(e) et un indicateur relatif à un(e) ex-conjoint(e) sont obtenus.</p> <p>Concernant le (la) conjoint(e) :</p> <p>1. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, est-ce que des enfants dans votre ménage ont vu ou entendu [cet incident/au moins un de ces incidents³]⁴?</p> <p>Concernant l'ex-conjoint(e) :</p> <p>2. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, est-ce que des enfants dans votre ménage ont vu ou entendu [cet incident/au moins un de ces incidents⁵]⁶?</p> <p>Les réponses possibles à ces questions sont : oui/croit que oui ; non/croit que non ; pas d'enfant à ce moment. Pour chacune des questions, au moins un enfant dans le ménage a été témoin d'au moins un incident de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) si la réponse est « oui/croit que oui ».</p>

1. L'Enquête sociale générale de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'ESG-Victimisation.
2. Il s'agit des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique et/ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) parmi les 11 gestes violents décrits par l'indicateur « Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années ».
3. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part du (de la) conjoint(e) et composent l'indicateur « Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années ».
4. Question révisée dans l'ESG de 2014.
5. Ces incidents correspondent aux gestes violents subis de la part d'un(e) ex-conjoint(e) et composent l'indicateur « Victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années ».
6. Question révisée dans l'ESG de 2014.

Selon l'indicateur, les enfants du ménage de la personne victime de violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e) ayant répondu « oui/croit que oui » à au moins une question des deux séries sont considérés comme des enfants témoins de la violence de la part du (de la) conjoint(e) ou d'un(e) ex-conjoint(e).

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes⁷
 - Sentiment de sécurité face à la criminalité
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression
 - Perception de la santé physique et mentale
 - Incapacités physiques ou mentales
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. **Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.**
 - La question a été révisée dans l'ESG de 2014. Il est dorénavant spécifié que les enfants ne sont plus exclusivement ceux du répondant, mais bien ceux vivant dans le ménage. Ce changement dans le libellé de la question ne devrait pas avoir d'effet sur l'indicateur par rapport aux cycles précédents. Il est donc possible de mesurer l'évolution du phénomène depuis 1999.
 - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse pour le Québec.
- Références :**
- [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.
- Accès :**
- Soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau B3.1
Proportion de victimes dont au moins un enfant du ménage a été témoin d'incidents violents au cours des cinq dernières années parmi l'ensemble des victimes de violence de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e)¹, selon le sexe de la victime, Québec, 2014

	Enfant(s) exposé(s)	
	%	IC 95 %
Sexes réunis	22,1 *	[13,2 ; 33,5]
Hommes	25,2 **	[11,2 ; 44,4]
Femmes	18,7 **	[9,5 ; 31,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble des personnes ayant subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle de la part du (de la) conjoint(e) actuel(le) ou d'un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents **Enfants exposés** Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées **Sévérité** Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014¹</i> (ESG)
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes résidant dans les établissements institutionnels ne sont pas incluses.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR)

INDICATEUR

Définition :	Avoir vu ou entendu, avant l'âge de 15 ans, l'un de ses parents, beaux-parents ou tuteurs frapper l'autre ou frapper un autre adulte à la maison. Cet indicateur réfère à l'ensemble de la population visée.
Année disponible :	2014 (2019, à déterminer)
Construction :	L'indicateur repose sur une seule question : <ul style="list-style-type: none"> • Avant l'âge de 15 ans, combien de fois avez-vous vu ou entendu l'un de vos parents, beaux-parents ou tuteurs se frapper ou frapper un autre adulte à la maison? Par adulte je veux dire n'importe qui de plus de 18 ans. <p>Les réponses possibles à cette question sont : jamais ; 1 ou 2 fois ; 3 à 5 fois ; 6 à 10 fois ; plus de 10 fois.</p> <p>Selon l'indicateur, la personne a été exposée à de la violence durant l'enfance si la réponse à la question est « 1 ou 2 fois », « 3 à 5 fois », « 6 à 10 fois » ou « plus de 10 fois ».</p>
Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des victimes² - Sentiment de sécurité face à la criminalité - Consommation d'alcool ou de drogues - Médication pour dormir, se calmer ou se sortir d'une dépression - Perception de la santé physique et mentale - Incapacités physiques ou mentales
Portée et limites :	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur provenant d'une enquête canadienne permettant de documenter les expériences de victimisation des Canadiens et les perceptions de ces derniers quant au système de justice et à la criminalité. Cette enquête est la seule au pays à pouvoir documenter les crimes, qu'ils aient été signalés ou non à la police. Cependant, il est à noter que les possibilités de mener des analyses approfondies sur la violence conjugale pour le Québec sont limitées par la taille de l'échantillon provincial – c'est pourquoi un manque de précision est observé pour plusieurs des estimations calculées à l'échelle du Québec.

1. L'*Enquête sociale générale* de 2014 est marquée par des changements relatifs à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la méthode de collecte des données. Ces changements n'affectent pas la comparabilité avec les données des cycles précédents de l'*ESG-Victimisation*.

2. L'annexe 1 présente la liste des variables sociodémographiques disponibles dans l'*Enquête sociale générale*.

- L'indicateur utilise la même question source que celle qui a été utilisée dans l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Santé mentale* (ESCC) de 2012.

Références : [Enquête sociale générale - Victimisation \(ESG\)](#)

CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014](#), Ottawa, Statistique Canada, 87 p.

Accès : Pour accéder au fichier de microdonnées à grande diffusion, cliquez sur le lien suivant : www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12M0026X&ObjType=2&lang=fr&limit=0. Il est à noter que contrairement au fichier maître, l'ensemble des variables du module relatif à la violence conjugale ont été supprimées du fichier de microdonnées à grande diffusion.

Pour accéder au fichier maître, soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].

Tableau B4.1

Personnes ayant été exposées à la violence entre adultes de la maison avant l'âge de 15 ans, selon la fréquence de l'exposition et le sexe, population de 15 ans et plus¹, Québec, 2014

	Ensemble de la population		Hommes		Femmes	
	%	IC 95%	%	IC 95%	%	IC 95%
Total	100,0		100,0		100,0	
Aucune exposition	90,1	[89,2; 91,0]	90,2	[88,9; 91,4]	90,0	[88,8; 91,3]
1 ou 2 fois	5,0	[4,3; 5,7]	5,6	[4,5; 6,6]	4,4	[3,6; 5,4]
3 à 5 fois	2,0	[1,6; 2,4]	2,0	[1,5; 2,7]	1,9*	[1,3; 2,6]
6 à 10 fois	0,7*	[0,5; 1,0]	0,4**	[0,2; 0,7]	1,0*	[0,7; 1,6]
Plus de 10 fois	2,2	[1,8; 2,7]	1,8*	[1,3; 2,5]	2,6	[1,9; 3,4]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend l'ensemble de la population visée par l'ESG, soit les personnes de 15 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents **Enfants exposés** Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées **Sévérité** Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Institut de la statistique du Québec Enquête <i>La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012</i>
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Ensemble des enfants de 6 mois à 17 ans vivant dans un ménage privé au Québec en 2012. Ces enfants sont enquêtés par l'intermédiaire de la mère ^{1,2} , avec qui ils habitent au moins 40 % du temps. Ainsi, ont été exclus de la population visée : 1) les enfants de 6 mois à 17 ans demeurant dans un logement collectif ³ ; 2) ceux résidant sur une réserve indienne ou dans les territoires cris et inuits.
Niveau géographique :	Province de Québec

INDICATEUR

Définition :	Avoir été un témoin direct ou indirect des conduites violentes d'un parent envers l'autre, ou envers son conjoint ou sa conjointe (ou ex-conjoint, ex-conjointe) et inversement. Les conduites violentes peuvent être de nature verbale, psychologique ou physique. Cet indicateur réfère à l'ensemble de la population visée, soit les enfants de 6 mois à 17 ans.
Année disponible :	2012 (2018, à déterminer)
Construction :	L'exposition à des conduites violentes entre conjoints est mesurée dans les 12 mois précédant l'enquête à partir de questions tirées en quasi-totalité du <i>Juvenile Victimization Questionnaire</i> (JVQ, Module G) ⁴ . AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, combien de fois est-il arrivé à (<i>prénom de l'enfant sélectionné</i>) d'être témoin ou d'avoir eu connaissance qu'un parent du ménage (ou conjoint, conjointe, ex-conjoint, ex-conjointe) : Conduites violentes entre conjoints de nature verbale : <ul style="list-style-type: none"> ... insulte, ridiculise ou humilie verbalement l'autre parent (ou conjoint, conjointe, ex-conjoint, ex-conjointe)? Conduites violentes entre conjoints de nature psychologique : <ul style="list-style-type: none"> ... menace sérieusement l'autre parent (ou conjoint, conjointe, ex-conjoint, ex-conjointe) de le blesser? ... , à cause d'une dispute, brise ou détruit quelque chose appartenant à l'autre parent (ou conjoint, conjointe, ex-conjoint, ex-conjointe), ou qu'il lance un objet ou frappe dans un mur ? Conduites violentes entre conjoints de nature physique : <ul style="list-style-type: none"> ... pousse ou bouscule l'autre parent (ou conjoint, conjointe, ex-conjoint, ex-conjointe)? ... frappe ou gifle l'autre parent (ou conjoint, conjointe, ex-conjoint, ex-conjointe)?

1. Par « mère », on entend la mère, la belle-mère, la tutrice ou une autre femme responsable de l'enfant.

2. Il est possible d'obtenir une estimation d'enfants exposés à des conduites violentes entre conjoints à partir de la déclaration des pères. Toutefois, cette estimation ne se rapporte pas à l'ensemble des enfants du Québec; il s'agit plutôt des enfants qui habitent avec le père au moins 40 % du temps. Par « père », on entend le père, le beau-père, le tuteur ou un autre homme responsable de l'enfant.

3. Est défini ici comme un logement collectif : un centre jeunesse, une résidence scolaire, un foyer pour jeunes contrevenants, un foyer collectif pour enfants, un centre hospitalier, etc.

4. D. FINKELHOR, S. HAMBY, H. TURNER et R. ORMROD (2011), *The Juvenile Victimization Questionnaire : 2nd Revision* (JVQ-R2), Durham, Crimes Against Children Research Center, 16 p.

- ... donne à l'autre parent (ou conjoint, conjointe, ex-conjoint, ex-conjointe) un coup de pied, qu'il lui serre la gorge ou qu'il le batte?

Les catégories de réponse pour ces questions sont : ce n'est jamais arrivé ; c'est arrivé 1 ou 2 fois ; c'est arrivé de 3 à 5 fois ; c'est arrivé 6 fois et plus. Pour toutes les questions, l'enfant a été exposé à une conduite à caractère violent entre conjoints si la réponse est « c'est arrivé 1 ou 2 fois », « c'est arrivé de 3 à 5 fois » ou « c'est arrivé 6 fois et plus ».

Selon l'indicateur, les enfants dont la mère a répondu dans l'affirmative à au moins une des six questions sont considérés comme des enfants ayant été exposés à une conduite à caractère violent entre conjoints.

Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de la mère ou du ménage - Attitudes parentales à l'égard de la discipline - Conduites à caractère violent d'un adulte envers l'enfant ; conduites à caractère négligent à l'égard de l'enfant - Consommation d'alcool ou de drogues des parents - Symptômes de dépression des parents - Stress engendré par le tempérament de l'enfant - Soutien social - Stress lié à la conciliation des obligations familiales et extrafamiliales
Portée et limites :	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur provenant d'une enquête récurrente, menée à des fins de surveillance de l'état de santé de la population. - Indicateur permettant d'obtenir non seulement l'absence ou la présence de violence, mais aussi la fréquence de chacun des gestes violents. - La mesure concerne les enfants de la population visée. Elle ne rend donc pas compte des conduites violentes entre conjoints n'ayant pas d'enfants de 6 mois à 17 ans.
Références :	<p>CLÉMENT, Marie-Ève, Francine BERNÈCHE, Claire CHAMBERLAND et Catherine FONTAINE (2013). <i>La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012. Les attitudes parentales et les pratiques familiales</i>, Québec, Institut de la statistique du Québec, 146 p.</p> <p>Enquête La violence familiale dans la vie des enfants du Québec</p>
Accès :	<p>Adresser une demande au Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) à l'aide de son site Web [www.stat.gouv.qc.ca/sad/acces_microdonnees.htm] ou par téléphone (514 343-2299).</p> <p>Par l'Infocentre de santé publique ; l'accès (au moyen du RTSS) est réservé aux intervenants du réseau de la santé [www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca/].</p>

Tableau B5.1

Prévalences annuelles de l'exposition à des conduites violentes entre conjoints¹ selon la forme de violence, enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2012

	Au moins une fois	Trois fois ou plus
	%	
Violence verbale	25,4	6,0
Violence psychologique	5,6	0,7 *
Violence physique	1,7	0,3 **

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Conduites violentes d'un parent envers l'autre, ou envers son conjoint ou sa conjointe (ou ex-conjoint, ex-conjointe), et inversement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*.

SECTION C : PERSONNES AVEC COMPORTEMENTS VIOLENTS

Unité statistique

Victimes **Personnes avec comportements violents** Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées **Sévérité** Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Institut de la statistique du Québec <i>Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ)</i>
Type :	Enquête longitudinale (autodéclaration)
Population visée :	Il s'agit d'un échantillon représentatif des enfants (naissances simples sauf grands-prématurés ¹) nés de mères vivant au Québec en 1997-1998, à l'exception de ceux dont la mère vivait dans les régions sociosanitaires Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James et ceux dont la mère vivait sur des réserves indiennes. Le premier volet de l'ELDEQ a été réalisé en 1998 (soit la première année de la phase I) auprès d'une cohorte de 2 120 nourrissons québécois. Ceux-ci ont fait l'objet d'un suivi annuel de l'âge de 5 mois à l'âge d'environ 4 ans. Deux autres phases ont permis de suivre les enfants jusqu'à l'âge de 17 ans ² .
Niveau géographique :	Province de Québec

INDICATEUR

Définition :	Avoir infligé de la violence au sein d'une relation amoureuse au cours des 12 derniers mois. Cet indicateur réfère aux jeunes de la population visée ayant eu au moins un chum ou une blonde au cours des 12 derniers mois.
Années disponibles :	2013 et 2015
Construction :	Les questions portant sur la violence dans les relations amoureuses proviennent de l' <i>Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011</i> . En pensant aux chums ou blondes que tu as eus AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, indique à quel point les énoncés suivants décrivent l'une ou l'autre de tes relations : <ul style="list-style-type: none"> • Je l'ai critiqué(e) méchamment sur son apparence physique, je l'ai insulté(e) devant des gens, je l'ai rabaissé(e). • J'ai contrôlé ses sorties, ses conversations électroniques, son cellulaire, je l'ai empêché(e) de voir ses ami(e)s. • Je l'ai forcé(e) à m'embrasser, à me caresser alors qu'il(elle) ne voulait pas. • Je lui ai lancé un objet qui aurait pu le(la) blesser. • Je l'ai agrippé(e) (« poigné » les bras), poussé(e), bousculé(e). • Je lui ai donné une claque. • Je l'ai blessé(e) avec mes poings, mes pieds, un objet ou une arme. • Je l'ai forcé(e) à avoir des attouchements ou une relation sexuelle alors qu'il(elle) ne voulait pas.

1. Il s'agit des enfants pour lesquels la durée de gestation était de moins de 24 semaines.

2. La quatrième phase de l'ELDEQ comptera une collecte en 2017 et en prévoit deux ou trois autres par la suite. Cette phase, en continuité avec les trois précédentes, vise à suivre les jeunes pendant leur passage vers la vie adulte (de 19 à 25 ans).

Les catégories de réponse pour ces questions sont : jamais vrai ; parfois vrai ; souvent vrai. Pour chacune des questions, le jeune a infligé de la violence si la réponse est « parfois vrai » ou « souvent vrai ».

Selon l'indicateur, les jeunes ayant déclaré avoir commis au moins un des huit gestes décrits par les questions sont considérés comme des jeunes ayant infligé de la violence dans une relation amoureuse.

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques du jeune ou de ses parents
 - Parcours de vie et développement du jeune depuis l'enfance
 - Pensées et idées suicidaires
 - Problèmes reliés aux jeux de hasard
 - Santé mentale³
 - Victimisation, membre de gang de rue
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Violence dans un contexte conjugal vécue par au moins un parent
 - Violence subie au sein d'une relation amoureuse
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une étude longitudinale permettant de suivre les mêmes jeunes à travers le temps et donc de faire des liens avec les parcours de vie.
 - Un autre indicateur permet de documenter la violence subie.
 - Les partenaires amoureux ne sont pas identifiés, ce qui fait en sorte qu'on ne peut pas savoir s'il y a eu des changements dans le couple d'une année à l'autre.
 - Étant donné que la période de référence de l'indicateur est « les 12 derniers mois », il y a une partie du temps qui n'est pas couverte. En effet, deux ans séparent les cycles de l'enquête.
- Référence :** [Étude longitudinale du développement des enfants du Québec](#)
- Accès :** Adresser une demande au Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) à l'aide de son site Web [www.stat.gouv.qc.ca/sad/accs_microdonnees.htm] ou par téléphone (514 343-2299).

Tableau C1.1
Proportion de jeunes¹ ayant infligé de la violence dans une relation amoureuse au cours des 12 derniers mois selon le sexe, Québec, 2013 et 2015

	Sexes réunis		
	Masculin	Féminin	
	%		
2013			
Oui ²	19,1	13,2*	24,7
Non	80,9	86,8	75,3
2015			
Oui ²	23,3	15,8*	29,7
Non	76,7	84,2	70,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Jeunes nés au Québec en 1997-1998.

2. Le « oui » correspond à ceux qui ont répondu « parfois vrai » ou « souvent vrai » à au moins un des items retenus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec 1998-2015*

3. Items issus du questionnaire sur la Santé mentale et l'Inadaptation à l'Adolescence (MIA).

Unité statistique

Victimes **Personnes avec comportements violents** Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées **Sévérité** Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Institut de la statistique du Québec <i>Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011</i>
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	L' <i>Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011</i> (EQSJS) porte sur la population des élèves du secondaire inscrits au secteur des jeunes dans les écoles québécoises à l'automne 2010. Sont exclus notamment les centres de formation professionnelle, les écoles des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik ainsi que les écoles comptant 30 % ou plus d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
Niveaux géographiques :	Province de Québec et régions sociosanitaires (RSS) ¹

INDICATEUR

Définition :	Avoir infligé de la violence au sein d'une relation amoureuse au cours des 12 derniers mois. Cet indicateur réfère aux élèves du secondaire étant « sorti » avec un garçon ou une fille au cours des 12 derniers mois.
Années disponibles :	2010-2011 (2016-2017, à venir)
Construction :	Les questions en lien avec la violence dans les relations amoureuses proviennent de l' <i>Enquête sur le bien-être des jeunes Montréalais</i> ² et sont largement inspirées de l' <i>Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999</i> (ESSEA) ³ . Les questions sur la violence physique sont inspirées des <i>Conflict Tactics Scales</i> (CTS) ⁴ . En pensant aux garçons ou aux filles avec qui tu es sorti(e) AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, indique combien de fois il t'est arrivé de vivre les situations suivantes dans l'une ou l'autre de tes relations : <ul style="list-style-type: none"> • Je l'ai critiqué(e) méchamment sur son apparence physique, je l'ai insulté(e) devant des gens, je l'ai rabaissé(e). • J'ai contrôlé ses sorties, ses conversations électroniques, son cellulaire, je l'ai empêché(e) de voir ses ami(e)s. • Je l'ai forcé(e) à m'embrasser, à me caresser alors qu'il(elle) ne voulait pas. • Je lui ai lancé un objet qui aurait pu le(la) blesser. • Je l'ai agrippé(e) (« poigné » les bras), poussé(e), bousculé(e). • Je lui ai donné une claque.

1. À noter que huit régions ont choisi d'accroître la taille de l'échantillon de base afin d'obtenir une bonne précision à l'échelle de leurs réseaux locaux de services (RLS) ou de leurs commissions scolaires (CS) (pour les RLS : Capitale-Nationale, Mauricie et Centre-du-Québec, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches, Lanaudière et Montérégie ; pour les CS : Estrie et Chaudière-Appalaches).

2. H. RIBERDY, et M. TOURIGNY (2009), *Enquête sur le bien-être des jeunes Montréalais. Rapport thématique No 3. Violence et fréquentations amoureuses au secondaire : coup d'oeil à Montréal*, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Direction de santé publique, 40 p.

3. J. AUBIN, et autres (2002), *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 520 p.

4. H. RIBERDY, et M. TOURIGNY, *op. cit.*

- Je l'ai blessé(e) avec mes poings, mes pieds, un objet ou une arme.
- Je l'ai forcé(e) à avoir des attouchements ou une relation sexuelle alors qu'il(elle) ne voulait pas.

Les catégories de réponse pour ces questions sont : jamais ; 1 fois ; 2 fois ; 3 fois ou plus. Pour chacune des questions, l'élève a infligé de la violence si la réponse est « 1 fois », « 2 fois » ou « 3 fois ou plus ».

Selon l'indicateur, les élèves ayant déclaré avoir commis au moins un des huit gestes décrits par les questions sont considérés comme des élèves ayant infligé de la violence dans une relation amoureuse.

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques du jeune, des parents ou du ménage
 - Indicateurs de l'environnement social (famille, amis, école)
 - Estime de soi, détresse psychologique, comportements d'agressivité
 - Consommation d'alcool ou de drogues
 - Violence subie
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une vaste enquête récurrente, faite à des fins de surveillance de l'état de santé des jeunes. Celle-ci permet de joindre environ 65 000 jeunes du secondaire dans 500 écoles à travers le Québec.
 - Indicateur permettant d'obtenir non seulement l'absence ou la présence de violence, mais aussi la fréquence de chacun des gestes violents.
 - Un autre indicateur permet de documenter la violence subie par le jeune.
- Référence :** [Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire](#)
- Accès :** Adresser une demande au Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) à l'aide de son site Web [www.stat.gouv.qc.ca/sad/acces_microdonnees.htm] ou par téléphone (514 343-2299).
- Par l'Infocentre de santé publique; l'accès (au moyen du RTSS) est réservé aux intervenants du réseau de la santé [www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca/].

Tableau C2.1
Proportion d'élèves ayant infligé de la violence dans une relation amoureuse selon la forme de violence et le sexe, élèves du secondaire ayant eu au moins une relation amoureuse au cours des 12 derniers mois, Québec, 2010-2011

	%
Sexes réunis	24,6
Garçons	16,7 ^a
Filles	32,2 ^a
Psychologique	17,3
Garçons	13,0 ^a
Filles	21,3 ^a
Physique	12,5
Garçons	5,6 ^a
Filles	19,2 ^a
Sexuelle	2,7
Garçons	3,4 ^a
Filles	2,0 ^a

Note: Pour une forme de violence donnée, le même exposant exprime une différence significative selon le sexe au seuil de 0,05.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Institut de la statistique du Québec Enquête <i>La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004</i>
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Ensemble des enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage privé au Québec en 2004 et cohabitant au moins 50 % du temps avec leur mère ¹ ou avec leur père ² . Ainsi, ont été exclus de la population visée : 1) les enfants de moins de 18 ans demeurant dans un logement collectif ³ ; 2) les enfants de moins de 18 ans habitant plus de 50% du temps dans un ménage privé monoparental; 3) les enfants résidant sur une réserve indienne ou dans les territoires cris et inuits.
Niveau géographique :	Province de Québec

INDICATEUR

Définition :	Avoir infligé de la violence verbale ou physique à son mari ou un conjoint en union libre au cours des 12 derniers mois. Cet indicateur réfère à l'ensemble des mères d'enfants de la population visée qui vivent avec leur mari ou un conjoint en union libre.
Année disponible :	2004
Construction :	Vous est-il arrivé, AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS : <ul style="list-style-type: none"> • ... d'insulter, d'humilier ou de menacer votre conjoint pour résoudre un problème ? • ... d'utiliser la force physique envers votre conjoint pour résoudre un problème ? <p>Les catégories de réponse pour ces questions sont : non, ce n'est jamais arrivé ; oui, mais c'est arrivé rarement ; oui, c'est arrivé souvent ; oui, c'est arrivé très souvent. Pour chacune des questions, la mère a infligé de la violence si la réponse est « oui, mais c'est arrivé rarement », « oui, c'est arrivé souvent » ou « oui, c'est arrivé très souvent ».</p> <p>Selon l'indicateur, les mères ayant déclaré avoir commis au moins un des deux gestes décrits par les questions sont considérées comme des mères ayant infligé de la violence dans un contexte conjugal.</p>
Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de la mère ou du ménage - Attitudes parentales à l'égard de la discipline - Conduites à caractère violent d'un adulte envers l'enfant - Niveau de stress parental - Violence vécue par la mère durant l'enfance - Violence subie

1. Le terme « mère » désigne la mère biologique, la belle-mère, la conjointe du père ou la tutrice.

2. Le terme « père » désigne le père biologique, le beau-père, le conjoint de la mère ou le tuteur.

3. Est défini ici comme un logement collectif : un centre jeunesse, une résidence scolaire, un foyer pour jeunes contrevenants, un foyer collectif pour enfants, un centre hospitalier, etc.

- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête récurrente, menée à des fins de surveillance de l'état de santé de la population.
 - Cet indicateur permet d'obtenir non seulement l'absence ou la présence de violence, mais aussi une mesure de la répétition de chacun des gestes violents.
 - Un autre indicateur permet de documenter la violence subie.
 - Cette mesure ne rend pas compte de la violence subie dans un contexte conjugal par des personnes n'ayant pas d'enfants âgés entre 0 et 17 ans.

Références : CLÉMENT, Marie-Ève, Claire CHAMBERLAND, Luc CÔTÉ, Diane DUBEAU et Brigitte BEAUVAIS (2005). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 162 p.

[Enquête La violence familiale dans la vie des enfants du Québec](#)

Accès : Adresser une demande au Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) à l'aide de son site Web [www.stat.gouv.qc.ca/sad/acces_microdonnees.htm] ou par téléphone (514 343-2299).

Par l'Infocentre de santé publique; l'accès (au moyen du RTSS) est réservé aux intervenants du réseau de la santé [www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca/].

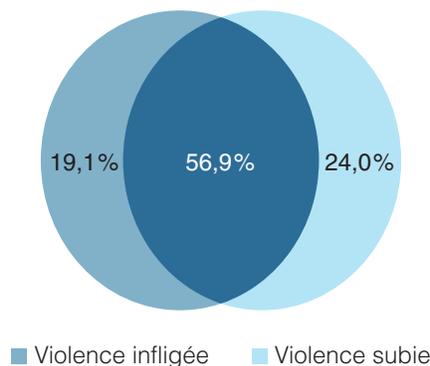
Tableau C3.1
Proportion de mères ayant infligé de la violence dans un contexte conjugal selon la forme de violence, Québec, 2004

	%
Violence psychologique	13,6
Violence physique	1,0*

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*.

Figure C3.1
Proportion de mères ayant subi ou infligé de la violence dans un contexte conjugal parmi celles qui ont déclaré de la violence, Québec, 2004



Source: Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés Autres

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Institut de la statistique du Québec Enquête <i>La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004</i>
Type :	Enquête transversale populationnelle (autodéclaration)
Population visée :	Ensemble des enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage privé au Québec en 2004 et cohabitants au moins 50 % du temps avec leur mère ¹ ou avec leur père ² . Ainsi, ont été exclus de la population visée : 1) les enfants de moins de 18 ans demeurant dans un logement collectif ³ ; 2) les enfants de moins de 18 ans habitant plus de 50 % du temps dans un ménage privé monoparental; 3) les enfants résidant sur une réserve indienne ou dans les territoires cris et inuits.
Niveau géographique :	Province de Québec

INDICATEUR

Définition :	Avoir infligé de la violence verbale ou physique à sa femme ou une conjointe en union libre au cours des 12 derniers mois. Cet indicateur réfère à l'ensemble des pères d'enfants de la population visée qui vivent avec leur femme ou une conjointe en union libre.
Année disponible :	2004
Construction :	Vous est-il arrivé, AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS : <ul style="list-style-type: none"> • ... d'insulter, d'humilier ou de menacer votre conjointe (conjoint) pour résoudre un problème ? • ... de pousser, d'empoigner, d'agripper ou de bousculer votre conjointe (conjoint) d'une façon qui aurait pu la (le) blesser ? <p>Les catégories de réponse pour ces questions sont : non, ce n'est jamais arrivé ; oui, mais c'est arrivé rarement ; oui, c'est arrivé souvent ; oui, c'est arrivé très souvent. Pour chacune des questions, le père a infligé de la violence si la réponse est « oui, mais c'est arrivé rarement », « oui, c'est arrivé souvent » ou « oui, c'est arrivé très souvent ».</p> <p>Selon l'indicateur, les pères ayant déclaré avoir commis au moins un des deux gestes décrits par les questions sont considérés comme des pères ayant infligé de la violence dans un contexte conjugal.</p>
Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques du père ou du ménage - Attitudes parentales à l'égard de la discipline - Conduites à caractère violent d'un adulte envers un enfant - Niveau de stress parental - Violence vécue par le père durant l'enfance - Violence subie

1. Le terme « mère » désigne la mère biologique, la belle-mère, la conjointe du père ou la tutrice.

2. Le terme « père » désigne le père biologique, le beau-père, le conjoint de la mère ou le tuteur.

3. Est défini ici comme un logement collectif : un centre jeunesse, une résidence scolaire, un foyer pour jeunes contrevenants, un foyer collectif pour enfants, un centre hospitalier, etc.

- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'une enquête récurrente, menée à des fins de surveillance de l'état de santé de la population.
 - Cet indicateur permet d'obtenir non seulement l'absence ou la présence de violence, mais aussi une mesure de la répétition de chacun des gestes violents.
 - Un autre indicateur permet de documenter la violence subie.
 - Cette mesure ne rend pas compte de la violence subie dans un contexte conjugal par des personnes n'ayant pas d'enfants âgés entre 0 et 17 ans.

Références : CLÉMENT, Marie-Ève, Claire CHAMBERLAND, Luc CÔTÉ, Diane DUBEAU et Brigitte BEAUVAIS (2005). [La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004](#), Québec, Institut de la statistique du Québec, 162 p.

[Enquête La violence familiale dans la vie des enfants du Québec](#)

Accès : Adresser une demande au Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) à l'aide de son site Web [www.stat.gouv.qc.ca/sad/accs_microdonnees.htm] ou par téléphone (514 343-2299).

Par l'Infocentre de santé publique; l'accès (au moyen du RTSS) est réservé aux intervenants du réseau de la santé [www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca/].

Tableau C4.1
Proportion de pères ayant infligé de la violence dans un
contexte conjugal selon la forme de violence, Québec, 2004

	%
Violence psychologique	14,2
Violence physique	0,8**

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*.

SECTION D : AUTRES

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés **Autres : Infractions**

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées **Sévérité** Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

SOURCE

Nom :	Statistique Canada <i>Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire² (DUC 2.2), 2014</i>
Type :	Recensement
Population visée :	Le Programme DUC se veut un recensement de l'ensemble des affaires criminelles dont le bien-fondé a été établi au moyen d'une enquête policière. Ces données proviennent de l'ensemble des services policiers fédéraux, provinciaux et municipaux.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada, provinces, régions administratives (RA), régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR)

INDICATEUR

Définition :	Infractions contre la personne dont l'auteur présumé est le(la) conjoint(e), l'ex-conjoint(e), l'ami(e) intime ou l'ex-ami(e) intime ET dont la victime est âgée de 12 ans et plus. L'indicateur se réfère à l'ensemble de la population de 12 ans et plus.
Fréquence :	Annuelle (depuis 1962)
Construction :	L'indicateur repose sur 12 infractions contre la personne ³ . Violence physique : <ul style="list-style-type: none"> • Homicide • Tentative de meurtre • Voies de fait – niveau 3 • Voies de fait – niveau 2 • Voies de fait – niveau 1 • Enlèvement • Séquestration Violence sexuelle : <ul style="list-style-type: none"> • Agression sexuelle Violence psychologique ou économique : <ul style="list-style-type: none"> • Harcèlement criminel • Menaces • Intimidation • Appels téléphoniques indécentes ou harcelants

1. Une infraction est une contravention au *Code criminel* ou à d'autres lois fédérales ou provinciales.
 2. L'affaire se caractérise par le fait qu'elle peut mettre en cause plusieurs victimes et auteurs présumés, et se composer de plusieurs infractions différentes. Pour être considérées comme composant une seule affaire, les infractions doivent être commises par la même personne ou le même groupe de personnes, et dans un même endroit. L'affaire est le concept principal du *Programme DUC*.
 3. La définition de chacune des infractions contre la personne est disponible en annexe 2 du présent document.

- Potentiel d'analyse :**
- Caractéristiques démographiques des victimes de violence conjugale
 - Caractéristiques démographiques des auteurs présumés
 - Nature de la relation avec l'auteur présumé
 - Forme de violence subie
- Portée et limites :**
- Indicateur provenant d'un recensement de type administratif.
 - Il est possible de mesurer l'évolution de l'indicateur depuis 1962.
 - Vu la précision du géocodage relatif à l'affaire, il est possible de mesurer le phénomène à une échelle géographique plus fine que l'échelle provinciale.
 - Les données du Programme DUC n'exposent qu'une partie des infractions commises dans un contexte conjugal puisque seules les affaires dont les services policiers ont eu connaissance et dont le bien-fondé a été établi au moyen d'une enquête policière y figurent.
 - Le taux de signalement à la police des affaires criminelles relatives à la violence conjugale est reconnu pour être particulièrement faible⁴.
 - La qualité des données des services policiers autochtones est faible. Dans plusieurs cas, elles ne figurent pas du tout dans les données du Programme DUC.
- Références :**
- [Manuel de déclaration pour consultation - Programme DUC](#)
- [Rapport sur la violence familiale au Canada](#)
- [Rapport sur les infractions commises dans un contexte conjugal \(MSP\)](#)
- Accès :**
- Les données du DUC font l'objet d'un projet pilote dans certains centres de données de recherche du Réseau canadien des Centres de données de recherche. Il faut donc soumettre une proposition de recherche au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) en suivant la procédure présentée sur son site Web [www.ciqss.org/donnees-de-statistique-canada].
- Adresser une demande au ministère de la Sécurité publique (MSP).

4. Centre canadien de la statistique juridique (2016). *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014*, Ottawa, Statistique Canada, 87 p.

Tableau D1.1

Nombre et taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal¹ selon la catégorie d'infractions, Québec, 2005 à 2014

Catégorie d'infractions	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 ^a	2014 ^p
	n									
Homicide	15	20	12	12	17	13	12	14	13	11
Tentative de meurtre	47	40	37	22	29	39	27	30	34	30
Agression sexuelle	367	397	357	390	412	444	431	484	503	506
Voies de fait – niveau 3	46	47	28	52	65	37	44	49	45	57
Voies de fait – niveau 2	2 118	2 166	2 253	2 185	2 214	2 371	2 288	2 283	2 172	2 267
Voies de fait – niveau 1	9 375	9 595	9 517	9 584	9 829	10 647	10 681	10 979	10 614	10 588
Enlèvement	32	30	18	10	18	16	16	21	14	15
Séquestration	377	415	445	416	477	462	607	576	616	598
Harcèlement criminel	2 181	2 221	2 048	1 900	1 957	2 019	2 261	2 355	2 203	2 146
Menaces	2 929	2 925	2 687	2 601	2 604	2 616	2 625	2 632	2 360	2 262
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	0	0	0	155	432	347	298	296	194	175
Intimidation	0	0	0	26	77	84	104	93	105	91
Total	17 487	17 856	17 404	17 353	18 131	19 095	19 394	19 812	18 873	18 746
	Taux d'infractions ² (pour 100 000)									
Homicide	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Tentative de meurtre	0,7	0,6	0,5	0,3	0,4	0,6	0,4	0,4	0,5	0,4
Agression sexuelle	5,5	5,9	5,3	5,7	6,0	6,4	6,2	6,8	7,0	7,0
Voies de fait – niveau 3	0,7	0,7	0,4	0,8	0,9	0,5	0,6	0,7	0,6	0,8
Voies de fait – niveau 2	31,9	32,3	33,5	32,1	32,2	34,2	32,7	32,2	30,4	31,6
Voies de fait – niveau 1	141,3	143,3	141,3	140,9	143,2	153,7	152,9	155,0	148,7	147,4
Enlèvement	0,5	0,4	0,3	0,1	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
Séquestration	5,7	6,2	6,6	6,1	6,9	6,7	8,7	8,1	8,6	8,3
Harcèlement criminel	32,9	33,2	30,4	27,9	28,5	29,1	32,4	33,2	30,9	29,9
Menaces	44,1	43,7	39,9	38,3	37,9	37,8	37,6	37,1	33,1	31,5
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	0,0	0,0	0,0	2,3	6,3	5,0	4,3	4,2	2,7	2,4
Intimidation	0,0	0,0	0,0	0,4	1,1	1,2	1,5	1,3	1,5	1,3
Total	263,6	266,6	258,4	255,2	264,1	275,6	277,6	279,6	264,4	261,0

a Données actualisées.

p Données provisoires.

1. La violence dans un contexte conjugal se réfère aux personnes âgées de 12 ans et plus.

2. Le taux d'infractions correspond au nombre d'infractions par rapport à l'ensemble de la population âgée de 12 ans et plus.

Note : Les catégories d'infractions ont été ordonnées selon leur gravité, laquelle est établie par le *Code criminel*.

Source : Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire* (DUC 2.2), diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau D1.2

Répartition des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal¹ selon la catégorie d'infractions, Québec, 2014

Catégorie d'infractions	2014 ^p	
	n	%
Homicide	11	0,1
Tentative de meurtre	30	0,2
Agression sexuelle	506	2,7
Voies de fait – niveau 3	57	0,3
Voies de fait – niveau 2	2 267	12,1
Voies de fait – niveau 1	10 588	56,5
Enlèvement	15	0,1
Séquestration	598	3,2
Harcèlement criminel	2 146	11,4
Menaces	2 262	12,1
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	175	0,9
Intimidation	91	0,5
Total	18 746	100,0

^p Données provisoires.

1. La violence dans un contexte conjugal se réfère aux personnes âgées de 12 ans et plus.

Note : Les catégories d'infractions ont été ordonnées selon leur gravité, laquelle est établie par le *Code criminel*.

Source : Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire* (DUC 2.2), diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau D1.3

Nombre et proportion des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal¹ par rapport à l'ensemble des infractions contre la personne, Québec, 2014^p

Catégorie d'infractions	Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal	
	n	%
Homicide	11	15,7
Tentative de meurtre	30	17,1
Agression sexuelle	506	9,7
Voies de fait – niveau 3	57	18,7
Voies de fait – niveau 2	2 267	24,3
Voies de fait – niveau 1	10 588	34,4
Enlèvement	15	19,0
Séquestration	598	57,5
Harcèlement criminel	2 146	47,8
Menaces	2 262	15,8
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	175	28,5
Intimidation	91	6,7
Ensemble des infractions commises dans un contexte conjugal	18 746	25,0

^p Données provisoires.

1. La violence dans un contexte conjugal se réfère aux personnes âgées de 12 ans et plus.

Note : Les catégories d'infractions ont été ordonnées selon leur gravité, laquelle est établie par le *Code criminel*.

Source : Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire* (DUC 2.2), diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau D1.4

Taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal¹ selon le sexe de la victime et la catégorie d'infractions, Québec, 2014^p

Catégorie d'infractions	Femmes	Hommes
	Taux d'infractions ² (pour 100 000)	
Homicide	0,3	0,0
Tentative de meurtre	0,7	0,2
Agression sexuelle	13,6	0,4
Voies de fait – niveau 3	1,3	0,3
Voies de fait – niveau 2	40,8	22,1
Voies de fait – niveau 1	224,6	68,5
Enlèvement	0,4	0,0
Séquestration	16,1	0,4
Harcèlement criminel	50,8	8,5
Menaces	51,3	11,3
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	3,5	1,3
Intimidation	2,1	0,5
Ensemble des infractions commises dans un contexte conjugal	405,5	113,4

p Données provisoires.

1. La violence dans un contexte conjugal se réfère aux personnes âgées de 12 ans et plus.

2. Le taux d'infractions correspond au nombre d'infractions par rapport à l'ensemble de la population âgée de 12 ans et plus.

Note : Les catégories d'infractions ont été ordonnées selon leur gravité, laquelle est établie par le *Code criminel*.

Source : Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire* (DUC 2.2), diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau D1.5

Répartition des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal¹ selon le sexe de la victime et le lien avec l'auteur présumé, Québec, 2014^p

Lien avec l'auteur présumé	Femmes	Hommes	Sexes réunis
	%		
Conjoint	46,6	48,9	47,1
Ex-conjoint	34,2	32,9	33,9
Ami intime	7,3	7,5	7,3
Ex-ami intime	11,9	10,8	11,7

p Données provisoires.

1. La violence dans un contexte conjugal se réfère aux personnes âgées de 12 ans et plus.

Source : Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire* (DUC 2.2), diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau D1.6

 Répartition des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal,¹ par catégorie d'infraction et le sexe de la victime, son groupe d'âge, le lien avec l'auteur présumé, la présence de blessures et leur gravité, Québec, 2014^p

	Homicide	Tentative de meurtre	Agression sexuelle	Voies de fait – niveau 3	Voies de fait – niveau 2	Voies de fait – niveau 1	Enlèvement	Séquestration	Harcèlement criminel	Menaces	Appels téléphoniques indécents ou harcelants	Intimidation	Ensemble des infractions
	%												
Sexe													
Femmes	100,0	80,0	97,2	82,5	65,3	77,0	100,0	97,8	86,0	82,3	73,1	82,4	78,5
Hommes	0,0	20,0	2,8	17,5	34,7	23,0	0,0	2,2	14,0	17,7	26,9	17,6	21,5
Groupe d'âge													
12 à 17 ans	18,2	6,7	27,1	3,5	2,4	2,6	6,7	4,8	5,4	4,8	5,1	12,1	4,0
18 à 24 ans	0,0	13,3	18,0	21,1	20,8	22,6	13,3	33,4	18,1	18,3	17,7	15,4	21,5
25 à 29 ans	0,0	13,3	14,0	17,5	13,7	16,8	26,7	16,6	13,4	14,2	13,1	7,7	15,5
30 à 39 ans	27,3	20,0	20,8	21,1	29,0	31,3	26,7	24,7	32,1	29,9	26,3	31,9	30,4
40 à 49 ans	36,4	26,7	12,6	26,3	20,8	17,1	13,3	12,9	21,3	19,8	24,0	24,2	18,2
50 à 59 ans	9,1	16,7	5,1	8,8	10,1	7,3	6,7	6,2	7,5	9,9	9,7	4,4	7,9
60 à 69 ans	9,1	3,3	2,2	1,8	2,2	1,6	0,0	1,2	1,8	1,9	3,4	3,3	1,8
70 ans et plus	0,0	0,0	0,2	0,0	1,0	0,6	6,7	0,2	0,3	1,1	0,6	1,1	0,7
Inconnu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Lien avec l'auteur présumé													
Conjoint	54,5	70,0	28,9	49,1	58,8	59,8	20,0	51,5	4,8	23,3	2,9	13,2	47,1
Ex-conjoint	27,3	23,3	31,6	22,8	21,4	24,4	40,0	23,9	68,1	57,6	78,3	63,7	33,9
Ami intime	0,0	6,7	20,4	10,5	9,0	8,2	13,3	12,7	1,9	3,1	1,1	2,2	7,3
Ex-ami intime	18,2	0,0	19,2	17,5	10,9	7,6	26,7	11,9	25,2	16,0	17,7	20,9	11,7
Présence de blessures													
Oui	100,0	90,0	39,9	91,2	66,2	50,4	66,7	60,4	41,4
Non	0,0	10,0	60,1	8,8	33,8	49,6	33,3	39,6	58,6
Gravité des blessures													
Légère	..	51,9	68,3	46,2	90,8	93,5	70,0	87,3	89,7
Grave	..	40,7	0,0	50,0	6,6	0,2	0,0	8,3	2,2
Inconnue	..	7,4	31,7	3,8	2,6	6,4	30,0	4,4	7,9
Total (n)	11	30	506	57	2 267	10 588	15	598	2 146	2 262	175	91	18 746

.. Donnée non disponible.

p Données provisoires.

1. La violence dans un contexte conjugal se réfère aux personnes âgées de 12 ans et plus.

 Note: Les catégories d'infractions ont été ordonnées selon leur gravité, laquelle est établie par le *Code criminel*.

 Source: Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire* (DUC 2.2), diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés **Autres : Interventions**

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence **Recherche d'aide ou utilisation de services**

Source

Nom : Ministère de la Santé et des Services sociaux
Système d'information sur la clientèle et les services des CSSS - mission CLSC (I-CLSC)

Type : Base de données administratives – recensement

Population visée : Les usagers en première ligne (mission CLSC).

Niveaux géographiques : Province de Québec et territoires de centres de santé et de services sociaux (CSSS)

Indicateur

Définition : Interventions des services de première ligne des CSSS (mission CLSC)¹ auprès d'usagers en raison d'une situation où un ou des enfants sont témoins de violence conjugale ou familiale. Ces services peuvent être liés à des difficultés ou à des troubles découlant de comportements ou de gestes agressifs, brusques et répétés d'un conjoint envers l'autre conjoint ou d'un membre de la famille envers un autre membre de la famille qui portent atteinte à l'intégrité. La violence conjugale ou familiale peut se manifester sous différentes formes : physique, psychologique, verbale ou émotionnelle.

Fréquence : Annuelle (depuis 2008)

Construction : À partir du « Cadre normatif du Système d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC) », l'intervenant attribue un code d'intervention décrivant la maladie, l'affection, le problème, le besoin ou la situation de l'utilisateur ayant eu recours aux services. Le code correspondant à la définition de l'indicateur est le 5313 [Problèmes liés à la violence familiale–Enfant témoin de violence conjugale ou familiale].

Potentiel d'analyse :

- Caractéristiques sociodémographiques de l'utilisateur
- Unité territoriale d'appartenance de l'utilisateur

Portée et limites :

- Indicateur provenant d'un système d'information de type administratif.
- Cet indicateur ne permet pas de distinguer la violence conjugale de la violence familiale.
- Cet indicateur ne permet pas de déterminer le lien entre les personnes impliquées.
- Le code d'intervention pourrait être utilisé de façon variable entre les intervenants.
- Compte tenu du lien entre l'indicateur et la prestation de services, l'analyse de l'évolution de cet indicateur dans le temps pourrait ne pas distinguer un réel changement du phénomène dans le temps. Les changements pourraient aussi bien témoigner d'une diminution ou d'une augmentation du nombre d'usagers à la violence conjugale ou familiale que d'un changement relatif à l'offre de service ou d'un changement dans l'utilisation du code d'intervention correspondant à la définition de l'indicateur.

Références : Cadre normatif : système d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC), Direction générale des services sociaux, Ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 2009, mise à jour avril 2015 [publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-03-23-cn-i-clsc.pdf]

Accès : Adresser une demande à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

1. Selon le cadre normatif, en raison de l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (loi 10) le 1^{er} avril 2015, le terme « CSSS (mission CLSC) » devrait être remplacé par « CISSS-CIUSSS exploitant un CLSC ».

Tableau D2.1

Nombre et proportion d'interventions en raison d'enfant témoin de violence conjugale ou familiale selon le sexe, Québec, 2011 à 2015

	Ensemble des interventions			Intervention en raison d'enfant témoin de violence conjugale ou familiale					
	Sexes réunis	Féminin	Masculin	Sexes réunis	Féminin	Masculin	Sexes réunis	Féminin	Masculin
	n			n			‰		
2011	16 546 388	10 046 285	6 500 103	2 868	1 510	1 358	0,17	0,15	0,21
2012	17 873 168	10 862 765	7 010 403	3 282	1 449	1 833	0,18	0,13	0,26
2013	19 183 342	11 679 199	7 504 143	3 037	1 437	1 600	0,16	0,12	0,21
2014	20 946 619	12 740 603	8 206 016	3 317	1 649	1 668	0,16	0,13	0,20
2015	19 863 805	12 078 348	7 785 457	2 832	1 499	1 333	0,14	0,12	0,17

Source : Système d'information sur la clientèle et les services des CSSS - mission CLSC (I-CLSC)

Tableau D2.2

Nombre et proportion d'usagers en raison d'enfant témoin de violence conjugale ou familiale selon le sexe, Québec, 2011 à 2015

	Ensemble des usagers			Usagers en raison d'enfant témoin de violence conjugale ou familiale					
	Sexes réunis	Féminin	Masculin	Sexes réunis	Féminin	Masculin	Sexes réunis	Féminin	Masculin
	n			n			‰		
2011	2 486 744	1 443 405	1 043 339	1 163	680	483	0,47	0,47	0,46
2012	2 402 842	1 383 455	1 019 387	1 174	674	500	0,49	0,49	0,49
2013	2 390 767	1 371 956	1 018 811	1 159	657	502	0,48	0,48	0,49
2014	2 463 317	1 397 043	1 066 274	1 261	728	533	0,51	0,52	0,50
2015	1 923 187	1 098 238	824 949	1 216	699	517	0,63	0,64	0,63

Source : Système d'information sur la clientèle et les services des CSSS - mission CLSC (I-CLSC)

Tableau D2.3

Nombre et proportion d'interventions en raison d'un(e) conjoint violent (agresseur(seuse)) selon le sexe, usagers âgés de 13 ans ou plus, 2011 à 2015

	Ensemble des interventions			Intervention en raison d'un(e) conjoint(e) violent (agresseur(seuse))					
	Sexes réunis	Femmes	Hommes	Sexes réunis	Femmes	Hommes	Sexes réunis	Femmes	Hommes
	n			n			‰		
2011	16 056 551	9810232	6246319	1 386	757	629	0,09	0,08	0,10
2012	17 375 029	10622912	6752117	1 321	777	544	0,08	0,07	0,08
2013	18 668 581	11433507	7235074	1 334	803	531	0,07	0,07	0,07
2014	20 416 377	12483761	7932616	1 202	732	470	0,06	0,06	0,06
2015	19 428 911	11869113	7559798	953	595	358	0,05	0,05	0,05

Source : Système d'information sur la clientèle et les services des CSSS - mission CLSC (I-CLSC)

Tableau D2.4

Nombre et proportion d'usagers en raison d'un(e) conjoint(e) violent (agresseur(seuse)) selon le sexe, usagers âgés de 13 ans ou plus, 2011 à 2015

	Ensemble des usagers			Usagers en raison d'un(e) conjoint(e) violent (agresseur(seuse))					
	Sexes réunis	Femmes	Hommes	Sexes réunis	Femmes	Hommes	Sexes réunis	Femmes	Hommes
	n			n			‰		
2011	2 353 833	1 378 446	975 387	707	450	257	0,30	0,33	0,26
2012	2 284 821	1 326 003	958 818	629	404	225	0,28	0,30	0,23
2013	2 274 874	1 315 799	959 075	552	365	187	0,24	0,28	0,19
2014	2 346 592	1 339 765	1 006 827	554	361	193	0,24	0,27	0,19
2015	1 802 282	1 039 104	763 178	514	355	159	0,29	0,34	0,21

Source : Système d'information sur la clientèle et les services des CSSS - mission CLSC (I-CLSC)

D3

Interventions en raison de la violence de la part du (de la) conjoint(e)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés **Autres : Interventions**

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte Conséquence **Recherche d'aide ou utilisation de services**

Source

Nom : Ministère de la Santé et des Services sociaux
Système d'information sur la clientèle et les services des CSSS - mission CLSC (I-CLSC)

Type : Base de données administrative – recensement

Population visée : Les usagers en première ligne (mission CLSC)

Niveaux géographiques : Province de Québec et territoires de Centres de santé et de services sociaux (CSSS)

Indicateur

Définition : Usagers ayant eu recours aux services de première ligne des CSSS (mission CLSC)¹ en raison de difficultés ou de troubles découlant de comportements ou de gestes agressifs, brusques et répétés d'un conjoint ou d'une conjointe envers l'autre conjoint ou conjointe. La violence conjugale peut se manifester sous les formes suivantes : physique, psychologique, verbale ou émotionnelle.

Fréquence : Annuelle (depuis 2008)

Construction : À partir du « Cadre normatif du Système d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC) », l'intervenant attribue un code d'intervention décrivant la maladie, l'affection, le problème, le besoin ou la situation de l'utilisateur ayant eu recours aux services. Les codes d'intervention correspondant à la définition de l'indicateur sont le 5301 [Problèmes liés à la violence conjugale–Victime de violence conjugale] et le 5302 [Problèmes liés à la violence conjugale–Conjoint violent (agresseur)].

Potentiel d'analyse :

- Caractéristiques sociodémographiques de l'utilisateur
- Unité territoriale d'appartenance de l'utilisateur

Portée et limites :

- Indicateur provenant d'un système d'information de type administratif.
- La définition de conjoint (marié, union libre, partenaire amoureux ou autre) utilisée pour la construction de l'indicateur est inconnue.
- Le code d'intervention pourrait être utilisé de façon variable entre les intervenants.
- Compte tenu du lien entre l'indicateur et la prestation de services, l'analyse de l'évolution du phénomène mesuré par cet indicateur pourrait ne pas distinguer un réel changement dans le temps. Les changements pourraient aussi bien témoigner d'une diminution ou d'une augmentation du nombre d'utilisateurs ayant eu recours aux services de première ligne pour des situations de violence que d'un changement relatif à l'offre de service ou d'un changement dans l'utilisation du code d'intervention correspondant à la définition de l'indicateur.

Références : Cadre normatif : système d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC), Direction générale des services sociaux, Ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 2009, mise à jour avril 2015 [publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-03-23-cn-i-clsc.pdf]

Accès : Adresser une demande à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

1. Selon le cadre normatif, en raison de l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (loi 10) le 1^{er} avril 2015, le terme « CSSS (mission CLSC) » devrait être remplacé par « CISSS-CIUSSS exploitant un CLSC ».

Tableau D3.1

Nombre et proportion d'interventions en raison de violence conjugale selon le sexe, Québec, 2011 à 2015

	Ensemble des interventions			Intervention en raison de violence conjugale					
	Sexes réunis	Femmes	Hommes	Sexes réunis	Femmes	Hommes	Sexes réunis	Femmes	Hommes
	n			n			‰		
2011	16 546 388	10 046 285	6 500 103	12 850	12 145	705	0,78	1,21	0,11
2012	17 873 168	10 862 765	7 010 403	13 531	12 855	676	0,76	1,18	0,10
2013	19 183 342	11 679 199	7 504 143	11 974	11 383	591	0,62	0,97	0,08
2014	20 946 619	12 740 603	8 206 016	11 275	10 636	639	0,54	0,83	0,08
2015	19 863 805	12 078 348	7 785 457	10 859	10 227	632	0,55	0,85	0,08

Source : Système d'information sur la clientèle et les services des CSSS - mission CLSC (I-CLSC)

Tableau D3.2

Nombre et proportion d'usagers en raison de violence conjugale selon le sexe, Québec, 2011 à 2015

	Ensemble des usagers			Usagers en raison de violence conjugale					
	Sexes réunis	Femmes	Hommes	Sexes réunis	Femmes	Hommes	Sexes réunis	Femmes	Hommes
	n			n			‰		
2011	2 486 744	1 443 405	1 043 339	3 953	3 666	287	1,59	2,54	0,28
2012	2 402 842	1 383 455	1 019 387	3 905	3 627	278	1,63	2,62	0,27
2013	2 390 767	1 371 956	1 018 811	3 682	3 418	264	1,54	2,49	0,26
2014	2 463 317	1 397 043	1 066 274	3 658	3 362	296	1,48	2,41	0,28
2015	1 923 187	1 098 238	824 949	3 599	3 305	294	1,87	3,01	0,36

Source : Système d'information sur la clientèle et les services des CSSS - mission CLSC (I-CLSC)

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés **Autres : Hospitalisations**

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées Sévérité Contexte **Conséquence** Recherche d'aide ou utilisation de services

Source

Nom :	Ministère de la Santé et des Services sociaux <i>Banque de données ministérielles MED-ÉCHO – Diagnostics</i>
Type :	Base de données administratives – recensement
Population visée :	<p>Les données sur les hospitalisations proviennent du fichier Maintenance et Exploitation des Données pour l'Étude de la Clientèle Hospitalière (MED-ÉCHO). Ces données concernent les soins physiques et psychiatriques de courte durée prodigués dans les centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés.</p> <p>Le fichier MED-ÉCHO contient, pour chaque séjour hospitalier survenu au Québec, des renseignements démographiques (ex. : sexe, âge, code postal), administratifs (ex. : numéro d'identification unique, dates d'admission, date de sortie) ainsi que des renseignements cliniques (ex. : affections diagnostiquées, actes thérapeutiques posés).</p>

Indicateur

Définition :	Hospitalisations reliées à des mauvais traitements par le conjoint ou le partenaire ou difficultés dans les rapports avec le conjoint ou le partenaire.
Fréquence :	Annuelle (depuis le 1 ^{er} avril 2006)
Construction :	<p>Depuis le 1^{er} avril 2006, les affections qui ont été diagnostiquées ou traitées pendant le séjour hospitalier sont codées dans MED-ÉCHO d'après la version canadienne de la 10^e révision de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-10-CA). Parmi ces diagnostics (1 diagnostic principal et 25 diagnostics secondaires), ceux reliés à des mauvais traitements par le conjoint ou le partenaire ont été utilisés pour identifier les hospitalisations pertinentes. Les codes de la CIM-10-CA retenus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Y06.0 Délaissement et abandon par le conjoint ou le partenaire • Y07.0 Autres mauvais traitements par le conjoint ou le partenaire • Z63.0 Difficultés dans les rapports avec le conjoint ou le partenaire (Désaccord entre les partenaires se traduisant par des crises aiguës ou prolongées, la généralisation de sentiments hostiles ou critiques ou une atmosphère persistante de violence interpersonnelle grave [pouvant aller jusqu'à battre ou à frapper]).
Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none"> - Variables sociodémographiques - Unité territoriale de résidence - Autres diagnostics - Durée du séjour hospitalier
Portée et limites :	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur provenant d'un système d'information de type administratif. - Le code d'intervention pourrait être utilisé de façon variable par le personnel hospitalier. - La définition de conjoint ou de partenaire utilisée pour la construction de l'indicateur est inconnue.

- Les données du fichier MED-ÉCHO renvoient à des hospitalisations et non à des individus. Il est possible qu'un individu soit hospitalisé à plusieurs reprises au cours d'une période donnée.
- Le recours à l'hospitalisation est influencé par l'état de santé du patient, mais aussi par des facteurs externes comme la disponibilité des lits et des services complémentaires, les pratiques médicales, etc.
- L'identification des hospitalisations reliées à des mauvais traitements par le conjoint ou le partenaire ne repose pas sur un algorithme validé. La sensibilité et la spécificité de cet indicateur ne sont pas connues.

Références : [Banque de données ministérielles MED-ÉCHO](#)

Accès : Toute demande portant sur des données provenant de la banque MED-ÉCHO doit être préalablement autorisée par la [Commission d'accès à l'information](#).

Tableau D4.1

Nombre d'hospitalisations reliées à la violence conjugale selon le code de la CIM-10-CA utilisé, Québec, 2006-2007 à 2014-2015

	n	%
Z63.0 Difficultés ¹ dans les rapports avec le conjoint ou le partenaire	312	69,8
Y06.0 Délaissement et abandon par le conjoint ou le partenaire	5	1,1
Y07.0 Autres mauvais traitements par le conjoint ou le partenaire	134	30,0
Total	447	100,0

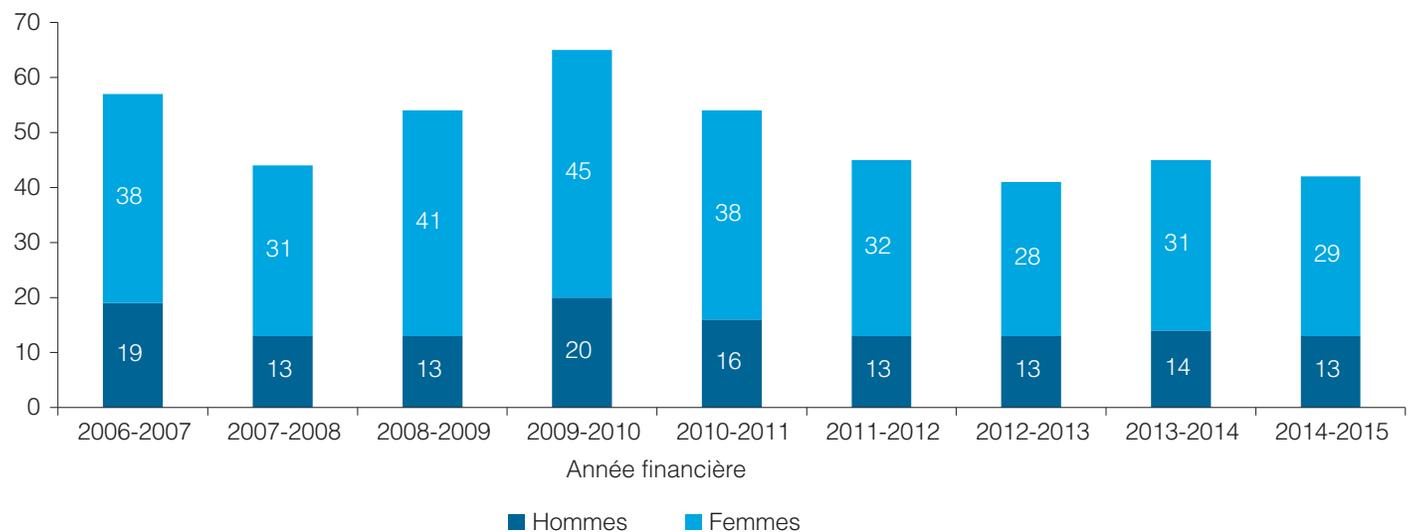
1. Désaccord entre les partenaires se traduisant par des crises aiguës ou prolongées, la généralisation de sentiments hostiles ou critiques ou une atmosphère persistante de violence interpersonnelle grave (pouvant aller jusqu'à battre ou frapper).

Source : MSSS, Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO (produit électronique). Produit à l'Institut national de santé publique du Québec, le 6 octobre 2016, BiEsP Bureau d'information et d'études en santé des populations.

Figure D4.1

Nombre d'hospitalisations associées à la violence conjugale selon le sexe de la victime et l'année financière, Québec, 2006-2007 à 2014-2015

Nombre d'hospitalisation annuel



Source : MSSS, Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO (produit électronique). Produit à l'Institut national de santé publique du Québec, le 6 octobre 2016, BiEsP Bureau d'information et d'études en santé des populations.

Unité statistique

Victimes Personnes avec comportements violents Enfants exposés **Autres : Homicides**

Éléments de contenu disponibles en lien avec la grille d'analyse

Forme de violence Lien entre les personnes impliquées **Sévérité** Contexte Conséquence Recherche d'aide ou utilisation de services

Source

Nom :	Statistique Canada <i>Enquête sur l'homicide</i>
Type :	Base de données administratives – recensement
Population visée :	Les services policiers déclarent, dans le cadre de l' <i>Enquête sur l'homicide</i> , les renseignements dont ils disposent sur tous les homicides survenus au Canada.
Niveaux géographiques :	Ensemble du Canada et provinces

Indicateur

Définition :	Homicide dont le lien le plus proche entre la victime et l'auteur présumé est une relation conjugale (conjoint marié ; conjoint de fait ; conjoint marié, séparé ou divorcé ; conjoint de fait séparé ; conjoint de même sexe) ou une relation intime (partenaires amoureux actuels ou anciens ; partenaires intimes). La victime doit avoir été tuée par : le mari (légalement marié), le conjoint de fait, le mari (légalement séparé), le conjoint de fait séparé, le mari (divorcé), l'épouse (légalement mariée), la conjointe de fait, l'épouse (légalement mariée), la conjointe de fait séparée, l'épouse (divorcée), le ou la conjoint(e) du même sexe (marié(e) ou vivant en union libre, conjoint(e) du même sexe (séparé(e) ou divorcé(e))), le petit ami, le partenaire du même sexe, l'ancien(ne) amoureux(se).
Fréquence :	Annuelle (depuis 1961)
Potentiel d'analyse :	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques sociodémographiques de la victime et de l'auteur présumé - Victime enceinte - Identité autochtone - Mobile du crime - Antécédents de violence familiale du suspect
Portée et limites :	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur provenant d'un recensement de type administratif visant à répondre aux besoins du système de justice pénale. - Il est possible de mesurer l'évolution de l'indicateur depuis 1961. - Les faibles effectifs limitent le potentiel d'analyse.
Références :	Centre canadien de la statistique juridique (2016). La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014 , Juristat 36(1), Ottawa, Statistique Canada, N° 85-002-X au catalogue, 87 p. Enquête sur l'homicide
Accès :	Soumettre une demande au Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada à l'adresse : ccjsccsj@statcan.gc.ca .

Tableau D5.1
 Nombre de victimes d'homicide, selon le type de partenaire intime et le sexe, Québec, 2000 à 2015

Année	Hommes			Femmes			Sexes réunis		
	Conjoint(e) ¹	Autre partenaire intime ²	Total	Conjoint(e) ¹	Autre partenaire intime ²	Total	Conjoint(e) ¹	Autre partenaire intime ²	Total
	n								
2000	3	0	3	13	7	20	16	7	23
2001	2	3	5	14	3	17	16	6	22
2002	4	0	4	20	0	20	24	0	24
2003	2	1	3	14	1	15	16	2	18
2004	0	1	1	21	2	23	21	3	24
2005	2	0	2	10	3	13	12	3	15
2006	5	2	7	13	2	15	18	4	22
2007	0	0	0	11	1	12	11	1	12
2008	2	0	2	10	4	14	12	4	16
2009	1	1	2	13	2	15	14	3	17
2010	3	3	6	11	2	13	14	5	19
2011	1	2	3	10	4	14	11	6	17
2012	0	0	0	11	2	13	11	2	13
2013	0	0	0	11	2	13	11	2	13
2014	1	0	1	9	2	11	10	2	12
2015	1	0	1	7	2	9	8	2	10

1. Inclut les anciens et présents époux ou conjoints de fait de même sexe et de sexe opposé.

2. Inclut petit(e) ami(e), partenaire de même sexe, amant (maîtresse), ancien(ne) amoureux(se) et autre partenaire intime.

Note : Victimes d'homicide âgées de 15 ans et plus excluant les victimes pour lesquelles le sexe est inconnu.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête sur l'homicide*.

Tableau D5.2

Nombre de victimes d'homicide, selon le type de partenaire intime, le sexe et le mobile, Québec, 2000 à 2015

		Conjoint(e) ¹			Autre partenaire intime ²			Total		
		Victimes masculines	Victimes féminines	Sexes réunis	Victimes masculines	Victimes féminines	Sexes réunis	Victimes masculines	Victimes féminines	Sexes réunis
n										
2000 à 2004	Règlement de compte	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vengeance	0	1	1	1	2	3	1	3	4
	Jalousie	1	26	27	0	3	3	1	29	30
	Dispute ou querelle	5	21	26	1	4	5	6	25	31
	Frustration, colère ou désespoir	4	28	32	1	3	4	5	31	36
	Gain financier, protection de l'actif	0	0	0	2	0	2	2	0	2
	Autre ³	1	2	3	0	0	0	1	2	3
	Sans mobile apparent	0	2	2	0	0	0	0	2	2
	Mobile inconnu	0	2	2	0	1	1	0	3	3
	Total	11	82	93	5	13	18	16	95	111
2005 à 2010	Règlement de compte	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vengeance	1	2	3	1	1	2	2	3	5
	Jalousie	2	21	23	2	4	6	4	25	29
	Dispute ou querelle	9	18	27	2	6	8	11	24	35
	Frustration, colère ou désespoir	1	21	22	1	2	3	2	23	25
	Gain financier, protection de l'actif	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autre ³	0	1	1	0	1	1	0	2	2
	Sans mobile apparent	0	2	2	0	0	0	0	2	2
	Mobile inconnu	0	3	3	0	0	0	0	3	3
	Total	13	68	81	6	14	20	19	82	101
2011 à 2015	Règlement de compte	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vengeance	0	1	1	0	1	1	0	2	2
	Jalousie	0	19	19	0	3	3	0	22	22
	Dispute ou querelle	2	11	13	1	3	4	3	14	17
	Frustration, colère ou désespoir	1	14	15	1	3	4	2	17	19
	Gain financier, protection de l'actif	0	2	2	0	1	1	0	3	3
	Autre ³	0	0	0	0	1	1	0	1	1
	Sans mobile apparent	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Mobile inconnu	0	1	1	0	0	0	0	1	1
	Total	3	48	51	2	12	14	5	60	65

1. Inclut les anciens et présents époux ou conjoints de faits de même sexe et de sexe opposé.

2. Inclut petit(e) ami(e), partenaire de même sexe, amant (maîtresse), ancien(ne) amoureux(se) et autre partenaire intime.

3. Inclut dissimulation, protection personnelle, crime de haine, crainte d'être arrêté, terrorisme (cause politique), violence sexuelle, euthanasie ou suicide assisté et autres mobiles.

Note: Victimes d'homicide âgées de 15 ans et plus excluant les victimes pour lesquelles le sexe est inconnu.

Source: Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête sur l'homicide*.

Tableau D5.3
Nombre de victimes d'homicide¹ de sexe féminin selon
l'état de la grossesse, Québec, 2005 à 2015

	Enceinte		Inconnu	Total
	Oui	Non		
	n			
2005-2015	7	265	19	291

1. On ne connaît pas le lien entre la victime et le suspect pouvant être inculpé.

Note : La collecte des données sur l'état de grossesse des victimes d'homicide de sexe féminin a débuté en 2005.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête sur l'homicide*.

Tableau D5.4
Nombre de victimes d'homicide commis par un partenaire intime, selon le sexe et le fait que la victime soit la première à utiliser la violence ou à menacer de violence, Québec, 2000 à 2015

	Victime première personne à utiliser la violence ou à menacer de violence	Partenaire intime ¹		
		Victimes masculines	Victimes féminines	Sexes réunis
		n		
2000 à 2004	Oui	3	1	4
	Non	4	57	61
	Inconnu	9	37	46
	Total	16	95	111
2005 à 2010	Oui	0	4	4
	Non	12	47	59
	Inconnu	7	31	38
	Total	19	82	101
2011 à 2015	Oui	0	4	4
	Non	2	36	38
	Inconnu	3	20	23
	Total	5	60	65

1. Inclut les anciens et présents époux ou conjoints de fait, les petit(e) ami(e), partenaire de même sexe, amant (maîtresse), ancien(ne) amoureux(se) et autre partenaire intime de même sexe et de sexe opposé.

Note : Victimes d'homicides âgées de 15 ans et plus, excluant les victimes pour lesquelles le sexe est inconnu.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête sur l'homicide*.

Tableau D5.5
Nombre de victimes d'homicide de sexe féminin selon le type de partenaire intime et l'origine autochtone de la victime, Québec, 2000 à 2015

	Origine autochtone	Conjoint(e) ¹	Autre partenaire intime ²	Total
2000 à 2004	Non-autochtone	79	11	90
	Autochtone	3	2	5
	Inconnu ³	0	0	0
	Total	82	13	95
2005 à 2010	Non-autochtone	64	13	77
	Autochtone	4	1	5
	Inconnu ³	0	0	0
	Total	68	14	82
2011 à 2015	Non-autochtone	43	11	54
	Autochtone	4	1	5
	Inconnu ³	1	0	1
	Total	48	12	60

1. Comprend les anciens et présents époux ou conjoints de fait de même sexe et de sexe opposés.
2. Comprend petit(e) ami(e), partenaire de même sexe, amant (maîtresse), ancien(ne) amoureux(se) et autre partenaire intime.
3. Comprend les homicides pour lesquels l'identité autochtone de la victime a été déclarée comme étant inconnue par la police ou n'a pas été recueillie ou déclarée par celle-ci.

Note: Victimes d'homicide âgées de 15 ans et plus, excluant les victimes pour lesquelles le sexe est inconnu.

Source: Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête sur l'homicide*.

Tableau D5.6

Nombre de victimes d'homicide par un partenaire intime¹, selon les antécédents de violence familiale du suspect pouvant être inculpé et le sexe de la victime, Québec, 2000 à 2015

Année	Victimes masculines					Victimes féminines					Sexes réunis				
	Oui	Non	Inconnu ²	Non familial ³	Total	Oui	Non	Inconnu ²	Non familial ³	Total	Oui	Non	Inconnu ²	Non familial ³	Total
n															
2000 à 2004	6	4	1	5	16	32	43	7	13	95	38	47	8	18	111
2005 à 2010	8	3	2	6	19	25	24	19	14	82	33	27	21	20	101
2011 à 2015	3	0	0	2	5	23	20	5	12	60	26	20	5	14	65

1. Inclut les anciens et présents époux ou conjoints de faits, les petit(e) ami(e), partenaire de même sexe, amant/maîtresse, ancien(ne) amoureux(se) et autre partenaire intime de même sexe et de sexe opposés.
2. Inclut des réponses inconnues et quelques non-réponses.
3. Le terme *non familial* implique que la relation entre le suspect pouvant être inculpé et la victime était autre que familiale (par exemple, un petit ami » est considéré comme une relation « non familiale »).

Note: Victimes d'homicide âgées de 15 ans et plus excluant les victimes pour lesquelles le sexe est inconnu.

Source: Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête sur l'homicide*.

La réalisation de ce compendium permet d'entamer une réflexion sur la façon dont la violence conjugale est mesurée au Québec. Il est incontestable que les assises théoriques sur lesquelles repose la conception même de ce qu'est la violence conjugale influencent la façon de la mesurer et conséquemment, de la décrire et de la comprendre. Cette conception a nécessairement, à son tour, des répercussions sur la façon dont les interventions sont planifiées, autant en termes de mesures préventives que de mesures d'aide et de soutien offertes dans les communautés. Pour alimenter cette réflexion, voici quelques observations qui émanent de l'information contenue dans ce compendium.

Le constat général est que le portrait complet de la violence conjugale au Québec –tenant compte de toutes ses composantes telles que décrites dans la définition du gouvernement du Québec– ne peut être dressé à partir d'une seule source d'information. C'est pourquoi, les mesures utilisées actuellement amènent fort probablement, lorsque prises individuellement, à une sous-estimation de l'ampleur réelle du phénomène dans son ensemble. Ce compendium permet tout de même de constater qu'il est possible de documenter plusieurs éléments de la violence conjugale au Québec, et ce, à partir d'une multitude de sources de données. Une fois combinées et contextualisées, ces données permettent tout de même d'approfondir les connaissances sur le phénomène.

Les deux sources les plus robustes disponibles actuellement au Québec sont les données des services de police et les données d'enquêtes, menées auprès d'échantillons de grande taille choisis de façon aléatoire. Cependant, compte tenu de leurs particularités et spécificités méthodologiques chacune d'elles comporte des limites qu'il convient de mentionner lorsqu'elles sont utilisées pour estimer le nombre de victimes de violence conjugale.

Étant donné qu'il n'y a pas d'enquêtes québécoises faites à intervalles réguliers sur le sujet, seules des enquêtes canadiennes peuvent être utilisées – notamment l'*Enquête sociale générale* (ESG) de Statistique Canada.

Cependant, l'utilisation de ces données pose des défis en regard de la précision des estimations obtenues. En effet, l'ESG étant d'abord et avant tout prévue pour évaluer la victimisation de la population à l'échelle canadienne, son potentiel d'analyse à l'échelle du Québec est limité. Compte tenu que le phénomène à l'étude, soit la violence conjugale au Québec concerne une sous-population de moins de 5 % de la population visée par l'ESG, et que la précision des estimations tend à se dégrader à mesure que la taille de la population étudiée diminue, la précision de certaines estimations en est affectée (voir tableau synthèse à la page 77).

Par ailleurs, il convient de mentionner qu'il n'y a actuellement pas de consensus sur la méthodologie la plus appropriée permettant de documenter la violence conjugale par l'entremise d'enquêtes populationnelles, et ce, malgré les efforts déployés par les différentes agences statistiques, notamment Statistique Canada, pour améliorer la mesure. Les mesures contenues dans un questionnaire ne peuvent, à elles seules, rendre compte de la complexité d'une situation de violence en contexte conjugal, pas plus qu'elles peuvent décrire l'ensemble des formes de violence et les façons dont les personnes vivent ces dynamiques de violence. C'est pour toutes ces raisons qu'au moment d'utiliser les données tirées des enquêtes, il demeure essentiel de toujours préciser les éléments méthodologiques nécessaires à une interprétation et à une compréhension appropriée des résultats.

Les données provenant de sources administratives, demeurent quant à elles essentielles et complémentaires. Par l'apport d'informations sur des situations menant à des interventions policières et à des services de santé ou de soutien psychosocial, ces données permettent d'approfondir la compréhension de la violence conjugale et des ressources utilisées par les personnes vivant ces situations. À l'image des données tirées d'enquêtes populationnelles, l'utilité des données administratives est grande, à condition qu'elles soient interprétées en tenant compte des limites méthodologiques inhérentes et surtout, en évitant de procéder à des généralisations à l'ensemble des victimes ou de la population.

Tous les utilisateurs de données, qu'elles proviennent d'enquêtes ou de sources administratives, devraient être sensibilisés à l'importance de décrire très clairement ce que représentent les mesures qu'ils utilisent en détaillant les limites qui s'imposent. L'interprétation des résultats doit toujours se rapporter aux échelles de mesure et aux questions utilisées, à la population visée et aux périodes de référence. Il n'est pas souhaitable de tirer des conclusions trop hâtives à partir d'une estimation sans se référer à la littérature ou à des experts capables d'identifier l'apport de celle-ci à la connaissance de la problématique et d'apporter les nuances qui s'imposent. Ces précautions sont essentielles afin d'exploiter et d'utiliser correctement les données.

Après avoir passé en revue les indicateurs présentés dans ce compendium, trois constats peuvent être formulés. Le premier concerne les outils de mesure eux-mêmes et leur capacité à documenter les concepts abordés dans la définition retenue de la violence conjugale au Québec. En effet, rappelons ici les composantes de la définition de la violence conjugale utilisée par le gouvernement du Québec dans sa Politique d'intervention en matière de violence conjugale¹:

La violence conjugale est abordée « *sous l'angle de la violence exercée par les hommes envers les femmes. [...] La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs [...], qui comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie.* ».

Certaines de ces composantes sont abordées par les indicateurs présentés dans cet ouvrage ; d'autres, ne le sont pas du tout. Par exemple, *la violence exercée par les hommes envers les femmes* est documentée par l'entremise de plusieurs sources de données et indicateurs, tout comme le fait que *la violence soit vécue dans une relation maritale, extraconjugale ou amoureuse* (la notion de « partenaire amoureux » a été ajoutée dans l'ESG en 2014). Concernant la composante faisant référence au fait que la violence puisse être *vécue à tous les âges de la vie*, notons le fait que *l'Enquête québécoise sur la santé*

des jeunes du secondaire 2010-2011 mesure la violence dans les relations amoureuses. En ce qui concerne les formes de violence, *les violences physique et sexuelle* sont plus souvent documentées en comparaison avec les *violences économique ou psychologique*. Plus encore, seule *l'Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec* aborde la *violence verbale*. Il est à noter que bien que l'ESG permette de documenter différentes formes de violence (physique, sexuelle, psychologique, économique, harcèlement criminel), seules les violences physique et sexuelle sont considérées dans le calcul de la prévalence de la violence conjugale que publie Statistique Canada.

Il importe de souligner que certains des éléments cruciaux de la définition, notamment le *caractère répétitif* des gestes posés, le contexte dans lequel sont posés les gestes violents, ainsi que la présence de contrôle dans le couple (*moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle*), sont très peu ou pas du tout documentés (seul l'aspect répétitif est sommairement abordé dans l'ESG). Il est donc important de noter qu'actuellement, aucune source d'information n'est en mesure de faire état de toutes les composantes de la violence conjugale telle que définie par le gouvernement du Québec dans sa Politique d'intervention en matière de violence conjugale.

Un deuxième constat concerne le fait que la perception sociale de ce qu'est la violence conjugale évolue dans le temps. En effet, les croyances à l'égard du rôle des hommes et des femmes au sein d'un couple, les notions de pouvoir et de contrôle au sein du couple, la nuptialité, les relations amoureuses chez les jeunes et la tolérance sociale par rapport à la violence sont autant de facteurs qui évoluent et qui ont une influence sur la façon de concevoir les outils de mesures et la façon d'interpréter les résultats. Ainsi, la mesure ne peut être statique. Elle doit évoluer et s'adapter aux nouvelles réalités sociales². Ces enjeux représentent un casse-tête pour les agences statistiques qui réalisent des enquêtes populationnelles et qui cherchent à comparer les mêmes mesures à travers le temps afin de dresser un portrait plus juste de l'évolution du problème. Par exemple, dans le cadre de l'ESG, Statistique Canada a fait des efforts au cours des années en peaufinant sa mesure afin de rendre compte de l'évolution de la problématique, tout en cherchant à minimiser les répercussions des changements sur la comparabilité des résultats entre les différents cycles de l'enquête et, par le fait même, à travers le temps.

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1995), *Politique d'intervention en matière de violence conjugale: prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, Québec, 77 p. [En ligne]. [www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir_depister_contrer_Politique_VC.pdf] (Consulté le 5 avril 2017).
2. G. LESSARD, et autres (2015), « Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs », *Enfances Familles Générations*, n° 22, p. 1-26. [En ligne]. [www.efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/viewFile/340/248] (Consulté le 5 avril 2017).

Le dernier constat concerne les portraits tirés de données administratives qui dépendent énormément de la capacité des intervenants à enregistrer les situations de violence conjugale qu'ils observent. Pour illustrer cela, notons par exemple l'utilisation des codes diagnostiques liés à la violence conjugale lors d'une hospitalisation. Cet « enregistrement » est tributaire de la sensibilité des intervenants en milieu hospitalier à utiliser un code générique plutôt que celui décrivant une situation de violence entre conjoints.

Terminons en mentionnant que l'OMS, au moment de publier son rapport sur les progrès effectués par les pays en matière de prévention de la violence en 2014³, soulignait l'importance de se doter de données clés sur la violence afin de pouvoir « *mettre sur pied et faire un suivi des actions de prévention* ». Elle insistait aussi sur l'importance d'appuyer les plans d'action nationaux sur des données d'enquêtes nationales solides. Espérons que ce compendium contribuera à doter le Québec de telles données afin de venir en aide aux personnes qui vivent des relations intimes imprégnées de violence.

3. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2014), *op. cit.*

Annexe 1

Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens - Victimisation, 2014

Liste des variables sociodémographiques et socioéconomiques disponibles

- Sexe
- Groupe d'âge
- État matrimonial
- Activité principale
- Revenu du ménage¹
- Niveau de scolarité
- Identité autochtone
- Statut d'immigrant
- Statut de minorité visible
- Religion
- Orientation sexuelle

1. En 2014, on n'a pas demandé de questions sur le revenu personnel et le revenu du ménage dans le cadre de l'enquête. Les données sur le revenu ont été obtenues grâce à un couplage avec des données fiscales pour les répondants qui ne se sont pas opposés à ce couplage. Le couplage avec des données fiscales réduit le fardeau pour les répondants et augmente la qualité des données.

Annexe 2

Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2.2)

Description des infractions contre la personne dans un contexte conjugal

Article du Code criminel	Code DUC	Infraction	Description
Violence physique			
222	1100	Homicide	Commets un homicide quiconque, directement ou indirectement, par quelque moyen, cause la mort d'un être humain.
239	1200	Tentative de meurtre	Quiconque, par quelque moyen, tente de commettre un meurtre.
268	1410	Voies de fait graves (niveau 3)	Commets des voies de fait graves quiconque blesse, mutilé ou défigure le plaignant ou met sa vie en danger.
267	1420	Voies de fait armées ou entraînant des lésions corporelles (niveau 2)	Quiconque porte, utilise, ou menace d'utiliser une arme ou cause des lésions corporelles.
266	1410	Voies de fait (niveau 1)	Quiconque emploie la force, directement ou indirectement, contre une autre personne, sans son consentement.
279.1	1510	Enlèvement	Commets une infraction quiconque enlève une personne dans l'intention soit de la séquestrer, soit de la faire illégalement envoyer ou transporter à l'étranger, contre son gré, soit de la détenir en vue de rançon ou de service, contre son gré.
279.2	1510	Séquestration	Quiconque, sans autorisation légitime, séquestre, emprisonne ou saisit de force une autre personne.
Violence sexuelle			
271	1300	Agression sexuelle	Peuvent être considérées comme des voies de fait avec l'intention d'avoir des relations sexuelles avec la victime sans son consentement ou d'obtenir une gratification sexuelle sans son consentement.
Violence psychologique ou économique			
264.2	1625	Harcèlement criminel	Quiconque agit à l'égard d'une personne sans se soucier qu'elle se sente harcelée ou sans se soucier qu'elle se sente harcelée si l'acte en question a pour effet de lui faire craindre raisonnablement pour sa sécurité ou celle d'une de ses connaissances.
264.1	1627	Menaces	Quiconque profère, transmet ou fait recevoir par une personne, de quelque façon, une menace.
423	1622	Intimidation	Quiconque, injustement et sans autorisation légitime, dans le dessein de forcer une autre personne à s'abstenir de faire une chose qu'elle a légalement le droit de faire, ou à faire une chose qu'elle peut légalement s'abstenir de faire.
372	1626	Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	Quiconque commets une infraction, sans excuse légitime et avec l'intention de harceler quelqu'un, lui tient au cours d'un appel téléphonique des propos indécentes ou fait en sorte qu'il lui soit fait des appels téléphoniques répétés.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain